

Levureur compte de M. J. E. Bourassa & Fils, au  
montant de \$1165.00 représentant le balancier des  
sur leur contrat pour la fourniture de l'ameublement  
des deux chambres de la Cour du Recorder dans  
l'Annex, et le montant de leur dépôt, en rapport  
avec ce contrat.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubry  
Appuyé par M. le Commissaire De Donald, il est  
Résolu D'autoriser le paiement de ce dit compte, pourvu que  
la recommandation soit signée par M. Marchand  
et que M. Lunn (inspecteur) fasse rapport.

Levureur compte de la Ligue des Municipalités A.  
méricaines au montant de \$60.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert.  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu De référer au Contrôleur et Auditeur de la Cité.

Levureur une lettre de M. L. P. Rodier, concernant le  
réglement du paiement de l'égoût de la rue Doyon.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert.  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu De référer au département en loi pour rapport.

Levureur une lettre de M. l'Échevin Fushier demandant  
que la rue Suffolk, à l'extrémité de la rue Saint-Jacques  
à la rue Saint-Antoine soit pavée en pavés, au  
lieu de bitume en blocs de granit.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
Résolu Au l'ingénieur en chef faire le changement demandé.

20190. Levureur rapport de l'ingénieur en chef, recom-  
mandant de permettre à la Mutual Light Heat &  
Power Company d'ériger des poteaux dans les  
rues Saint-Laurent, Clifton, Saint-Charles et  
autres.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
Résolu De faire rapport au conseil, recommandant l'octroi de  
pavés demandé.

19782  
~~2112~~

Levureur rapport de l'ingénieur en chef sur le  
mont de l'Impasse au et de la Papeterie, recom-  
mandant le vote d'un crédit de \$1025.00 pour l'a-  
chat de nouveaux dactylographes.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
Résolu De faire rapport au conseil, recommandant le vote  
de ledit, comme pour les faire ce - d'usage.

De Severac  
Sec.

Devoirment  
Médéric Brading

Procès verbal d'une séance du Bureau de la Commune  
Le 20 Mars 1914

Présents,

Son Honneur le Maire Martin Trépanier  
M. le Commissaire Hébert.  
McDonald.

Soumission rapport du Chef du département des  
Incendies approuvé par Son Honneur le Maire  
recommandant la nomination de M. Alfred Lant  
à la position de pompier de troisième classe au sala-  
re de \$750.00 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumission rapport du Chef du département des  
Incendies approuvé par Son Honneur le Maire, recom-  
mandant la nomination suivante:

Ernest Ladouceur, assistant ingénieur mécanicien  
au salaire de \$900.00 par année.

M. Charles Leprieu, Alfred Ladouceur et Albert P.  
Lévesque pompier de troisième classe, au salaire de \$750.00  
par année chacun.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumission rapport du Chef du département des  
Incendies approuvé par Son Honneur le Maire  
recommandant d'accepter la resignation de M. Jean  
Pleurde, pompier.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'accepter la dite resignation.

M. le Commissaire Amey prend son siège.

Soumission rapport du Surintendant de Service de  
l'Éclaircissement, recommandant le vote de crédits sup-  
plémentaires pour l'administration de son département.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'approuver ledit rapport, jusqu'à concurrence  
des montants ci-dessous, et de faire rapport au  
Conseil, en conséquence, savoir:

6 uniformes pour sous-inspecteur	\$ 560.
1 palefrenier, 17 semaines à \$ 16.33	277.61
1 " 35 " " " 16.33	571.55
2 chevaux 35 " " " 14.00	910.00
Achat de chevaux (25)	7,500.
Nettoyage et entretien des rues	3,000.
1 charette (Longue Pointe) 35 semaines à 21.00	735.

M. le Commissaire Hébert prend son siège.

Soumission rapport du Chef du département des In-  
cendies recommandant le vote de crédits supplé-  
mentaires pour terminer l'exercice courant.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu D'approuver ledit rapport jusqu'à concurrence  
des montants ci-dessous, et de faire rapport au  
Conseil, en conséquence.

Salaires.

2 lieutenants à \$1100. (8 mois) \$ 738.56 chacun	\$1477.12
1 mécanicien à \$1,000. (8 mois)	671.25
1 assistant mécanicien à 950. (8 mois)	637.65
6 chauffeurs à \$950. (8 mois)	3526.05
37 pompiers inspecteurs à \$750. (8 mois)	18626.91
Achat de Chevaux	
71 Chevaux à 375.00	26625.00
(le Bureau devant désigner un homme pour ce achat)	
Entretien des Chevaux	14136.80
Achats d'Appareils	
2 voitures à vapeur automobiles pour le poste No 2	15000.00
2 voitures automobiles munies de pompes, etc. pour le poste No 5	13,000.00
Reparations aux appareils	
Reparations aux appareils	4,572.07
Pour continuer des fournitures d'écaille combustible	4,500.00
540 tonnes de charbon (Egg) à \$7.75	4185.

Uniformes  
 Pour le Chef de District Proulx, pour 5 officiers et  
 pour 63 pompiers. 3,726.30  
 Lavage des Lignes 2,380.00  
 Achat de Lignes 2,750.00

Sur proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire McDonald,  
 Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Anis, il est  
 Résolu De fixer le salaire des Officiers et Employés du  
 département des Incendies comme ci-dessous, à  
 compter du 15 mai courant et de faire rapport au  
 Conseil pour le vote des crédits nécessaires

2 Deputés Chéfs à	\$3,000.00
1 Chef de District (marin Chef Sirey) à	2,100.00
Inspecteur Doolan à	1700.
Inspecteur Stault à	16.00
Capitaines (38) augmentation de \$50.00 par année.	
Lieutenants (55) "	
Ingénieurs (14) " Marin Eng. Chef	
Assistants Ingénieurs (8) "	
Département du Marin (22) "	

20146. Soumettre un rapport du Chef du département des  
 Incendies recommandant de faire droit à la de-  
 mande du Chef de District Oscar Marin pour  
 le paiement d'une somme de \$ 800.00 représentant la  
 différence de traitement qu'il a reçu comme Chef  
 de District en 1911 et en 1912 et le salaire payé  
 aux titulaires de ces fonctions.

Sur proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire McDonald,  
 Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Anis, il est  
 Résolu De faire rapport au Conseil recommandant  
 le vote du crédit nécessaire pour le paiement  
 du montant ci-dessus.

20181. Soumettre un rapport de l'Insou de la Cité re-  
 commandant d'autoriser Son Honneur le Maire  
 le Insou le Contrôleur et l'Auditeur de la Cité à  
 signer des bons du Trésor au montant de \$ 500,000  
 dans le but de renouveler pour autant une édi-  
 ficance temporaire de \$ 500,000 échéant le 15 juin pro-  
 chain.

Sur proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Côté, il est  
 Résolu Que Son Honneur le Maire, le Insou et le Contrôleur  
 et l'Auditeur de la Cité soient autorisés, suivant  
 résolution du Conseil de Ville, adoptée le 11 mai  
 courant, à signer des bons du Trésor au montant  
 de \$ 500,000 pour être envoyés à Londres dans le but  
 de renouveler pour 6 mois, et pour autant une é-  
 dicance temporaire de \$ 500,000 échéant le 15 juin  
 prochain, cette émission étant en anticipation de  
 l'emprunt autorisé par le règlement No. 523.

Sur proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu Que le département en Loi reçoit instruction de  
 suspendre pour une période additionnelle de dix  
 jours, le processus en expropriation pour l'ou-  
 verture du Boulevard St-J.

19908. Soumettre un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité  
 concernant la réclamation des héritiers de Hilda  
 Lalonde en son vivant pompier, au service de la Cité.

Sur proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire McDonald,  
 Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu Conformément audit rapport, d'autoriser le paye-  
 ment de \$ 800.00 aux héritiers dudit M<sup>e</sup> Lalonde  
 sous la direction du département en lui, une quit-  
 tance notariale devant être préparée à cet effet.

20132. Soumettre un rapport de l'Assistant Agent des Achats  
 et des Ventes, recommandant de rembourser à  
 M<sup>rs</sup> Evans & Co Ltd un dépôt de \$ 775.00 fait en  
 rapport avec leur soumission pour la fourniture de  
 charbon en 1913.

Sur proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Anis, il est  
 Résolu D'autoriser le remboursement de ce dépôt.

19926. Soumettre un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité concernant  
 les soumissions reçues pour la construction d'un casern  
 de pompier et d'un poste de police, au coin des rues  
 St-Joseph et Ogilvie, dans le quartier Longue Pointe.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté.  
 Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est  
 Résolu Les ledites soumissions soient considérées valides  
 suivant l'opinion du département en loi, et que le  
 contrat soit accordé aux plus bas soumissionnaires  
 M. C. N. et G. Roban au prix de leur soumission  
 (\$53950); sujet au vote par le Conseil des crédits nécessai-  
 res à cette fin, que les chèques de dépôt soient remis  
 aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat  
 qu'instructions soient données au département en  
 loi de mettre dans le contrat notarié à intervenir  
 une clause à l'effet que le choix du système pour se  
 pendre le barreau sera laissé à la discrétion du  
 Bureau des Commissaires et du Chef du dépar-  
 tement des Incendies, et que la clause des devoirs  
 concernant la patente Lyburner soit retranchée  
 de ladite devise.

M. le Commissaire Côté quitte son siège.

Ses propositions de M. le Commissaire Mc Donald  
 Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est  
 Résolu D'augmenter le salaire des pompiers et des com-  
 tables, à raison de \$ 50.00 par année chacun  
 à compter du 15 mai courant et de faire rapport au  
 Conseil recommandant de voter les crédits nécessai-  
 res pour cette fin.

M. le Commissaire Côté prend son siège.

1955. Soumis une communication de la Canadian Com-  
 mercial Publics les demandant la somme d'un dépôt  
 de \$ 2200 fait en rapport avec leur soumission pour  
 la fourniture des boyaux d'incendies.

Ses propositions de M. le Commissaire Mc Donald  
 Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est  
 Résolu D'autoriser la somme dudit dépôt, le Chef étant  
 présent au Bureau et recommandant de faire droit  
 à cette demande.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance  
 du Conseil tenu le 18 mai courant, à l'effet de  
 faire le Bureau des Commissaires d'étudier l'opportunité  
 d'établir une ligne homologuée sur le côté nord de la

sur Notre-Dame dans le quartier Longue Pointe.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté.  
 Appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est  
 Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport immédiat.

1884. Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance  
 du Conseil, au sujet d'un rapport du Bureau  
 des Commissaires, recommandant de changer le  
 plan d'homologation des lignes du Boulevard  
 Saint-Joseph, à l'est de la rue Tapscott.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté.  
 Appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est  
 Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport im-  
 médiat, en vue de la préparation d'un rapport au  
 Conseil, à sa prochaine séance.

- Soumis les documents suivants:
1. Extrait d'une séance de Conseil tenu le 18 mai cou-  
 rant, Re. Arrosage des rues dans le quartier Rosemont.
  2. Extrait d'un procès-verbal d'une séance du Conseil  
 tenu le 18 mai courant, concernant la construction  
 de certains passages dans le quartier Lafontaine.
  3. Extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil  
 tenu le 18 mai courant, concernant le passage de la  
 rue Bernard.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté.  
 Appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est  
 Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport immédiat.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance  
 du Conseil tenu le 18 mai, à l'effet de faire le Bureau  
 de prendre les mesures nécessaires pour faire le compa-  
 gne de Tramway à établir des lignes de tram-  
 ways dans le quartier Laurier.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté.  
 Appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est  
 Résolu De référer au département en loi pour savoir de quelle  
 manière le Ville dispose pour faire le compagne de  
 Tramway, à se conformer à cette demande.

Soumis un extrait de procès-verbal d'une séance du  
 Conseil, tenu le 18 mai, concernant la publication

du montant des soumissions dans les procès-ver-  
baux du Bureau des Commissaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu Que le Secrétaire soit tenu d'insérer dans les procès-  
verbaux, lorsque des soumissions sont reçues,  
le nom des soumissionnaires, avec le montant  
du dépôt et le montant total de la soumission, et que  
le Conseil soit informé de la présente décision.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance  
du Conseil tenu le 18 mai courant, concernant les  
travaux reçus afin de permettre aux propriétaires  
de la rue Cartier, de la rue Demontigny à la rue  
Lafontaine, de construire sur les terrains qu'ils  
ont achetés de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef avec instruction  
de faire droit à cette demande sans délai.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance  
du Conseil, tenu le 18 mai courant, à l'effet de  
demander à la Compagnie des Tramways d'île  
d'Orléans un avertissement de travaux sur la rue Dalmeny à  
un chemin entre la rue Lafontaine et Demontigny.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De transmettre ladite demande à la Compagnie  
des Tramways avec prière de bien vouloir y faire  
droit.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance  
du Conseil tenu le 18 mai courant, concernant l'in-  
struction de travaux dans le quartier Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour savoir la ra-  
son pour laquelle il n'y a pas de travaux en cours d'in-  
struction dans ledit quartier.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du  
Conseil tenu le 18 mai courant, concernant la con-  
struction de trottoirs permanents sur l'avenue de  
Bonne-Boulogne et sur la rue Valmont, dans  
le quartier Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef sur l'opportu-  
nité de faire droit à cette demande.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du  
Conseil tenu le 18 mai courant, concernant la pose  
d'un pavé de la rue Louigny, par  
la Compagnie des Tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport, sur  
le bien fondé, ou le mal fondé de cette allegation.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du  
Conseil, tenu le 18 mai courant, (Interpellation de  
l'Échevin Turcotte) à l'effet de demander à la Compa-  
gnie des Tramways d'établir un avertissement de travaux  
au coin des rues Loyseau et Saint-Dominique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De transmettre ladite requête à la Compagnie des  
Tramways avec prière de bien vouloir y faire droit.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du  
Conseil, tenu le 18 mai courant, concernant la pose  
de béton pour le passage de la rue de la Montagne,  
entre les rues Saint-Antoine et Dorchester.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport immédiat  
sur les faits, et au vu de ce rapport de référer le tout  
au département en la forme susdite.

M. le Commissaire Côté, lève la séance.

18578. Soumis un rapport du département en la forme susdite  
à l'effet de police acquiescée par l'inspecteur William Chester

ledit rapport en ce qui a trait au report de cette demande.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumission rapport du département en sus, déclarant que l'ex-preneur Joseph Bourguignon n'a pas droit à la police acquittée de \$ 800.00 qu'il demande.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

19907 Soumission rapport du Chef de département des Incendies concernant la construction d'immeubles pour les appareils de la Caserne No 25.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

A la suggestion de Son Honneur le Maire, la question des augmentations de salaires dans le département des Incendies est recommandée et,

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est

Résolu Que le salaire du Chef d'Équipe soit porté à \$ 6,000 par année, à compter du 15 mai courant, et que rapport soit fait au Conseil recommandant le vote du crédit nécessaire à cette fin.

20142 Soumission rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de répartir comme suit la balance du crédit voté pour subventions dans le budget de 1914.

Sheltering House	\$250.00
Liquor Anti-Alcoholic	300.00
Salaires de Casernes de la Victoire	250.00
Mutual Association for the Blind	300.00
Mutual Debt Dispensary	200.00
St Anthony's Guild	200.00
Arche de la Providence	300.00
	<hr/>
	\$1,700.00

Les sommes ci-dessus devant être payées aux conditions mentionnées.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est

Résolu Conformément audit rapport.

Soumission rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de fermer les comptes de certaines personnes pour frais d'entretien dans les asiles d'aliénés.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

21100 Soumission rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de donner instruction aux Avocats de la Cité de prendre les procédures devant la Cour du Recorder pour le recouvrement de certaines montants de frais d'entretien de patients publiés dans les asiles d'aliénés.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Résolu De transmettre copie dudit rapport au département en sus avec instruction de faire les procédures nécessaires pour le recouvrement des sommes mentionnées.

M. le Commissaire Heibert reprend son siège.

Soumission du mandat remis par le Comité de la Cité, au montant de \$ 4116.64 courant être certifié.

Sur proposition de M. le Commissaire Heibert,

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Résolu De verser au paiement.

Soumission d'un état de procès verbal d'un séance du Conseil, tenu le 18 mai courant, concernant l'opportunité de donner au public un accès gratuit au sommet de la Montagne.

Sur proposition de M. le Commissaire Auzé,

Appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est

Résolu De donner instruction au Surintendant du Service Royal de communiquer avec la Compagnie Mutual

Inscrip<sup>tion</sup> pour savoir à quelles conditions elle consentirait à fournir un accès gratuit au pont met de la Montagne.

Sommaire extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenu le 18 mai courant, à l'effet de faire le Bureau d'allouer aux sociétés chorales un certain montant pour donner des concerts dans la paroisse.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au Surintendant du Trésor et au Surintendant du Parc Milit. Royal pour rapport conjoint.

Sommaire extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenu le 18 mai courant, concernant l'embellissement des déchets dans la quartier Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au Surintendant de l'Assainissement pour rapport immédiat.

Sommaire extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenu le 18 mai courant, concernant la construction d'une église de bois dans le quartier Lange. Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De laisser sur la table jusqu'à ce que le Bureau ait pris une décision sur le nombre de bancs à construire cette année.

Sommaire extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenu le 18 mai courant, à l'effet de faire le Bureau des Commissaires de faire observer l'hygiène concernant les nuisances causées par la fumée.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au Surintendant des Bâtiments pour rapport immédiat sur les nuisances qui sont produites actuellement au sujet de la nuisance causée par la fumée.

Sommaire extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenu le 18 mai courant, concernant le pont

de matériaux de construction de bâtiments expropriés sur le pont Smith, et la construction d'un passage et trottoir sur ladite rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De donner instructions à l'Assistant Agent duachat et de Vente de prendre les mesures nécessaires pour procéder à la démolition de ces bâtiments, et de référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport sur l'opportunité de faire droit à cette partie de la demande, concernant la construction de trottoir et d'un passage permanent à cet endroit.

20122. Sommaire rapport du Surintendant de l'Éclairage Municipal demandant l'autorisation de faire installer un téléphone au prix de \$ 25.00 par année dans le Bureau du Notaire de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

1979. Sommaire rapport du Surintendant des Marchés recommandant de faire droit à la requête de la compagnie Haveri Abattoir Ltd demandant que le loyer payé pour une certaine partie de leur étal dans le Marché Bonaventure soit réduit (pour cette partie au prix étalé pour la location de l'étal de boucher dans le dit Marché, savoir 1/8 de cent du pied superficiel.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

Sommaire lettre de M. Alexandre Ducloux demandant que le Vallé lui concède un emplacement de quel que genre adjacente sur le versant de la Montagne pour y construire un kiosque-café et un boquet closé en arbutus.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au département de la Cité au Surintendant du Parc Milit. Royal pour rapport.

Soumis une lettre de M. Montcal Surthe Service Co.  
poration, concernant l'éclairage des rues dans  
lesquelles la Cité a consenti des conduits souterrains.

Sur proposition de M. L. Commis au Conseil.

Appuyé par M. L. Commis au Conseil, il est

Résolu D'autoriser le Surintendant du département de  
l'Éclairage à informer ledit Compagnon que le  
Bureau recevra avec plaisir les renseignements  
y mentionnés.

18844. Soumis une requête de l'Association Internationale  
des Ouvriers et Charpentiers en fer, recommandant  
la nomination de M. Alex. Benette à la position  
d'Inspecteur d'ischafandages.

Sur proposition de M. L. Commis au Conseil.

Appuyé par M. L. Commis au Conseil, il est

Résolu D'offrir au Surintendant des Patrons

19030. Soumis un rapport de l'Inspecteur du Chaudron  
approuvé par Son Honneur le Maire, recomman-  
dant la nomination de M. Georges R. de Botet  
à la position d'Assistant Inspecteur dans le dé-  
partement de l'Inspecteur du Chaudron, au  
salaire de \$1200. par année.

Sur proposition de M. L. Commis au Conseil.

Appuyé par M. L. Commis au Conseil, il est

Résolu D'approuver ledit recommandation et de faire rapport  
au Conseil recommandant le vote du crédit nécessaire.

18921. Soumis un rapport du Directeur du Bureau Muni-  
cipal d'Hygiène et de Statistique sur la plainte faite  
par M. J. Clark, concernant le pucieron d'eau sur un  
lot situé au coin des rues Libu et Charron, déclarant  
qu'il a donné avis à M. J. E. Lalonde de venir à faire  
disparaître cette nuisance.

Sur proposition de M. L. Commis au Conseil.

Appuyé par M. L. Commis au Conseil, il est

Résolu D'approuver ledit rapport et de demander au Docteur  
Boucher d'informer le plaignant en conséquence.

19572. Soumis un rapport du Surintendant des Travaux, recom-  
mandant de permettre aux citoyens d'exposer leurs che-  
vaux sur la petite piste du Parc Lafontaine, (autour  
du terrain de jeux) - durant une période de trois mois  
de 5 à 8 heures du matin.

Sur proposition de M. L. Commis au Conseil.

Appuyé par M. L. Commis au Conseil, il est

Résolu D'approuver la recommandation du Surintendant  
des Travaux.

19726. Soumis un rapport du Surintendant des Travaux,  
concernant la demande du curé de la paroisse Saint-  
Jean de la Croix de convertir en parc public le terrain  
situé en face de l'église, déclarant que ledit terrain  
sera converti en terrain de jeux.

Sur proposition de M. L. Commis au Conseil.

Appuyé par M. L. Commis au Conseil, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un mandat vérifié par le Comptable et le  
détenu de la Cité, au montant de \$59671.79, suivant  
ledit certifié.

Sur proposition de M. L. Commis au Conseil.

Appuyé par M. L. Commis au Conseil, il est

Résolu D'en autoriser le paiement.

19221. Soumis un rapport du Surintendant des Travaux,  
concernant la réclamation du Docteur F. C. M.  
quant à son paiement d'un compte au montant  
de \$25.00 représentant le prix de certains medica-  
ments fournis à M. Laguerre, comptable de Service  
de l'Écl. Sainte Thérèse.

Sur proposition de M. L. Commis au Conseil.

Appuyé par M. L. Commis au Conseil, il est

Résolu Que cette réclamation soit payée, mais qu'elle ne soit  
pas considérée comme un précédent.

Soumis une lettre de M. M. G. Hubert, Juge de Paix, concernant la  
demande qu'il ait fait pour être autorisé à faire un  
tuyau de béton armé le canal de décharge de la rue Sher-  
brooke (sans motif).



Sur proposition de M. L. Commisariat Heibert,  
Appuyé par M. L. Commisariat Côté, il est  
Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour le rapport.

Sommaire réquisition du Chef de Police pour la  
fourniture d'un certain nombre de blouses et autres  
articles pour l'usage des deux cents hommes de  
police additionnels.

Sur proposition de M. L. Commisariat Heibert,  
Appuyé par M. L. Commisariat Côté, il est  
Résolu D'autoriser l'achat des articles y mentionnés, nom-  
mément les suivants: 200 blouses, 200 tuniques  
300 paires de chaussures dites, 200 revolvers, 200  
paires de pantalons, 200 casquettes d'été pour lequel  
des soumissions devront être demandées.

20125. Sommaire rapport du Service de la Cité demandant  
d'être autorisé à faire emprunter des diligences pour  
l'emprunt de \$ 73,000 en autoriser par une résolution  
du Conseil adoptée le 11 mai courant.

Sur proposition de M. L. Commisariat Heibert,  
Appuyé par M. L. Commisariat Côté, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport et d'accorder l'autori-  
sation demandée.

Sur proposition de M. L. Commisariat Heibert,  
Appuyé par M. L. Commisariat Côté, il est  
Résolu De donner instruction au Service de la Cité de se  
mettre en communication avec les diverses banques  
de la Ville, afin de savoir si l'un d'elle se charge-  
rait temporairement d'acheter la Ville de Montréal  
à rendre ses diligences, le Service de la Cité devant  
au préalable conférer avec M. L. Commisariat Heibert,  
à ce sujet et faire rapport, sans délai, sur le  
résultat de ces démarches.

18714. Sommaire lettre de M. Craddock Simpson les au-  
sujet de l'offre d'un propriétaire, situé au coin des rues  
Saint-Mathieu et Bayle, pour la construction d'un  
cimetière de pompes.

Sur proposition de M. L. Commisariat Heibert  
Appuyé par M. L. Commisariat Côté, il est

Résolu D'informer ledite Compagnie que le Bureau ne peut  
recommander l'acceptation de son offre.

Sur proposition de M. L. Commisariat Heibert,  
Appuyé par M. L. Commisariat Côté, il est  
Résolu De faire rapport au Conseil recommandant de se  
résoudre une résolution du Conseil en date du 20 mars  
1914 à l'effet de donner instruction au départe-  
ment en la matière de faire les procédures nécessaires  
pour l'homologation du legs projeté pour la  
continuation de la rue Bureau.

20126. Sommaire rapport du Service de la Cité, recomman-  
dant le paiement d'un compte de la Compagnie Bank  
of Brown Ltd. au montant de \$ 2,140.57 pour  
frais d'annuaire et commission sur le vu de  
tenance pour le compte de la Ville.

Sur proposition de M. L. Commisariat Heibert,  
Appuyé par M. L. Commisariat Côté, il est  
Résolu De verser le paiement.

18630. Sommaire rapport du département en la matière, concernant  
l'ouverture de la rue Gauthier, entre la rue Parthéon  
et la rue Deloumeau.

Sur proposition de M. L. Commisariat Heibert,  
Appuyé par M. L. Commisariat Côté, il est  
Résolu De référer à l'ingénieur en chef (M. Leary) pour  
rapport sur les prétentions de M. Allard en ce qui  
concerne le pose de tuyaux à l'égard de la tenance  
lui appartenant.

Prosecco  
Sec.

Requiem  
Médéric Pradry

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Communes  
Tenue le 20 mai 1914

Présents.

Leur Honneur M. Marc Martin Président  
M. les Communes Auzé,  
Côté,  
Heibert,  
McDonald.

Le Secrétaire donne lecture des minutes et  
Sur proposition de M. le Commis Auzé, il est  
Appuyé par M. le Commis Auzé, il est

Resolu

D'approuver ledites minutes

Leur Honneur le mandata vérifié par le Contrôleur de la  
Cité, au montant de \$ 11912.57 suivant ledit certifié  
Sur proposition de M. le Commis Heibert,

Appuyé par M. le Commis Auzé, il est  
Resolu

De donner avis le paiement

M. Beaubien, l'ingénieur de la Ville sur la Commission  
des Services Éclairage est présent devant le Bureau  
au sujet de la réparation des trottoirs sur la partie  
de la rue Sainte-Catherine, où des conduites souterraines  
sont existantes. Il déclare que la Commission  
démontre que l'Entrepreneur soit notifié d'avoir à se  
payer lesdits trottoirs suivant son contrat. Il est  
convenu que l'ingénieur en Chef préparera une  
lettre à l'Entrepreneur, laquelle sera soumise au  
Bureau pour être approuvée et être ensuite adressée  
à qui de droit, et.

Sur proposition de M. le Commis Côté,  
Appuyé par M. le Commis Heibert, il est

Resolu

De référer cette question à l'ingénieur en Chef pour rapport.

20133.

Leur Honneur un rapport de l'Assistant Agent des Achats  
et des Ventes, sur les soumissions reçues le 27 mai  
1914 pour la fourniture et la livraison de tuyaux et  
des en terre cuite et vitrifié.

Sur proposition de M. le Commis Heibert,  
Appuyé par M. le Commis Côté, il est

Resolu

Sur le contrat, soit adjugé à Alex. Berman et à plein  
les soumissions, et que les chèques de dépôt, soit  
remis aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu  
le contrat, qu'un contrat notori soit préparé à cet  
effet.

Sur proposition de M. le Commis Heibert,  
Appuyé par M. le Commis Côté, il est

Resolu

Sur le calcul du chauffage de la ville de la Commis  
soit porté à \$ 1500 à compter du 1er juin prochain  
que rapport soit fait au Conseil recommandant  
que le crédit nécessaire soit voté et que en outre une  
somme de \$ 1500 soit votée pour sa uniformité.

M. le Commis Côté lève son sign.

1957.

Leur Honneur un rapport de l'Avocat en Chef de la Ville  
recommandant de donner avis à M. E. Desrosiers  
qu'il cesse d'empiéter sur la propriété de la Ville.

Sur proposition de M. le Commis Heibert  
Appuyé par M. le Commis McDonald, il est

Resolu

De donner avis à M. Desrosiers qu'il cesse d'empiéter  
sur la propriété de la Ville et de demander aux  
ingénieurs de la Ville de faire rapport immédiat  
sur la nature de cet empiètement.

1956.

Leur Honneur un rapport de l'Assistant Agent du Département  
des Travaux et des Licences, recommandant  
de permettre à la Revue Amusement les lettres d'information  
marquage, au-dessus du trottoir, en face  
de la propriété portant le N. 265 de la rue Plessy.

Sur proposition de M. le Commis Heibert,  
Appuyé par M. le Commis McDonald, il est

Resolu

De faire rapport au Conseil sur l'octroi de ce privilège  
sur un bail à loyer sous sergent, à être  
préparé par le Supérieur du dit département.

20136.

Leur Honneur un rapport de l'Assistant Agent des Achats  
et des Ventes, sur les soumissions reçues le 27 mai  
1914 pour la fourniture de bois en fil de fer, et recommande  
d'accorder les contrats aux plus bas soumissionnaires  
M. C. Frothingham & Workman et Cauché  
Larmonie les au prix de leurs soumissions, tel que

détaillé dans ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert.

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Resolu De faire l'adjudication des contrats aux plans par soumission ouverte à M. M. Frothingham, Wickham et Cavendish Lammont & Co. et d'autoriser la signature d'un contrat par le Notaire de la Ville, pour une formule spéciale.

La communication de M. Harold A. Hill sur les, au sujet de la fourniture d'appareils, etc., pour les travaux de jour.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Resolu D'envoyer copie de cette lettre à M. M. Demadit, Black et Bolté, avec prière d'y répondre et de mettre devant le Bureau les comptes de tout ce qui a été acheté pour les travaux de jour.

15105. La communication rapport de l'Ingénieur Suprême de l'Épave concernant la station de pompage de la rue Craig.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Resolu De visiter au département en la, pour savoir combien la Ville a payé de dommages, et combien elle peut être appelée à en payer, à raison de l'insuffisance de cette Station de Pompage.

M. le Commissaire Côté reprend son siège.

Sur honneur le Maire quitte son siège, et

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est

Resolu Les M. le Commissaire Auzé sont nommés: Président.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est

Resolu De faire de la rue Harbourside tel qu'autoriser par le Conseil, le 10 mai 1914, soit fait à la journée.

La communication rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant de faire la passerelle permanente

en ciment et en asphalte, pour la maintenance et des sous, suivant détails annexés audit rapport.

Division Nord	\$ 73105.25-
Est	140415.75-
Ouest	324057.-

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

La communication rapport de l'Intendant du Service de l'Incineration approuvé par le Honorable le Maire, et par le Conseil, de M. George Popel, comme Assurant. L'Intendant dudit département.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Resolu Les M. George Popel soit nommé Assurant de l'Intendant du département de l'Incineration, au salaire de \$ 1500.00 par année, à compter du 15 mai courant, et que rapport soit fait au Conseil pour le vote de ce dit nécessaire.

La communication rapport de l'Avocat en Chef de la Ville recommandant le paiement de deux sommes de \$ 3580. à chacun des Experts de la Ville, engagés pour agir comme tels dans l'expropriation du Boulevard Saint Joseph, savoir: M. M. F. J. B. Rivest, Roi Leclair, J. E. Turas, G. L. Ross, et G. Dupuis.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'autoriser le paiement de ce dit montant, à moins le crédit voté pour l'expropriation du Boulevard Saint Joseph, et de faire rapport au Conseil en conséquence.

La communication rapport de département en la, recommandant la nomination de cotiseurs et d'un des recorders pour agir comme Commissaires dans l'expropriation pour l'élargissement de chemin de la rue de la rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De visiter au Président du Bureau de l'Estimation pour suggérer le nom.

Soumis un rapport de Surintendant du de-  
partement d'Eclairage, recommandant que des  
lampes additionnelles soient installées et que  
des changements soient faits aux endroits men-  
tionnés dans ledit rapport.

Sur proposition de M. L. Comminau Côté,  
Appuyé par M. L. Comminau Hébert, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport.

18486. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef sur  
une proposition de Beauchemin et Pihl Stii, pour  
la fourniture de courbes en acier caillé pour manèges.  
Sur proposition de M. L. Comminau Côté,

Appuyé par M. L. Comminau Hébert, il est  
Résolu De rejeter la proposition de MM. Beauchemin et  
de leur envoyer copie dudit rapport.

18497. Soumis un rapport de département en son con-  
cernant l'insubordination pour l'élargissement du chemin  
de la Côte du Refuge dans le quartier Mont Royal.  
Sur proposition de M. L. Comminau Hébert,  
Appuyé par M. L. Comminau Côté, il est  
Résolu De référer à M. Jany avec prière de compléter le docu-  
ment et de confier avec le Bureau à ce sujet.

Soumis un rapport de l'ingénieur Surintendant  
de l'Alguedas, recommandant la nomination de MM.  
L. Piumi, F. C. Burnett, George Napier et G. Pi-  
sallor, comme inspecteurs de robinets.

Sur proposition de M. L. Comminau Côté,  
Appuyé par M. L. Comminau Mc Donald, il est  
Résolu D'approuver lesdites nominations, au salaire voté  
au Budget, savoir \$ 700.00 par année.

Soumis une forme de demande de commission pour  
la construction de trois kiosques et de quatre chaises  
d'usages à l'H. St. Louis Harkins.

Sur proposition de M. L. Comminau Hébert,  
Appuyé par M. L. Comminau Côté, il est  
Résolu D'approuver ledite forme de demande de commis-  
sion.

M. L. Comminau Côté tenu en siège.

18127. Soumis une communication de M. F. J. Lussier  
concernant la réclamation de M. John Stanley  
pour chaire sur le rue Proulx.

Sur proposition de M. L. Comminau Hébert  
Appuyé par M. L. Comminau Mc Donald, il est  
Résolu De référer au département de Réclamation.

Soumis un rapport de Président du Bureau de  
Estimation, recommandant de voter un crédit ad-  
ditionnel de \$ 125.00 pour contingent.

Sur proposition de M. L. Comminau Hébert,  
Appuyé par M. L. Comminau Mc Donald, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport, et de faire rapport au  
Conseil en conséquence.

Sur Honorables M. et M. L. Comminau Côté  
retenant leur siège.

18686. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef con-  
cernant l'état de la salle située en arrière du Forum.  
Sur proposition de M. L. Comminau Côté,

Appuyé par M. L. Comminau Mc Donald, il est  
Résolu De référer au Surintendant de l'Éclairage pour  
rapport.

19431. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef trans-  
mettant les renseignements demandés par une  
résolution du Conseil en date du 22 avril 1914 con-  
cernant les employés du département de la Voirie dans  
le quartier Rosemont.

Sur proposition de M. L. Comminau Côté,  
Appuyé par M. L. Comminau Mc Donald, il est  
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Soumis une lettre de M. G. E. Richard, demandant qu'elle  
soit installée à la position de Commis. Archiviste du de-  
partement de la Voirie.

Sur proposition de M. L. Comminau Hébert,  
Appuyé par M. L. Comminau Mc Donald, il est

Resolu Sur M. Richard soit réinstallé dans son ancienne position.

20057. Soumission communication du Secrétaire de l'Ordre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, demandant de leur vouloir faire un entente avec le Bureau au sujet de la construction d'habitation ouvrière.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'inviter ladite association à venir exposer le plan au vendredi, le 29 du mois courant, à trois heures P.M.

20120. Soumission rapport du District-Ingénieur en chef recommandant d'adopter une résolution du Bureau en date du 5 mai courant, concernant le vicement d'un certain de # 1204, ou pour compléter le passage de la rue Youngville de façon à ce qu'elle se lie comme suit: "Rue Youngville", à être faite à même la balana disponible du passage complet sur la rue Dalhousie, de la rue Bonaventure à la rue William.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu En conséquence.

19626. Soumission rapport de l'Ingénieur en chef recommandant de ne pas accepter la proposition faite par M. de C. Attende pour la vente d'un plan de la ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu D'informer M. Attende que sa proposition est rejetée.

Soumission rapport de l'Ingénieur en chef, sur le projet signifié par M. de Bernadette Dufrenoy au sujet de la prise de possession par la Ville d'une partie de la rue Chopin.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu Sur le projet et le rapport de l'Ingénieur en chef soient renvoyés au département en loi.

19756. Soumission rapport de l'Ingénieur en chef concernant l'achat de certain matériel appartenant à la Compagnie de Téléphone Bell, lequel matériel ne servait plus en usage.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De renvoyer au département en loi, pour rapport, conformément à la recommandation de l'Ingénieur en chef.

20050. Soumission rapport du Surintendant de l'Assurance concernant le directeur retiré sur la rue Rosilly.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'informer le plaignant suivant le tenor dudit rapport.

Soumission communication du Président de la Ligue Anti-Alcoolique, concernant la demande d'une subvention de la ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu De renvoyer au Directeur de l'Assurance Municipal pour rapport.

Soumission rapport de Surintendant de l'Assurance recommandant de faire vendre à l'enchère les chevaux nos 29, 291 et 311.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'autoriser la vente des chevaux à l'enchère.

20129. Soumission rapport de l'Ingénieur en chef concernant la location par la Compagnie du Pacifique du terrain pour la nouvelle localisation de la rue de Laubigny.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De renvoyer au département en loi pour rapport.

Soumission communication du Notaire Angloman, transmettant une proposition de M. Edmund et Aldwin.

L'élargir, pour l'élargissement de rues Marsue et Saint-Anselme.

Sur proposition de M. L. Comminiau Hébert, appuyé par M. L. Comminiau Côté, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

20065. Soumis une communication de M. J. Godin, concernant la préparation d'un plan de la Cité de Montréal, par M. D. M. Giotin.

Sur proposition de M. L. Comminiau Côté, appuyé par M. L. Comminiau Hébert, il est

Résolu De l'ingénieur en chef recevoir instruction de communiquer avec M. Godin, d'examiner son plan, et de faire rapport, et que M. Godin soit informé en conséquence.

Soumis une communication de La Commercial State Glass Assurance Co. concernant une réclamation au montant de \$4990 pour dommages causés par une explosion de dynamite, rue à rue St. 226 de la rue St. J. J.

Sur proposition de M. L. Comminiau Côté, appuyé par M. L. Comminiau Hébert, il est

Résolu De l'admettre réclamation soit référer à l'ingénieur en chef et au département en son pour rapport.

1897. Soumis un rapport du département en son concernant la ligne de tramway établie sur l'avenue Bernard.

Sur proposition de M. L. Comminiau Côté, appuyé par M. L. Comminiau Mc Donald, il est

Résolu De référer à l'Avocat en chef de la Cité, avec pouvoir de voir les minutes de la Ville Saint-Louis, (Règlement 190, amendé en 1909).

1969. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef concernant un estimateur du coût de l'installation de valves automatiques dans la cave des propriétés portant les Nos. 1139 à 1147 de l'avenue Mont-Royal, au montant de \$75.00.

Sur proposition de M. L. Comminiau Hébert, appuyé par M. L. Comminiau Côté, il est

Résolu De faire rapport au conseil, recommandant de voter la dette comme pour la fin ci-dessus.

Soumis une communication de M. P. Larivie, disant qu'il est propriétaire d'une certaine lotte appartenant pour l'avenue de Bonheur Saint-Joseph.

Sur proposition de M. L. Comminiau Hébert, appuyé par M. L. Comminiau Mc Donald, il est

Résolu De référer au Notaire de la Cité.

1978. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, concernant la demande faite par M. M. Claxton et son, représentant la Montreal City Land Co. pour l'établissement d'une traversée de chemin de fer, sur la propriété de Comaught.

Sur proposition de M. L. Comminiau Côté, appuyé par M. L. Comminiau Mc Donald, il est

Résolu De informer M. M. Claxton et son, suivant le contenu dudit rapport.

20086. Soumis une lettre de M. M. E. F. No. Copet et Cie Ltd. concernant le plan d'assurance sur la cave de pompeur No. 25, rue Drummond.

Sur proposition de M. L. Comminiau Mc Donald, appuyé par M. L. Comminiau Côté, il est

Résolu De référer au département en son pour rapport.

Soumis une communication de M. Walter C. Lyne demandant un service d'eau temporaire pour la fin de la construction d'un manoir sur la propriété Redpath Crescent.

Sur proposition de M. L. Comminiau Mc Donald, appuyé par M. L. Comminiau Côté, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef.

19164. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, concernant la amélioration demandée pour le service de tramway dans la quai Edward.

Sur proposition de M. L. Comminiau Côté, appuyé par M. L. Comminiau Hébert, il est

Résolu De faire rapport au conseil, recommandant de déléguer qu'un des membres du conseil au fin de l'avenue de

Commissaires pour continuer l'étude de rapport  
des Ingénieurs de la Ville concernant la question  
du tramway et faire rapport au Conseil  
Il est en outre

Resolu D'informer l'Échevin Duchon qu'il s'agit  
qu'il demande pour la question. On a été  
étudié par la Commission conjointe ci-dessus  
mentionnée.

J. L. Lévesque  
Sec.

Ajournement.

M. J. G. G. G.

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 22 mai 1948 M.

Présente,

Son Honneur M. Henri Martini Président  
M. le Commissaire Anis,  
Côté,  
Hébert,  
M. Donald.

M. le Échevin L. A. Lapointe et Louange pré-  
sente une délégation de propriétaires, demandant  
l'ouverture de la rue Le Roy, suivant le plan a-  
dopté par la Législature.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu sur la question de l'expropriation de la rue Le Roy  
de la Place Jacques Cartier à la rue Saint-Jean-  
Baptiste, soit référée à M. le Commissaire Hébert,  
avec prière de conférer avec les propriétaires qui  
le Président du Bureau des Estimeurs soit  
prié de faire rapport sur l'installation muni-  
cipale de propriétés à exproprier, et que l'Ingénieur  
en Chef soit prié de faire rapport sur cette ques-  
tion le plus tôt possible.

M. le Échevin Saint-Pierre présente une délégation de propriétaires inté-  
résés dans l'ouverture du Boulevard St-Joseph à l'est de l'Avenue Papineau

Après pour parler

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu de faire rapport au Conseil, recommandant de donner l'instruction  
au département en loi de prendre les procédures nécessaires pour faire  
homologuer des lignes du Boulevard St-Joseph, en droite ligne de  
l'Avenue Papineau à l'Avenue de Lacombe, sujet à l'approbation  
du Repton loi.

19755 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses, au sujet de la cons-  
truction sur le Boulevard Pie XI.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu d'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses, recommandant de permettre à la Ford Motor Company of Canada de construire un réservoir pour l'emmagasiner de l'huile.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Auey  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu D'approuver ledit rapport

20059 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses, au sujet de la demande de M. D. Langenin, pour permis d'ériger une boutique de forge, déclarant ne pouvoir recommander l'octroi dudit permis  
 Sur proposition de M. le Commissaire Auey  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
 Résolu D'approuver ledit rapport.

17950 Soumis un rapport du Dept en loi au sujet de l'emploi de la pierre dans la construction des édifices municipaux.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Auey  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu Qu'à l'avenir toute construction municipale sera faite avec de la pierre naturelle du pays, taillée par des ouvriers du pays, et qu'une clause à cet effet soit insérée dans les devis pour la construction des édifices municipaux

19914 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef recommandant de permettre à M. J. B. Lalonde de transporter une maison en bois de son site actuel sur le chemin de la Côte des Neiges jusqu'à un lot situé au coin des rues Decelles et Marichal  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu D'accorder le permis demandé, aux conditions mentionnées dans le rapport du Député Ingénieur en Chef.

19918 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses recommandant de permettre à M. M. Lefebvre Frères, d'installer un moteur électrique de 5 c. v. sur le lot No cad. 3, quartier ouest No 38 Place Youville.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Auey  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
 Résolu D'accorder le permis demandé.

20053 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses recommandant de permettre à la Ford Motor Company of Canada de construire un réservoir pour l'emmagasiner de la gazoline sur le lot No cad. 10,

sulds. 114-115a-116a-117-118-119a - p. 133-134-134a et p. 154, quartier Laurier, 127 Avenue Laurier.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Auey  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
 Résolu D'accorder ledit permis.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$13,410.77 suivant liste certifiée  
 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu D'en autoriser le paiement

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$16,379.69, suivant liste certifiée.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu D'en autoriser le paiement.

Soumis le dossier au sujet de la réclamation de M. de Pierre Richard et les.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu De référer au département en loi pour rapport.

Soumis le rapport du Surintendant des Bâtisses transmettant le budget supplémentaire du mois de mai.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu D'approuver ledit budget supplémentaire comme suit, pour l'exercice 1914, les augmentations de salaires y mentionnées devant prendre effet à compter du 15 mai courant, et de faire rapport au Conseil recommandant le vote des crédits nécessaires comme suit: -

Alcide Chausse - Architecte de la Cité et Surintendant des Bâtisses	\$4000.
Melle B. Mayrand - Secrétaire du Surintendant	750.
Assistante secrétaire	500.
Inspection des Bâtisses	
H. Eug. Lévêque	Inspecteur en Chef 1700.
J. P. Laberge	Inspecteur 1100.
E. Pepin	do 1100.
E. F. Leclair	do 1100.
G. R. Vincent	do 1100.
L. C. Masson	do 1100.
	do 1000.



	Inspecteur	7,1000
	Ingénieur Civil	1200
Alex. Leclerc	Commis en Chef	1,350.
J. H. Barrette	Commis & Messenger	550.
	Commis	400.
	Inspecteurs des Echafaudages	1000.
Inspection des Edifices Publics		
J. N. Gauthier	Inspecteur des Edifices Publics	1,500.
	Asst. do do do	800.
	Commis	400.
Inspection de la Plomberie		
P. A. Connelly	Inspecteur en Chef	1,500.
J. P. Taussey	Inspecteur	950.
A. Demers	do	950.
J. J. Curry	do	950.
J. B. Galipault	do	950.
E. Robinson	do	950.
J. B. Lalonde	do	950.
G. Rice	do	950.
P. E. Perras	Commis	750.
	Inspecteur	800.
	do	800.
	do	800.
Inspection des Chaudières à Vapeur		
E. O. Champagne	Inspecteur en Chef	3,000.
R. Marchand	Inspecteur	1,600.
	do	1,200.
	do pour nuisance de la fumée	900.
A. W. Lemieux	Commis	650.
Service d'Architecture		
E. E. Lacas	Assistant Architecte	1,500.
	Dessinateur	1,000.
	Commis	400.
J. O. Veune	Surveillant de Construction	1,200.

Soumis des formules de soumissions pour la construction de quatre chalets de nécessité à l'Île Ste Hélène  
 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu d'approuver lesdites formules et d'autoriser la demande de soumissions  
 Soumise une lettre concernant la prise possession par la Ville de certains

portions des avenues Philip's Ville et Forest's Ville - Marlboro & Northcliffe  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu de référer au département en loi pour rapport  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu que le surintendant des Edifices Municipaux soit autorisé à commencer les travaux de redistribution des bureaux à l'Hotel de Ville à même ses appropriations générales  
 Soumis le rapport de l'Assistant Agent des Achats et des Ventes et de l'Ingénieur en Chef, au sujet des soumissions reçues pour la fourniture et la livraison de 1000 tonnes de mastic d'asphalte pour la confection de trottoirs permanents, durant l'exercice 1914  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu que le contrat soit accordé à la Elder & Lane Asphalt Co. Ltd. pour la fourniture et la livraison de 1000 tonnes de mastic d'asphalte, "marque Lobsenz" à raison de \$14.95 la tonne, faisant un total de \$14,950.00, que les chèques de dépôt soient remis aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat et que son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient priés de signer le contrat à intervenir  
 Soumis à ce sujet une communication de la Canada Fibers Co. Ltd. donnant certaines informations concernant le matériel qu'elle offre de fournir à la Ville  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu de référer ladite communication à l'Ingénieur en Chef pour références quand d'autres soumissions seront demandées, et avec instructions de faire l'examen du matériel mentionné et de s'enquérir des prix payés pour ce matériel par les autres Villes  
 Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef sur les soumissions reçues pour la fourniture de charbon pour le département de l'Alfreduec  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu d'accorder les contrats comme suit:—  
 Rien of Mine  
 J. O. Sabreque & Coie 5000 tonnes 4.10 à la tonne  
 L. Cohen & Son 5000 tonnes 4.10 à la tonne

Charbon Slack  
 J. O. Labrecque & Co 15000 tonnes 3.35 la tonne  
 Charbon Bird's Eye  
 Geo Hall Coal Co. 30000 tonnes 2.43 la tonne

Il est en outre

Resolu D'autoriser la remise des dépôts, ou parties des dépôts aux sous-missionnaires qui n'ont pas obtenu les contrats ou parties de contrats, et de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de signer les contrats notariés à intervenir

Gouvernement  
 J. H. Beaudin Sec.  
 Médecine Municipal

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commisaires  
 Tenue le 22 mai 1914

Présente,

Son Honneur le Maire Martin, Président  
 M. le Commissaire Gauthier,  
 Heibut.

Sur proposition de M. le Commissaire Gauthier,

Appuyé par M. le Commissaire Heibut, il est

Resolu Un que les travaux de construction de la conduite de raccordement entre le Canal Lachine et le plan de stimulation de la Cité sont terminés, et qu'il est du plus grand intérêt pour la Cité de mettre à l'exécution dans le plus bref délai possible le raccordement.

Un que les analyses et essais sur lesquels il a été précédé par l'analyste du département de l'Algueduc ont établi que l'eau du canal traité par l'hypochlorite de chaux donne en conséquence peut être rendue potable sans danger pour la santé publique au moins égale que celle actuellement fournie par la conduite latérale de l'Algueduc, et que la dose d'hypochlorite de chaux à employer pour ce traitement ne donnera aucun goût perceptible.

Un en conséquence, il soit donné ordre à l'Ingénieur en chef de procéder immédiatement à cet essai pour une durée de deux ou trois jours.

Un par mesure ultérieure de précaution, ou plutôt pour ôter toute crainte, les citoyens soient invités à faire bouillir bien pour la fin d'alimentation.

Un il soit également demandé à M. Maclean Ingénieur en chef de Chanoux de vouloir bien faire passer, durant cet essai, le dragage du Canal en amont de la prise d'eau.

17516. Soumis un rapport du département en lui demandant l'autorisation d'engager un certain nombre d'inspecteurs Immeubles, pour combattre la prétention de demandeurs dans l'action prise par M. G. J. St. Denis, en contestation du rôle d'évaluation. Sur proposition de M. le Commissaire Heibut, Appuyé par M. le Commissaire Gauthier, il est

Resolu D'approuver ledit rapport et de nommer MM. M. Agincourt, J. Bumbay, Leguin, Remi Gibeau, Julien Blinnet et J. Charpentier pour agir en ce cas

20191. M. le Commissaire Amey prend son siège. Soumis un rapport du département en loi, recommandant de payer le montant du jugement rendu par la Cour Supérieure et confirmé par la Cour de Révision dans une cause portant le No. 2630 de dossier de la Cour Supérieure, (Melville & Michon c. La Cité de Montréal) ainsi que les frais jusqu'à date, savoir:

Au demandeur \$1,298 avec intérêt du 19 octobre 1911

M. le Juge Duranbeau

Pris en Cour Supérieure #1075 avec intérêt du 22 octobre 1912

Pris en Cour de Révision #3910

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Resolu Sur ledit rapport est approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer les montants ci-dessus à même le fonds de réserve.

20157. Soumis une lettre du Secrétaire de l'Union de Beignettes de Montréal, demandant de leur vouloir faire un jeu pour une entrevue des représentants de l'Union avec le Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Resolu D'inviter les représentants de l'Union à venir au Bureau mardi le 26. à 10.30 heures.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Resolu D'inviter les représentants de l'Union à venir au Bureau mardi le 26. à 10.30 heures.

Soumis une communication de M. William Lamb demandant que le Bureau lui transfère le bail de M. Ed. Duff pour l'étal No. 6 du Marché Saint-Antoine.

Resoudre sur la solution page 418

Sur proposition de M. le Commissaire Amey,

Resolu Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est D'inscrire au Surintendant du Marché pour rapport.

20174. Soumis une lettre de M. J. Henderson, sollicitant la position de Surveillant de travaux de jour.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Resolu Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est D'inscrire au Surintendant du Travaux pour référence ultérieure.

20176. Soumis un rapport du Surintendant de l'Edifice Municipal demandant d'être autorisé à installer un téléphone dans le bureau du Surintendant du Matériel roulant de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Resolu Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est D'accorder l'autorisation demandée.

Soumis une lettre de M. Hugh Marchand, offrant un produit appelé "molasmit", pour l'alimentation des chevaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Resolu Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est D'inscrire au Surintendant de l'Edifice du département de Police et au Surintendant du département de l'Encouragement pour rapport conjoint.

1955. Soumis un rapport du Surintendant du Marché recommandant de faire voter un crédit de \$1800 pour la démolition et la reconstruction d'une partie du mur extérieur du Marché. Comme cours côté sud, lequel est dans un état de ruine.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Resolu Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est D'approuver ledit rapport, de recommander au Conseil le vote du crédit ci-dessus, et d'autoriser le demandeur à démissionner, avec instruction au Surintendant du Bâtiment de prévoir dans le devis pour une future partie sur la cour côté nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu Les M<sup>rs</sup> Commisaires Mc Donald sont delegues avec M<sup>r</sup> Commisaires Cote, pour représenter le Bureau à la Convention de la "International Conference on City Planning", qui aura lieu à Toronto, le 25, 26 et 27 mai courant.

Sur proposition de M<sup>r</sup> Commisaires Amey  
Appuyé par M<sup>r</sup> Commisaires Hibert, il est  
Résolu M<sup>r</sup> Tishie, architecte, soit chargé de préparer les plans et devis pour la construction de l'un des quartiers Saint-Georges.

Une délégation, représentant la Montreal Publicity Association se présente devant le Bureau au sujet de la vente que la Association du Club de Publicité de l'Etat Quin et du Canada fera à Montréal au cours du mois de juin prochain.  
Après pourparlers, la question sera considérée.

Reçu une communication de M<sup>r</sup> William J. Sands offrant ses services comme Ingénieur-Consultant.

Sur proposition de M<sup>r</sup> Commisaires Cote,  
Appuyé par M<sup>r</sup> Commisaires Hibert, il est

Resolu D'informer M<sup>r</sup> Sands que la Cité n'a pas besoin d'Ingénieur-Consultant pour le moment.

M<sup>r</sup> Commisaires Hibert laissent son siège.  
Reçu une lettre du Secrétaire de l'Association des Ingénieurs Stationnaires, concernant la nomination de nouveaux assistants Inspecteurs de Chaudières.

Sur proposition de M<sup>r</sup> Commisaires Amey  
Appuyé par M<sup>r</sup> Commisaires Cote, il est

Resolu Les Inspecteurs des Chaudières sont autorisés à faire subir de nouveaux examens pour une position d'Assistant-Ingénieur, et à notifier ledite Association.

Reçu une communication de M<sup>r</sup> J. C. Georges-Coutant offrant de publier une annonce relative dans le Bulletin de la Chambre de Commerce de Montréal.

Sur proposition de M<sup>r</sup> Commisaires Cote,  
Appuyé par M<sup>r</sup> Commisaires Amey, il est

Resolu Les M<sup>rs</sup> Bureau furent dans sa résolution du 30 avril 1914 refusant la demande ci-dessus, sous certaines réserves, et que M<sup>r</sup> Côté ait été informé en conséquence.

20092. Reçu un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant deux copies de plan, montrant les travaux à être exécutés sur l'ancien Outaouais, et recommandant de demander des soumissions pour la construction dudit escalier.

Sur proposition de M<sup>r</sup> Commisaires Cote,  
Appuyé par M<sup>r</sup> Commisaires Amey, il est

Resolu D'approuver ledit plan et d'autoriser la demande de soumission immédiate.

19787. Reçu une lettre de M<sup>r</sup> J. A. Venn demandant le paiement d'un parti de ses honoraires pour services professionnels, en rapport avec la préparation de plans et devis et la surveillance de la construction de la Caserne de Pompier No. 39.

Sur proposition de M<sup>r</sup> Commisaires Mc Donald,  
Appuyé par M<sup>r</sup> Commisaires Amey, il est

Resolu De référer au Chef du département de l'Incendie pour rapport immédiat.

M<sup>r</sup> E. E. Weldon et M<sup>r</sup> J. D. Beaudry se présentent devant le Bureau avec une délégation de la Congrégation des Routes. M<sup>r</sup> Blain de la National Paving & Assoc. est aussi présent. Les deux faits, au sujet des Routes, quelques suggestions qu'il s'engage à mettre par écrit.

Reçu un mandat vérifié par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$ 49,911.06

Sur proposition de M<sup>r</sup> Commisaires Mc Donald,  
Appuyé par M<sup>r</sup> Commisaires Cote, il est

Resolu D'en autoriser le paiement

Les Honoraires de M<sup>r</sup> W. J. G. sont quittés son siège, et  
Sur proposition de M<sup>r</sup> Commisaires Mc Donald  
Appuyé par M<sup>r</sup> Commisaires Cote, il est

Resolu Sur M<sup>e</sup> Commisair Amey, est nommé President.

Sur proposition de M<sup>e</sup> Commisair Cote,

Appuyé par M<sup>e</sup> Commisair McDonald, il est Resolu Sur l'ingenieur Surintendant de la Voie, rezon instruction de mettre sur la rue Saint-Francois l'aveil, meilleur pavage possible (Macadam ou phalti)

Levons un mandat, au montant de \$ 696.00 representant la balance du contrat de M<sup>e</sup> J. E. Bourassa & Co pour l'ameublement de la Cour de Recorder, dans l'Annap.

Sur proposition de M<sup>e</sup> Commisair Heibert,

Appuyé par M<sup>e</sup> Commisair Cote, il est Resolu De renvoyer le paiement.

19996. Levons un rapport de Surintendant du Parc Mont-Royal sur une communication de M<sup>e</sup> l'Échevin Vandelaar, relativement aux exercices militaires sur la Terre Phatoh.

Sur proposition de M<sup>e</sup> Commisair Amey,

Appuyé par M<sup>e</sup> Commisair McDonald, il est Resolu Sur ledit rapport soit approuvé, et que copie en soit envoyée à M<sup>e</sup> l'Échevin Vandelaar.

Levons une lettre de M<sup>e</sup> J. Lafleur, M<sup>e</sup> Dougall, & Coi, concernant la nuisance causée par la fumée qui s'échappe des ateliers de la Montreal Turbine Locomotive Corporation.

Sur proposition de M<sup>e</sup> Commisair Amey,

Appuyé par M<sup>e</sup> Commisair McDonald, il est Resolu De référer à l'Inspecteur de Chaudières pour rapport.

20165. Levons un rapport de l'ingenieur en chef, recommandant de permettre à la Royal Mount Co. d'abaisser le point existant présentement au-dessus de la muraille de fortification, en vue de la Bastion portant le No 168 & 169 de la rue Saint-Jacques.

Sur proposition de M<sup>e</sup> Commisair Cote,

Appuyé par M<sup>e</sup> Commisair McDonald, il est Resolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

19632. Levons un rapport de l'ingenieur en chef, transmettant un plan; au montant de \$ 1775.75 pour la construction d'un passage en asphalte, sur la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M<sup>e</sup> Commisair Cote,

Appuyé par M<sup>e</sup> Commisair Heibert, il est Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de voter ledit plan pour le faire exécuter.

M<sup>e</sup> l'Échevin Chantrel est présent devant le Bureau et suggère de faire don de la propriété relative pour l'élargissement de la rue Saint-Francois, dans le quartier de Hochelaga, afin de compléter cette amélioration sans délai.

Sur proposition de M<sup>e</sup> Commisair Cote,

Appuyé par M<sup>e</sup> Commisair Amey, il est Resolu De référer au Surintendant de l'Éclaircissement pour faire rapport immédiat.

Le Bureau décide, en premier lieu de porter l'attention à l'inspection des saumons reçus pour la fourniture et la livraison de chacun et de voir.

Les saumons de ce - dernier sont les :

	Charbon	Stève	Stève	Egg	Chêne	Défit
	1000 tues	1500 tues	3500	50 tues		
Wilson & Fines	7.75	7.50	7.75	8.00		\$ 4,652.50
André & Co	7.75	7.50	7.75			
	(200) tues	(300) tues	(500) tues			767.50
Mc Merchants local	7.75	7.50	7.75	8.00		4,652.50
J. Lafleur & Co	7.75	7.50	7.75	8.00		4,652.50
A. Gauthier	7.75	7.50	7.75			385.00
	(100) tues	(100) tues	(300) tues			
Mc Raybe	7.75	7.50	7.75	8.00		4,700.
A. Tardif	7.75	7.50	7.75	8.00		4,652.50
J. B. Beaudry	7.75	7.50	7.75	8.00		4,652.50
M. Vipond	6.25	7.75	7.50	7.75	8.00	4,746.25
George Hall local	6.10	7.75	7.50	7.75	8.00	4,740.00
L. Cohen & Co	5.50	7.75	7.50	7.75	8.00	4,800.00
Denis Labonte	7.75	7.50	7.75	8.00		4,652.50
J. P. Moreau	7.75	7.50	7.75	8.00		4,652.50
L. Privat	7.75	7.50	7.75	8.00		4,652.50
			7.75			
			(150) tues			

	Charbon de forge	Stove	Furnace	Egg	Chastnet	Deficit
	1000 lbs	1500 lbs	3300	50 lbs		
Evans Bros	7	7.75	7.30	7.75	—	4,612.50
Lafont & Luce		7.75	7.50	7.75	100	765.25
En d'approvisionnement						
remont de Canada	6.50	7.75	7.50	7.75	500	4,750
Duport & Beaudon		7.75	7.50	7.75	500	4,652.50
J. B. Laberge		7.75	7.50	7.75	500	4,652.50
André Paré	5.70	7.75	7.50	7.75	500	4,751.00

Soumissions pour Bois

	450000 pds	475000 pds	500000 pds	525000 pds	550000 pds
Martel Lumber Co	\$56.85	\$53.85	\$26.00	\$22.50	\$27.00
J. P. Marchand & Co		60.00		25.00	300.00
Emile Martineau	64.00	57.50	30.00	25.00	150.00
Lamare & Luce		69.65		28.85	74.30
James Shearer		56.00		25.20	264.50
J. Vincent Lumber	53.00			22.50	2497.50
E. Deschamps & Co	37.00	35.00	22.00	25.70	2,500.00

Sur proposition de M. L. Commissionaire Cote  
 Approuve par M. L. Commissionaire Amey il est  
 Resolu De repasser lesdites soumissions a l'ingenieur en chef  
 et a l'assistant Agent de achats et de ventes pour  
 tabulation et rapport, et de remettre le cheque de  
 depot au Treasurier de la Cote.

Procurer  
 Sec.  
 Agournement  
 Médéric Martiny

Procès verbal d'un assemblee du Bureau de Commissionaire  
 tenu le 26 Mars 1914

Présents,  
 Son Honneur le Maire M. L. Commissionaire Amey  
 Cote  
 Hibert

Les minutes sont lues et approuvées.

20236. L'Commissionaire invite le Cite de Montreal  
 d'envoyer une delégation a la Convention de la "Alber-  
 ta Town Planning and Housing Association" devant  
 avoir lieu a Calgary, les 16, 17, et 18 juin prochain.  
 Sur proposition de M. L. Commissionaire Hibert,  
 Approuve par M. L. Commissionaire Amey, il est  
 Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de nommer  
 une delégation pour représenter la Cite, a ladite Convention.

Sur proposition de M. L. Commissionaire Hibert,  
 approuve par Son Honneur le Maire, il est  
 Resolu De nommer les personnes suivantes, comme Comite  
 des:

- Horace Racine pour porte le No. 811
- David Gauthier " " " " 824
- J. Paul Lamy " " " " 825
- Edmond Richer " " " " 828
- Ludger Blanchet " " " " 829
- Victor Daignault " " " " 830
- Armand Baron " " " " 835
- Emile Boivin " " " " 836
- J. Alex. Larocque " " " " 848
- Ephrem Robichaud " " " " 856
- Ernest Levesque " " " " 857
- Philippe E. Cloutier " " " " 860
- J. Ste. Bertrand " " " " 867
- Antoine Bergeron " " " " 877
- R. Alda Belliveau " " " " 879
- Armand Maje " " " " 886
- Victor Doyon " " " " 888
- Leonard Simette " " " " 889
- Arthur Belanger " " " " 890
- Joseph Tremblay " " " " 892

- Jos. Am. Lacombe pour porteur l. No 893
- Jos. Lussot " " " " 895
- Théodore Languet " " " " 896
- Armand Lefebvre " " " " 898
- Nicolas L. Sans " " " " 901
- Augustin Duquette " " " " 902
- Japhet Breunbos " " " " 903
- Laur. Cormier " " " " 904

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert,  
Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu D'approuver la nomination des personnes ci-dessus mentionnées

Reçu une communication de la Montreal Water and Power Co. faisant certaines suggestions au sujet de son service

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu D'informer ladite Compagnie que le Bureau de Commisaires a demandé au Conseil d'nommer des experts pour examiner sa proposition, mais qu'en attendant la décision du Conseil, le Bureau de Commisaires n'a pas d'objection à examiner le plan des extensions qu'elle se propose de soumettre.

20269. Reçu une communication de l'Association des Ingénieurs Stationnaires, au sujet de la nomination de deux nouveaux Assesseurs Inspecteurs de travaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubry  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'informer ladite Association que l'un de ces Inspecteurs a été nommé; et que pour ce qui regard le deuxième, des examens seront eubés, et le plan compétent sera nommé.

19959. Reçu le dossier au sujet d'un acte d'arrangement entre la Ville et la Compagnie de Transport Canadien concernant la location de certaines rues situées aux alentours de la gare Vieux

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De référer au département en lui pour savoir si la proposition de la Compagnie est bien fondée et si la Ville est tenue d'y faire une rue de largeur de rue publique, de faire rapport au Conseil en conséquence.

20246. Reçu un projet de M. Napoléon Marsen au sujet d'une demande de permis de construction.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De référer au département en lui pour rapport immédiat.

19054. Reçu une communication de la Compagnie de Téléphone Bell, demandant que la clause 5 des conditions imposées, en rapport avec la construction d'une route sous le trottoir, suivant permis accordé par le Conseil le 4 mai 1914, soit amendé, en remplaçant les mots "48 heures, par les mots, 1 mois conformément au règlement 437, section 25e.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De recommander au Conseil que le rapport de Commisaires en date du 30 avril 1914, approuvé le 4 mai, soit considéré et amendé dans le sens indiqué ci-dessus.

Reçu le dossier soumis le budget de la Ville de Paris

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De référer à M. le Commissaire Hibert pour examen.

Reçu une communication du Comité Franc-Anglais sollicitant une entente avec le Bureau au sujet de la création d'un musée d'art.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est

Resolu D'informer ledit Comité que le Bureau sera heureux de le recevoir le 27 courant vers 20 h. (J.M.)

20253. Reçu un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant la pose de conduites d'eau dans les rues suivantes:

Contrecoeur, au sud de la rue Notre Dame # 725.00  
 4e rue Avenue sud et nord de Saint-Jacques 2 200.00  
 Saint-Denis, nord de Luyot (34e rue) 1675.00  
 Saint-Denis, sud de Rochambault (32e rue) 2 200.00  
 à la rue Luyot (34e rue) 2 200.00  
 Clou, nord de Saint-Louis 550.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est  
 Résolu D'approuver ledit rapport, le montant en sera  
 devant être imputé sur le crédit vote pour le  
 de conduite principale.

19003. Soumis un rapport du Surintendant de l'Edifice  
 Municipal déclarant que la propriété acquise  
 pour la construction d'un édifice de bain, sur la rue  
 Saint-Georges, peuvent être démolies.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubry,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu D'autoriser la vente à l'enchère des matériaux de dé-  
 molition de ces propriétés, et de charger l'architecte  
 Piché de préparer les plans et devis pour la construction  
 d'un édifice de bain.

20160. Soumis une communication du Canadian Municipal  
 Journal, sollicitant des avances de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est  
 Résolu En raison de la pratique suivie jusqu'à pré-  
 sent le Bureau ne peut faire droit à cette demande.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la  
 Ville, au montant de \$ 344441.92 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu De autoriser le paiement.

Soumis un rapport de son Honneur le Maire décla-  
 rant avoir nommé M. J. A. Landry et S. C. Plummer  
 pour agir comme estimateurs dans l'expropriation de  
 la propriété de M. C. H. Blau.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer au Président du Bureau de l'Estimation pour  
 sa information.

18991. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, au  
 sujet de la plainte de M. J. H. Fugère, concernant le  
 procès-verbal de fosse à long de l'avenue de Jarry et  
 de l'É. H.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu De référer au département de l'É. H. et au département  
 de l'Hygiène pour le rapport conjoint et immédiat.

19284. Soumis le dossier concernant l'expropriation pour l'ou-  
 verture de la rue Roussseau, ainsi qu'un offre de  
 M. J. C. Lévesque, en date du 4 mai 1914, à l'effet  
 de vendre à la Ville la lots 277 et 278, surd. 1698  
 au prix de \$ 1.50 le pied.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu De faire rapport au conseil, recommandant d'ac-  
 cepter ledit offre, et de voter le crédit nécessaire  
 à cet effet.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef  
 au sujet de la demande de la Compagnie du Pa-  
 cifique Canadien pour permis de passer une voie d'é-  
 vitement sur la rue Rucy.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu De faire rapport au conseil, recommandant l'ac-  
 ceptation de la demande, aux conditions mention-  
 nées dans le rapport du Député Ingénieur en  
 Chef, avec en plus une autre condition à l'effet  
 d'obliger la Compagnie à maintenir en garde sur  
 cette voie d'évitement pour éviter les accidents.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef  
 recommandant de voter le passage en soute, à l'hygiène  
 pour une entrée à l'arrière de la rue Drummond,  
 au coût de \$ 300.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est



Resolu D'approuver ledite recommandation et de faire rap-  
port au Conseil en congrez.

Soumis: 1. Que communication de la Young Am-  
erican League, au sujet de sa visite a Montreal  
2. Que communication de l'Association Catholique  
de la Jeunesse Canadienne-Francaise, demandant  
une souscription pour un fete.

Sur proposition de M. L. Commisariat Cote,

Appuyé par M. L. Commisariat Hebert, il est

Resolu De transmettre ledite communication au Con-  
seil pour réponse a la Commission de Reception.

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices  
Municipaux suggerant de faire certains change-  
ments, au sujet de l'inscription des noms des  
Officiers de la Ville dans l'alphabet de l'annuaire  
des adresses de la Compagnie de Telephone Bell.

Sur proposition de M. L. Commisariat Cote,

Appuyé par M. L. Commisariat Hebert, il est

Resolu D'autoriser le Surintendant des Edifices Muni-  
cipaux a communiquer avec ledite Compagnie  
en vue d'effectuer ledite changements et a di-  
tuler l'attention de la Compagnie sur le fait que le  
Bureau a reçu plusieurs plaintes concernant le  
service de nuit.

Soumis un rapport du Directeur du Laboratoire  
Municipal recommandant l'achat d'un des-  
tylographe pour son département.

Sur proposition de M. L. Commisariat Hebert,

Appuyé par M. L. Commisariat Cote, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote  
d'une somme de \$157.50 pour cette fin.

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de  
la Cite, recommandant le vote des crédits addition-  
nels suivants:

- 2 Commisaires Comptables a raison de \$700 par annee  
du 25 mai au 31 decembre \$950.00
- Bureau General
- 1 bouc de Fleurissement

- 4 machines a additionner 1800.00
  - 1 Bureau general
  - 3 Bureaux de la Cite (cours)
  - 2 machines a écrire 275.00
  - Underwood No. 5
  - Cour du Nord
  - " de l'Est
- \$2525.00

Sur proposition de M. L. Commisariat Hebert,

Appuyé par M. L. Commisariat Cote, il est

Resolu D'approuver ledite recommandation et de faire rap-  
port au Conseil en congrez.

20206. Soumis un rapport du Surintendant de la Cite au sujet  
de la Lettre Torka Bros Ltd, demandant que la  
garantie offerte par ledite Compagnie en échange  
de bons et debentures émis par la Cite devant Cite  
de Saint-Henri, au montant de \$35000.00 réduite  
la dite Compagnie comme bonne soit réduite a  
\$11,000.00 ledite Compagnie ayant produit une  
déclaration assermentée qu'elle a rempli la  
obligation a elle imposée par le règlement 105  
de la dite Cite de Saint-Henri.

Sur proposition de M. L. Commisariat Hebert,

Appuyé par M. L. Commisariat Cote, il est

Resolu D'accepter ledite déclaration et de réduire la dite  
garantie a \$11,000.00 conformément a la recomman-  
dation du Surintendant de la Cite.

17805. Soumis un rapport du Bureau de Commisariat  
adopté le 6 mai 1914 a l'effet de permettre a la  
Municipal City Mining de construire deux courts  
a charbon sur Demarcon.

Attendu que cette organisation déclare renoncer  
a ses privilèges de privilèges qui lui a été accordé  
de construire et d'utiliser un court a charbon.

Sur proposition de M. L. Commisariat Hebert,

Appuyé par M. L. Commisariat Cote, il est

Resolu Sur rapport fait au Conseil recommandant  
d'abroger la resolution qui accordait ledit privilège.

20244. Soumettre un rapport du Comptable et Auditeur de la Cité, déclarant que le Budget de 1914, adopté par le Conseil, en décembre 1913, nécessite un crédit supplémentaire de \$ 435,205, en pour compléter les dépenses nécessaires pour l'entretien du département de la Voirie.

Sur proposition de M. L. Communiari Côté,

Appuyé par M. L. Communiari Côté, il est

Résolu De faire rapport au Conseil à l'effet d'autoriser l'imputation de cette somme sur le Budget supplémentaire.

Soumettre une résolution de Conseil, approuvant un rapport du Bureau de Communiari à l'effet d'autoriser les Avocats de la Cité à ne pas se prévaloir de la prescription, pendant un certain temps, dans deux réclames de M. M. Garant et Benoit, contre la Cité.

Sur proposition de M. L. Communiari Côté,

Appuyé par M. L. Communiari Hébert, il est

Résolu Que le délai mentionné dans ladite résolution soit prolongé de 90 jours.

Un délégué de travailleurs en Belgique se plaint de l'emploi de journaliers pour le travail à la fosse de la Belgique.

Sur proposition de M. L. Communiari Côté,

Appuyé par M. L. Communiari Anis, il est

Résolu Que instructions soient données à tous les chefs de départements intéressés de voir à ce que, dans tous les travaux ou la fosse de la Belgique sera nécessaire, il ne soit employé que des belgiques et non des journaliers.

17521. Soumettre un rapport du département en date au sujet de la demande d'un crédit additionnel de \$ 7568.92 en rapport avec la construction d'égoûts dans le quartier Mont-Royal, déclarant que la somme de \$ 6652.24 n'est pas due à l'entrepreneur et que la différence entre cette somme et celle de \$ 7568.92 fait partie de plus de contrat.

Sur proposition de M. L. Communiari Côté,

Appuyé par M. L. Communiari Hébert, il est

Résolu De visiter la réclamation de l'entrepreneur M. Demers et de donner instructions au Surintendant de l'Égoût de fournir des explications sur l'opinion donnée par l'Avocat en Chef de la Cité.

Soumettre une communication de la Société Royale au sujet du chauffage du bain Laviolette.

Sur proposition de M. L. Communiari Anis,

Appuyé par M. L. Communiari Hébert, il est

Résolu De référer au Surintendant de l'Édifice Municipal pour rapport.

20284. Soumettre une communication de la Fraternité Internationale du Ouvrier Électricien, adressée aux Entrepreneurs Électriciens.

Sur proposition de M. L. Communiari Anis,

Appuyé par M. L. Communiari Hébert, il est

Résolu De référer au Surintendant du département de l'Éclairage et au département en son pour rapport.

M. Monty, avocat, est présent au Bureau au sujet de la réclamation de M. M. Seguin et Guindon, contre la Cité.

Sur proposition de M. L. Communiari Côté,

Appuyé par M. L. Communiari Anis, il est

Résolu Que l'étude de cette question soit confiée avec confiance entre les Avocats de la Ville, le Surintendant de la Voirie et M. L. Communiari Côté.

1913. Soumettre une résolution de Conseil, en date du 19 août 1913 approuvant un rapport du Bureau de Communiari à l'effet d'accepter l'offre de la Compagnie du Pacifique Canadien de céder à la Cité un certain terrain pour l'élargissement du Boulevard Gouin dans le quartier Hochberg.

Sur proposition de M. L. Communiari Côté,

Appuyé par M. L. Communiari Anis, il est

Résolu De donner instructions au département en son de prendre les dernières procédures dans cette affaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis  
 Appuyé par M. le Commissaire Lévesque, il est  
 Résolu De donner instruction au Chef de département de  
 Incendies de faire installer une boîte d'alarme, au  
 coin des rues Saint-Arsem et de Lanaudière.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis  
 Appuyé par M. le Commissaire Lévesque, il est  
 Résolu De donner instruction à l'ingénieur en Chef de fa-  
 ire poser un macadam de plus sur la largeur, au trot-  
 toir de la rue Saint-Arsem à partir de la rue de  
 La Roche jusqu'à la rue de Lanaudière.

20249. Soumis un rapport du Surintendant de Ma-  
 chis demandant l'autorisation de faire faire cer-  
 tains travaux de réparations aux murs extérieurs  
 du Marché Saint-Laurent et Saint-Jean  
 Baptiste, au coût total de \$ 450.00

Sur proposition de M. le Commissaire Anis,  
 Appuyé par M. le Commissaire Lévesque, il est  
 Résolu D'accorder l'adite autorisation.

Rejoûnement  
 J. L. Lavecau M. J. J. J. J.  
 Sec.

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commission  
 tenue le 27 mai 1914 Q. M.  
 Présente,

Le Maire M. L. Marc Martin  
 M. le Commissaire Anis  
 Lévesque  
 Hébert

Soumis un rapport du Surintendant de Police  
 approuvé par Le Maire, recommandant  
 la nomination des personnes ci-après mentionnées à la  
 position de constables.

Philippe Hébert	pour porter le No.	816
Armand Martin	pour porter le No.	817
Lucien Bouzgeron	"	818
Anis Dore	"	819
Alphonse Pigeon	"	820
Herbert Bluteau	"	823
Maurice Beaman	"	841
J. M. Desormeaux	"	846
Alfred Beuchette	"	847
Jules M. Pigeon	"	849
J. A. Ribatault	"	850
Léo M. M. M.	"	851
Ernest Gauthier	"	852
Adolphe Simard	"	853
Le D. Grenier	"	864
Armand Pigeon	"	865
Kornélie M. M.	"	866
J. H. Lavoie	"	869
Isaac Pelletier	"	870
Théophile Abier	"	874
Thomas A. Martin	"	878
Maurice Desormeaux	"	882
Maurice Melançon	"	885
Emile M. M.	"	887
Edmond Desormeaux	"	888
Charles Mc Nelly	"	889
Théophile Desormeaux	"	905
Charles Tremblay	"	906
Edmond Pouchard	"	908
J. H. Rousseau	"	911

Joseph Senical pour porter le No 913  
 Dama Gaze 919  
 Phidula Phumier 920  
 Stanislas Drumblay 921  
 Raphael Bellmand 927  
 David Bellin 928  
 Joseph Bastien 929  
 Ch. Henri Goubt 930  
 Lucie Pauvill 931  
 Lucie Godin 932

Sur proposition de M. le Commissaire Amis  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu D'approuver ledit rapport.

<sup>20105</sup>  
<sup>20215</sup> Soumission rapport du Trésorier de la Cité, approuvé  
 vi par Son Honneur le Maire, recommandant la  
 nomination de M. D. M. Black comme Trésorier-  
 Extérieur de taxes personnelles, au salaire de \$ 750.00  
 par année sans commission en remplacement  
 de M. Denehy

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu D'approuver ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Amis,  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu Qu'à l'avance, lorsqu'il s'agira de nommer un Ins-  
 pecteur de Plomberie ou de Robinets, les applica-  
 tions seules des hommes de métier seront con-  
 sidérées.

Soumission rapport du Chef de département des In-  
 cendies, approuvé par Son Honneur le Maire, re-  
 commandant la destitution du chauffeur Andrew  
 Thompson, pour cause:

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumission rapport du Surintendant du Service de  
 l'Incendiation, approuvé par Son Honneur le Maire  
 recommandant la nomination de M. J. M. Water, com-

missaire du département de l'Incendiation, au sa-  
 laire annuel de \$ 1000.00

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est  
 Résolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au  
 Conseil pour le vote de ce dit salaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu Qu'ordre soit donné à l'Ingénieur en Chef de  
 faire ouvrir la rue Saint-Laurent, qu'après l'heur  
 sus, et de notifier l'entrepreneur pour la continua-  
 tion d'igniter M. Fiquier, d'avoir à remettre la rue  
 en bon état

M. M. Wilkin Martel, demandeur en permis pour sur la  
 bonne avenue sur la Place Lafontaine.

Le Surintendant de Taxes, présent, s'étant  
 opposé à ce que ce permis soit accordé.  
 Et le Bureau décidé conformément à cette résolu-  
 tion.

Soumission de mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité  
 au montant de \$ 549305.50, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu Que l'autorisation soit accordée.

Soumission rapport du Surintendant du départe-  
 ment de l'Éclairage, recommandant que les lampes  
 additionnelles soient installées et que des change-  
 ments soient faits aux endroits mentionnés dans  
 ledit rapport

Soumission état préparé par le Comptable de Finances  
 concernant les dépenses encourues à date, Re: Election  
 Municipale.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu Qu'ordre soit donné de payer de certains comptes non encore soldés.

20301

Soumis un petit requisi à la Ville par M. C. Nadeau le bodere à la requête de M. C. Dignard, qui se plaint du fait que les employés de la Ville prennent l'eau à une fontaine située à proximité de sa résidence.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au département en lui pour rapport et de donner instructions à l'ingénieur en chef de voir à ce que les employés prennent de l'eau à un autre endroit où ils ne causeraient pas de nuisance dont on se plaint.

20282

Soumis une communication de M. M. Fortin, Maître, le représentant M. P. E. Thome, au sujet d'un casseuse de pierre qui sur M. Coud mettrait en opération en arrière des nos 503 et 505 du chemin de la Côte de Neiges, ainsi que d'un permis qui aurait été accordé au même M. Coud, pour construire un maison à appartements.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au département en lui pour rapport immédiat.

20360

Soumis un rapport du Surintendant de l'Impression et de la Papeterie, demandant d'être autorisé à faire imprimer le papier requis pour la confection de toutes élections.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'autoriser le Surintendant de l'Impression conformément à son rapport.

20278

Soumis une lettre de M. l'abbé M. Bélanger, curé de Saint Louis de France, contenant diverses suggestions concernant le projet de rue, l'élargissement de la rue Roy, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De l'ingénieur en chef requière instructions d'organiser un service pour l'embellissement du papier et autres bûches dans la rue et de lui demander s'il peut

organiser un service avec son personnel actuel et de faire rapport immédiatement.

Il est, en outre

Résolu De donner instruction au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène de donner les ordres nécessaires pour que les cours soient maintenus en bon état de propreté.

Il est aussi

Résolu De référer la partie de ladite lettre, concernant les droits et servitudes de citoyens au département en lui pour rapport immédiat.

Il est, aussi

Résolu De informer M. Bélanger qu'en vue de l'exigence du Budget de la Ville, le quantum d'élargissement de la rue Roy est remis à plus tard.

19792

Soumis un rapport du département en lui concernant la pose de l'étiquette de l'Union de Typographes sur les impressions de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Amis.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu Des instructions soient données au Surintendant de l'Impression et de la Papeterie de voir à ce que l'étiquette de l'Union de Typographes soit mise sur toutes les impressions que la Ville fera à l'avenir.

Attendu que le contrat pour la confection de uniformes pour le département de Police a été adjugé par l'ancien Bureau de Commissaire, pour l'exercice de 1914.

Il est proposé par M. le Commissaire Hébert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu Que la résolution du présent Bureau de Commissaire en date du 20 mai 1914 à l'effet de demander de nouvelles fournitures pour les uniformes de deux cents hommes de police additionnels soit rescindée et annulée.

Il est en outre

Résolu D'autoriser l'Intendant Agent de Police et de Vente à donner des commandes de deux cents uniformes de police aux fournisseurs qui ont obtenu le contrat pour l'année 1914.

19875. Soumis un rapport de l'ingénieur Supérieur de l'Alguedon, concernant la réclamation de M<sup>rs</sup> Lumban & Roberson, pour un rapport avec leur contrat pour les travaux d'agrandissement de l'Alguedon. Son proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Côté.

Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, il est Résolu De rejeter ladite réclamation au département en la pour rapport immédiat.

Soumis un mandata vérifiés par le Contrôleur de la C<sup>te</sup> au montant de \$29601.77 suivant liste certifiée.

Son proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Côté, il est

Résolu De en autoriser le paiement.

19534-19552. Soumis des rapports du Supérieur du département des Privilèges et du Licencier, recommandant: 1. De permettre à la Island Land Co. de construire deux routes à charbon sous le trottoir de la rue Peel, près de la rue Sainte-Catherine.

2. De permettre à M<sup>e</sup> E. Apriel de construire une route à charbon sous le trottoir de la rue Saint-Hubert près de la rue Rachel.

Son proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant l'octroi de ladite privilèges.

19862. Soumis un rapport du Président du Bureau de C<sup>te</sup> mateurs, transmettant un état fourni par le M<sup>rs</sup> et Light Street, Touché concernant la valeur des tuyaux, poteaux, fils, etc. appartenant à ladite Compagnie.

Son proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Côté, il est

Résolu De rejeter au département en la pour faire des procédures nécessaires devant la Cour de Record, en vue de faire adopter cette bon d'évaluation.

Soumis un rapport de l'Assistant Agent du Débit et de Vente, recommandant de rembourser à la C<sup>te</sup> de la Coal Co. un montant de \$1700 étant la balance de

dépôt fait en rapport avec leur commission pour la fourniture de charbon "Birds-Eye".

Son proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis une formule d'annonce pour la demande de commission pour la construction d'un bâtiment à la Station de pompe du Bas. Rivier.

Son proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Côté,

Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'approuver ladite annonce et d'en autoriser l'impression.

13946. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la C<sup>te</sup> concernant le projet de contrat à intervenir entre la C<sup>te</sup> et la Compagnie de Tramways pour l'établissement d'une ligne de tramways sur la rue de Fleury et

Son proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert,

Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Auzier, il est

Résolu De rejeter au Notaire de la C<sup>te</sup> pour compléter le contrat.

20239. Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef, transmettant deux comptes, aux montants de \$1124.20 et 447.70 dont le paiement est réclamé par le M<sup>rs</sup> et Water & Power Co.

Son proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Côté,

Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, il est

Résolu De rejeter au département en la pour rapport

20186. Soumis le dossier, concernant l'adjudication du contrat pour la fourniture de charbon en fil de fer.

Son proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert,

Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Auzier, il est

Résolu De donner instruction au Notaire de la Ville de faire accepter la commission et d'en faire la commission au et de la lui faire signer, ainsi qu'il par le Notaire de la Ville.

20269. Soumis une communication de M<sup>e</sup> J. B. Baillargeon concernant le permis de possession pour la Ville d'un terrain de rue Market et North Cliff.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est  
Résolu De référer au département en son pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
Résolu Que l'ingénieur en chef reçoit instruction de faire  
le Boulevard Saint-Laurent, de la rue Notre-Dame  
au Fort, sans tenir compte de l'immeuble ex-  
istant à la Ville, sur le côté est des rues Saint-  
Laurent et Saint-Paul et occupé par M. G. E.  
Coché & Company.

20242. Soumis une communication de M. J. B. Desautels,  
offrant de vendre à la Ville certains lots pour l'éla-  
gissement du chemin de la Savane.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu De référer au département en son (M. Jary) pour savoir  
s'il y a des propriétés dont la Ville a besoin.

Soumis une lettre de M. de Seminaire de Saint-  
Sulpice, au sujet de la permission accordée à  
la Ville, pour l'installation du tuyau spécial pour  
mener l'égout au Canal Lachine.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,  
Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est  
Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

20247. Soumis une lettre de l'Association de Reformes Mu-  
nicipales du Quartier LaSalle demandant de se réunir  
à l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Louis pour y tenir  
les assemblées.

Sur proposition de M. le Commissaire Ancy  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
Résolu De référer au Surintendant des Edifices Municipaux  
pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
Résolu Que, sans préjudice et sans nuire de tout le droit  
de la Ville, la Compagnie Cook Construction, soit pour

de lui vouloir acheter de matériel matériel  
le matériel dont elle a besoin pour l'exécution de  
son travail de l'égout.

20256. Soumis une communication de M. L. A. Amos, archi-  
tecte transmettant une réclamation de l'entre-  
preneur de la Caserne No. 25 pour la fourniture  
d'un certain quantité de charbon, représentant  
un somme de \$ 119.29

Sur proposition de M. le Commissaire Ancy  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
Résolu De référer au chef du département de l'Ingenieur  
pour rapport.

Soumis une communication de la Canadian Do-  
mestic Engineering Coalted, concernant le système  
de chauffage et de ventilation de la Caserne de  
l'Empire du Quartier Longue Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Ancy,  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
Résolu De référer à l'architecte M. Tichi pour rapport.

M. le Commissaire Hébert fait une interpellation au Bureau au sujet d'un  
article publié dans le journal "Le Star" du 26 courant, à l'effet que  
M. Albert Chevalier aurait produit à la Conférence pour l'embellissement  
des Villes, à Toronto, des exhibits mieux de deux ans et de nature à  
nuire à la bonne réputation de Montréal.

M. le Commissaire Hébert soumet que M. Chevalier devrait être mis en  
demeure de déclarer au Bureau, en vertu de quelle autorisation il a agi  
en cette circonstance.

Le Bureau concorde dans les remarques faites par M. le Commissaire  
Hébert.

19490. Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux et  
de l'Assistant Agent des Achats, des Ventes, recommandant d'accepter  
l'offre de la Compagnie "The Aqua Process Ltd" pour la fourniture d'eau  
oxygénée à l'Hôtel de Ville et à l'Alcove.

Sur proposition de M. le Commissaire Ancy  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu D'accepter la plus basse, conformément audit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De demander au Sr. Saint-Georges de faire une analyse du lait de Laurentien et de faire rapport.

Sur mise une offre de la Canada Securities Corporation Limited, de prendre des débentures de la Cité de Montréal pour un montant de \$730,000.00 à 4 1/2% datées le 1<sup>er</sup> mai 1914 et échéant le 1<sup>er</sup> mai 1954, d'intérêt étant payables semi-annuellement le 1<sup>er</sup> mai et novembre, à Montréal et à New York à 98.05 net et intérêt.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'accepter l'adite offre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De rescinder la résolution du Bureau, en date du 30 mars 1914 à l'effet d'autoriser la remise à M. M. Séguin & Guindon, d'une somme de \$146.80 à même un dépôt fait par eux, pour garantir le coût de la réparation de certains trottoirs au coin des rues Ste Catherine et Plessis.

Il est, en outre,

Resolu De rembourser à M. M. Séguin & Guindon une somme de \$228.10 à être chargée comme suit:—

\$71.40 représentant le montant de dépôt fait par les dits M. M. Séguin & Guindon, pour garantir le coût de la réparation de trottoirs, coin des rues Ste Catherine et Plessis, et,

\$155.70 à même le crédit voté pour réparations aux trottoirs, et de faire rapport au Conseil, recommandant d'autoriser le Trésorier à payer cette dernière somme de \$155.70 à même les crédits de l'exercice courant, conformément aux dispositions de l'Article 556 de la Charte.

Gouvernement Laproche  
J. P. Suicé

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 27 mai 1914 (P.M.)

Son Honneur le Maire Martin, président

M. M. les Commissaires Piney

Côté

Hébert

Le Comité France Amérique, représenté par M. M. les docteurs Dubé et Normandin et M. M. Montpetit, Deserres et Macheras, se présente devant le Bureau et soumet une requête demandant à la Ville de payer une subvention annuelle de \$2,000.00 à la Société pour l'avancement des Sciences, des Lettres et des Arts au Canada, pour les trois années, y compris l'année courante, et ce en vue de l'aider à fonder un musée d'art rétrospectif à Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Piney, il est

Resolu de faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$6,000.00 soit votée audit Comité, ladite somme représentant une subvention de \$2,000.00 pour l'année courante et de deux années d'arriérés à \$2,000.00 chacune, à la condition que les œuvres d'art qui ont été réunies chez le Commissaire Général du Canada, à Paris, M. Doumic, soient transmises à la Ville immédiatement, et que la surveillance de ce musée, en tant que la Ville est concernée soit confiée au Bibliothécaire Municipal et que ledit Comité fournisse à la Ville, chaque année, un détail de ses opérations.

Sur proposition de M. le Commissaire Piney

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu Que le département de l'Inspection des Bâtisses soit composé de cinq services distincts qui seront sous le contrôle de l'Architecte de la Ville et du Surintendant des Bâtisses. Ce département de l'Inspection des Bâtisses sera sous le contrôle du Maire et du Bureau des Commissaires, ces services devant être:—

1<sup>o</sup> Inspection des Bâtisses

avec M. E. Eug. Lévesque comme chef, avec titre d'Inspecteur en chef de ce service;

2<sup>o</sup> Inspection des Édifices Publics

avec M. J. N. Gaurneau, comme chef, avec titre d'Inspecteur des Édifices Publics

3<sup>o</sup> Inspection de la Plomberie

avec M. P. A. Connelly, comme chef, avec titre d'Inspecteur en chef de la Plomberie. (La position d'Ingénieur Sanitaire étant abolie)

4<sup>o</sup> Inspection des Chaudières à Vapeur

avec M. E. O. Champagne, comme chef, avec titre d'Inspecteur en chef.



5<sup>e</sup> Service d'Architecture

avec M. C. E. Lucas, comme chef, anc. titre d'Assistant Architecte  
Les chefs des divers services doivent faire à tous leurs rapports, à l'Architecte de la Ville, et au Lieutenant-dant des Bâties qui les transmettra au Bureau des Communes, s'il y a lieu.

Les attributions des services de l'Inspection des Bâties seront comme suit:

Inspection des Bâties: Muni en vigueur de tous les réglemens de la construction, inspection des bâties en voie de réparation ou de construction, inspection des bâties dangereuses, inspection des échafaudages et ramonnages de cheminées;

Inspection des Edifices Publics: Muni en vigueur des réglemens concernant les edifices publics, théâtres, salles de vers amies, salle publique, maisons d'éducation, magasins à sages, établissemens industriels, appareils de chauffage, etc.

Inspection de la Plomberie: Muni en vigueur des réglemens concernant la plomberie, le drainage et la ventilation;

Inspection des Chaudières à Vapeur: Muni en vigueur des réglemens concernant l'Inspection des Chaudières à Vapeur et la nuisance causée par la fumée;

Service d'Architecture: Préparation des plans, devis et autres nécessaires pour la réparation et la construction des Edifices Municipaux, et surveillance des travaux de construction des Edifices Municipaux

Sur proposition de M. C. Communiari Côté, Appuyé par M. C. Communiari Ariz, il est

Resolu Sur le nivellement de la rue Sherbrooke, entre la rue Amherst et la rue Papineau, au coût de \$107692.50, tel qu'il apparaît au rapport de l'Ingénieur Lieutenant-dant de la Ville en date du 6 janvier 1914 n'étant pas entrepris.

18827. Soumettre rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, au sujet de l'établissement d'un travers à niveau à la rue Hutchison. Sur proposition de M. C. Communiari Côté, Appuyé par M. C. Communiari Ariz, il est

Resolu Sur le département en la vue de l'intercession de faire application auprès de la Commune de Champlain de la rue pour obtenir la permission d'établir un travers à niveau temporaire, sur la rue du Pacifique Canadien, à la rue Hutchison, pour le temps qui durera la construction du tunnel.

18617  
18877

Soumettre rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, au sujet de l'établissement d'un travers à niveau sur l'avenue de Paer.

Sur proposition de M. C. Communiari Côté,

Appuyé par M. C. Communiari Ariz, il est

Resolu Sur le département en la vue de l'intercession de faire application auprès de la Commune de Champlain de la rue pour obtenir l'autorisation de construire un travers à niveau sur la rue du Pacifique Canadien, Avenue du Parc, entre l'Avenue Atlantique et la rue Beaumont.

11255. Soumettre rapport du Deputy-Ingénieur en Chef au sujet de la demande de la Compagnie du Pacifique Canadien pour permis d'opérer et de maintenir un voie d'intercession à travers la rue Bordeaux. Sur proposition de M. C. Communiari Côté,

Appuyé par M. C. Communiari Ariz, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'accorder le permis demandé aux conditions à être rédigées par le département en la:

Sur proposition de M. C. Communiari Hébert, Appuyé par M. C. Communiari Côté, il est

Resolu Sur la résolution du Bureau en date du 18 mai, 1914, à l'effet de recommander au Conseil l'achat d'un terrain de M. J. L. Bégin pour l'établissement d'un garage, d'un magasin municipal et d'un Bureau de Pompier, au coût de \$15,200.00 rest. Recommandé et annulé à tout fin qui se doit.

Soumettre rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de l'essai de la conduite de secours par l'approvisionnement d'eau par le canal de LaSalle.

Sur proposition de M. C. Communiari Côté, appuyé par M. C. Communiari Hébert, il est

Recile Les copies dudit rapport sont transmises aux  
noms et au Directeur du Bureau Municipal  
d'Hygiene.

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de l'Etat  
disant qu'il est nécessaire de faire voter un  
dit additionnel de \$ 305.55 représentant le traitement

de Son Honneur le Maire du 6 au 16 avril.  
Ses propositions de M. le Commissaire Hebert,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Recile De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis une lettre de employés de bureaux de la Div.  
Division Nord, demandant que la liste des fournisseurs  
de leur filtres dans leur bureaux

Ses propositions de M. le Commissaire Amy,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Recile De référer au Surintendant des Edifices Municipaux  
pour rapport.

Respectueusement,  
P. Senechal Sec.  
L. Laporte Hebert

Procès verbal d'impression du Bureau de Commission  
Tenue le 21 mai 1914  
Présente,

Son Honneur le Maire Martin Prud'homme,  
M. le Commissaire Amy  
Côté  
Hebert  
Mc Donald

1914

Annulé par  
Résolution 21 août 1914  
page 337  
Séance 20/10

Soumis un rapport du Président du Bureau des Esti-  
mations suggérant de nommer M. J. C. Flemming  
et C. M. Robillard, pour agir comme Commissaires  
dans l'inspuration pour l'élargissement  
de l'avenue de la Côte du Regis, dans la quarantaine  
Côte du Regis.

Ses propositions de M. le Commissaire Hebert,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Recile De nommer M. J. C. Flemming et C. M. Robillard  
pour agir comme Commissaires dans l'inspuration  
dans la quarantaine, sous le présidence de Son Honneur  
le Recorder Geoffroy.

Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, in-  
formant le Bureau qu'il a suspendu de ses fonctions  
le Contrôleur Bourque de la Division Nord, pour  
les raisons mentionnées dans ledit rapport.

Proposé par M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est  
D'approuver ledit rapport et de démettre M. Bourque  
de ses fonctions.

M. le Commissaire Mc Donald, sachant le point que  
M. Bourque devrait être entendu avant d'être démis.  
Est un débat s'engageant, le motion est mise aux voix  
Votant pour:  
M. Hebert, Côté, Amy  
Contre:

M. Mc Donald  
Ainsi le motion est approuvé et  
Lect

Recile En conséquence.

Soumis une demande d'emploi de M. Slackon comme demeurant

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Leblond, il est Résolu D'informer M. Slackon que la Ville n'a pas de position vacante pour le moment.

Soumis un rapport du chef de département du Service des rues approuvé par Son Honneur le Maire, transmettant la démission du pompier Hector Baron.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu D'accepter ladite démission.

Soumis un rapport du chef de département du Service des rues approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination de M. G. Pouchard, C. S. G. G. C. Gauthier, J. Rivier, comme pompier de troisième classe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du chef de département du Service des rues approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination de M. Louis Gibo, à la position de chauffeur.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

Une délegation de l'Association des Bouchers, de l'Association des Epicuriers et de l'Association des Marchands-Détailliers se présente devant le Bureau et soumet une requête à l'effet de faire servir au deux départements le Service de l'Inspection des Aliments.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M. le Commissaire Leblond, il est Résolu De rejeter ladite requête au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques pour rapport.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur de la Ville au montant de \$ 30570.94 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Leblond.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De autoriser le paiement.

Une délegation de l'Association des Tailleurs se présente devant le Bureau et demande que la Ville leur paie la même salarie que ceux payés les entrepreneurs.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques recommandant le paiement des sommes ci-après mentionnées aux Écoles de Saint-Jacques dont la liste suit, à savoir le montant de \$ 1200.00

	Montant à payer	Montant obtenu
1. Mutual Local Council of Women	\$ 400.00	\$ 1,000.00
2. Mother's Clinic	200.00	500.00
3. University Settlement	200.00	500.00
4. Evelyn Settlement	150.00	400.00
5. Paroisse Saint-Jacques	300.00	700.00
6. Dispensaire de l'Enfant Jésus	200.00	700.00
7. Hôpital Sainte-Justine	400.00	400.00
8. Paroisse Saint-Louis	100.00	400.00
9. " Sainte-Eugénie	250.00	600.00
10. " Saint-Edmond		500.00
11. " Saint-Jean-Baptiste	200.00	700.00
12. " " Buchanan	100.00	400.00
13. " Saint-Archie	100.00	400.00
14. " Sainte-Kléopâtre	100.00	400.00
15. " d'Archevêque	150.00	500.00
16. " Sainte-Élisabeth	100.00	300.00
17. " Saint-Henri-Saint-Joséphat	150.00	500.00
18. " Saint-Jacques	100.00	400.00
19. " Ville-Émard	100.00	400.00
20. " Sainte-Éugénie	300.00	700.00
21. " Bonsecours	50.00	200.00
22. " Saint-Catharine	200.00	400.00
23. Comité Central	500.00	1000.00
	\$ 4400.00	\$ 12,000.00

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, recommandant de répartir les sommes ci-après énumérées aux Fonds de Sainct nouvellement organisés, et d'ordonner le paiement d'après la liste qui suit, à même montant de \$ 6000.00 voté pour cette fin.

	Montant Définitif	Montant voté
Paroisse de l'Assommoir	\$ 400.00	\$ 150.00
St Vincent de Paul	400.00	150.00
Hôpital Saint-Jean (supplément)	150.77	101.77
Chalmers House	500.00	200.00
	<u>\$ 1450.77</u>	<u>\$ 601.77</u>

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant d'accorder un congé d'un mois à M. le Chari Leclercq, Suppléant de l'Hôpital des Variolux.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant de nommer M. le Désangere, comme Suppléant intérimaire, en remplacement de M. le Chari Leclercq pendant le vacance de celui-ci, et de payer à M. le Désangere, en outre de son salaire régulier, une somme additionnelle de \$ 37.50 afin de mettre son salaire égal à celui de la Suppléant actuel.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène recommandant de faire voter un crédit de \$ 100.00 pour faire certaines réparations à

l'Hôpital des Variolux.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est Résolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil pour le vote de ce crédit nécessaire.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, recommandant d'accorder le demand de l'Orateur J. H. L. pour un congé de 5 ou 6 semaines.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, recommandant que un délai jusqu'au 24 juin soit au Suppléant de la Commission Protêtante de l'École pour la mise à exécution de améliorations à faire à l'école sur au no 1541 Chemin Breinay.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Heibert, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

Après suggestion de M. le Maire, il est Résolu De donner instruction au Suppléant de Police de faire respecter le règlement concernant le bruit.

Soumis un offre de M. Robt. Mawin, de vendre des chevaux à la Ville.

Proposé par M. le Commissaire Heibert, Appuyé par M. le Commissaire Lotti, Le prix par an (du 1er au 31 juin) soit fixé, pendant laquelle ceux qui seront faits à vendre des chevaux à la Ville, pour le service du Secours, pourront le offrir, sur le marché à faire sur le Marché de l'Estimé de la Ville, M. Laffite, les examinera et fera le choix de ceux qui pourront être achetés, lesquels chevaux devront être mis à l'écurie pendant un mois avant d'être acceptés définitivement.

M. le Commissaire McDonald propose en amendement que ces chevaux soient achetés par commissionnaire

la disposition de la Charte.

L'amendement n'étant pas secondé; le vote est pris sur le motif principal. Le Bureau se partage

Pour: M. Hébert, coté.

Contre: M. McDonald, Auiy

Le Conseil L. Main ayant voté dans l'affirmative le motif est approuvé et il est

Résolu En conséquence.

1997. Soumis le dossier au sujet de la démolition d'un tambour servant à l'entrée de l'école Saint François-Xavier, rue Faucher, en vue de la construction d'un trottoir pérorant.

Sur proposition de M. L. Commisari coté.

Appuyé par M. L. Commisari Auiy, il est

Résolu De référer à l'architecte de la Ville pour examen de plans et préparation d'un estimate du coût des travaux à faire.

2037. Soumis une communication du United Garment Workers of America, demandant que l'étiquette de l'Union soit apposée sur le uniforme de la Ville.

Sur proposition de M. L. Commisari Hébert.

Appuyé par M. L. Commisari Auiy, il est

Résolu Informer le requérant que le contrat est accordé pour cette année; mais que cette demande sera prise en considération l'an prochain, lorsqu'il s'agira de donner de nouveaux contrats.

2077. Soumis une offre de M. J. L. Currier, cède à la Ville certaines rues.

Sur proposition de M. L. Commisari coté.

Appuyé par M. L. Commisari Auiy, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumis un rapport de l'Assistant Agent des Adm. et des Bntes sur les commissions reçues pour la fourniture de bois pour trottoir

Sur proposition de M. L. Commisari Hébert

Appuyé par M. L. Commisari coté, il est

Résolu D'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, J. Vincent Lumbro Co pour la quantité suivante: 450,000 pieds. Menuis de face. Sur forme de 12x16 à longueur par 11 de large. pc 2 d'espacement à raison de \$53.00 l. 100 pds. Menuis de face # 25,000. 30,000 pds. Volige (Soantling) en Bunch ou épinette, d 3" par 4" sur 12" à raison de \$22.50 l. 100 pds. Menuis de planche

1125.00  
\$24,975.00

Il est en outre

Résolu De remettre les dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat et de prier Le Conseil L. Main et le Greffier de la lire de signer le contrat à intervenir.

18175.

Soumis un rapport du Président du Bureau de Estimation au sujet de la requête de M. J. B. Stuy. hom, à l'effet de faire ouvrir l'avenue Stuy, déclarant que cette ouverture ne serait pas une amélioration publique ni un nécessité.

Sur proposition de M. L. Commisari Hébert.

Appuyé par M. L. Commisari coté, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis une communication du Gieant de la Compagnie de Tramways, déclarant que le coût de l'embellissement des voies sur la rue Sherbrooke, en vue de la construction d'un égout serait de \$5,500.00

Sur proposition de M. L. Commisari coté

Appuyé par M. L. Commisari McDonald, il est

Résolu De demander à M. Stutchin sur quelle longueur de chemin les voies seraient enlevées pour ce montant et de le prier de transmettre un estimate, conformément aux besoins de l'entreprise.

Soumis une communication de M. J. L. Peltard, des. rinateur, demandant un congé de six mois.

Sur proposition de M. L. Commisari coté.

Appuyé par M. L. Commisari Hébert, il est

Résolu Informer M. Peltard que le Bureau ne peut lui donner l'assurance qu'il sera installé de nouveau dans sa fonction, après un congé d'une année lorsqu'il sera

20376. Soumission rapport du Deputy Engineer en Chef au sujet de la preparation d'un carte de la Ville pour la table de Commisaires.

Sur proposition de M. L. Commisaires Cote, appuyé par M. L. Commisaires Hebert, il est

Resolu De demander à M. H. Beign et Chauteau combien ont coûté la carte qui est en voie de preparation dans leur Bureau.

M. L. Commisaires Amy, decident.

Soumission rapport du Departement en Loi, recommandant la nomination d'un arpenteur-juré pour acquies fournir son certificat dans l'expropriation de la rue Notre-Dame, entre la rue Dufferin et de L'Esplanade.

Sur proposition de M. L. Commisaires Hebert,

Appuyé par M. L. Commisaires Cote, il est

Resolu De nommer M. J. P. B. Langran pour la faire au - dessus d'ajournement.

*J. P. B. Langran* *J. P. B. Langran*

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commisaires tenu le 25 Mars 1914 P.M.

Présents,

Les Honnables M. Marie Martin, Président.

M. L. Commisaires Amy

Hebert

McDonald

Soumission rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, concernant l'ajournement rendu par la Cour Supérieure dans la cause de Madame Baillif, veuve Dupuis, vs La Cité, et qui a été porté devant la Cour d'Appel.

Sur proposition de M. L. Commisaires Hebert,

Appuyé par M. L. Commisaires Amy, il est

Resolu De donner instruction au département en Loi de continuer le processus en appel dans la cause susdite et de régler ce jugement en capital intêrêt, et faire le montant requis à être payé à mesure l'ordre de recouvre.

19096. Soumission comptant un montant de \$100.00 - dont le paiement est réclamé par M. J. P. B. Langran, pour certains rapports fournis sur un plan quincial de plantation et sur l'entretien des arbres.

Sur proposition de M. L. Commisaires Amy,

Appuyé par M. L. Commisaires Hebert, il est

Resolu De rejeter la réclamation de M. J. P. B. Langran.

Soumission de mandats vérifiés par le Contrôleur et le Directeur de la Cité, au montant de \$7077.33, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. L. Commisaires Hebert,

Appuyé par M. L. Commisaires Amy, il est

Resolu D'en autoriser le paiement.

Soumission communication de M. M. L. C. Houli, de Jacques Val concernant l'évaluation de la ferme de M. Michaud, dans le quartier Longue Pointe.

Sur proposition de M. L. Commisaires Hebert,

Appuyé par M. L. Commisaires Amy, il est

Resolu De vérifier au Président du Bureau de l'estimation par

conférence avec l'Arcaat en chef de la Cité pour rapport

20334 Soumise une communication de M. Nidor Boucher, demandant d'envoyer des inspecteurs pour examiner certains travaux de construction, rues Labella et Conery  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
 Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est  
 Résolu De référer au Surintendant des Bâtisses avec instructions de faire visiter les endroits mentionnés dans cette communication.

19652 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, transmettant les baux de certaines propriétés situées sur la rue Notre Dame Ouest et recommandant de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de les signer au nom de la Cité  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
 Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est  
 Résolu De prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de signer lesdits baux au nom de la Cité.

20354 Soumise une demande d'emploi de M. A. Lapointe comme gardien du bain Édouard  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
 Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est  
 Résolu De référer au Surintendant des Edifices Municipaux pour être pris en considération lors de la nomination du gardien du bain du quartier Édouard.

Son Honneur le Maire et M. le Commissaire McDonald quittent leurs sièges

M. le Commissaire Côté prend son siège

Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu Que M. le Commissaire Hebert prenne le fauteuil

20391 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant de rembourser à M. A. S. Dillon un dépôt de \$2000 fait en rapport avec son contrat pour la construction d'un sépuit dans l'Ave. Alice, du chemin de la Côte St Laurent à la 29<sup>ème</sup> Avenue  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu D'autoriser la remise dudit dépôt, suprà ce que l'entrepreneur remettra la rue en bon état, et que l'Ingénieur Surintendant des Égouts receive

instructions d'agir en conséquence

20327 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef concernant la commande donnée à M. O. Croulx pour la fourniture de 2000 tonnes de pierre, en 1913.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est  
 Résolu Que M. J. B. Bissonnette, l'arcat de M. Croulx, soit informé conformément audit rapport

20375 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant la révocation, pour cause, de M. J. A. Côté, employé comme Inspecteur du Service des Tramuways  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu Que M. J. A. Côté soit démis de ses fonctions, suivant le rapport de l'Ingénieur en chef.

20025 Soumis un rapport du Greffier de la Cité, informant le Bureau que la Compagnie des Tramuways n'a pas répondu à la requête de l'Association des Marchands Détailliers de tabacs et de cigares qui demandait qu'il soit permis aux passagers de fumer dans les tramuways  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu Que le Secrétaire receive instructions d'écrire à la Compagnie, attirant son attention sur le fait, et de lui exprimer le désir du Bureau d'avoir une réponse pour informer le Conseil.

19583 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef concernant le parage du Square Papineau, près de la rue Dorchester  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu De faire rapport au Conseil pour l'informer suivant le rapport de l'Ingénieur en chef

Gouvernement  
 P. Sévicol  
 Sec

Procès verbal d'une assemblée de Bureau des Commisaires  
Tenue le 29 mai 1914

Présents,

M. Roux & M. Martin, Président.

M. le Commissaire Aving.

Côté.

Leibert.

McDonald.

Sur proposition de M. le Commissaire Leibert,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu que la résolution du 27 mai courant, concernant l'em-  
prunt de \$ 720,000, soit remplacé par la suivante:

Résolu que l'emprunt de \$ 720,000, que ce Bureau est autorisé  
à émettre en vertu d'une résolution du Conseil de  
Ville, adoptée le 11 mai 1914, et des dispositions du ré-  
glement No. 423 tel qu'amendé par le règlement No.  
423 tel qu'amendé par le règlement No. 524, soit  
maintenant émis, et que l'offre de la Canada Securi-  
ties Corporation Limited, d'acheter au prix de 98.00%  
net et intéret à pour, des debentures pour ce montant  
datées du 1er mai 1914, et échéant le 1er mai 1954  
portant intéret au taux de 4 1/2 % par an, payable  
semi-annuellement le 1er jour de mai et novembre  
chaque année, au Bureau du Trésorier de la Cité à  
Montréal, ou au Bureau de la Banque de Montréal à  
New York, soit acceptée.

Sur proposition de M. le Commissaire Leibert,

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu de autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Leibert,  
recommandant que mademoiselle C. Prothier soit  
engagé temporairement comme stenographe dactylo-  
graphique, à compter du 16 mai courant, au salaire  
de \$ 14.00 par semaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Leibert,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approuver ladite recommandation, et d'autoriser le  
bureau d'un dactylographe Remington No. 10, pour le  
temps que mademoiselle Prothier sera attachée au bu-  
reau du notaire.

Sur proposition du député Ingénieur en Chef, sur  
les recommandations reçues pour le partage de certaines  
recommandant que le partage de ces terres pour  
laquelle la Cité est le plus recommandable, soit  
résolue à la journée, savoir:

Noms	Dé- partement	Quantité	Prix par acre	Montant	Levée de notaire
Albert	Canning	Limite	\$ 2.20	\$ 6,446.40	\$ 6,558.00
Chathamland	Fluorimont	de 2000	2.15	2,104.20	27,505.00
Chate	Stella	Guillanet	2.25	8,522.50	12,363.00
De Erable	Santher	Mc-Royal	2.20	15,496.20	19,363.00
Edmond Ch.	Arduin	Lauchon	2.25	2,667.75	3,245.00
Ernest	St-Jean	Chate	2.40	1,668.00	1,911.25
Ernest	Dorchester	St-Jean	2.15	3,420.55	5,374.00
Leibert	Brandy	Unitation	2.30	6,444.40	1,727.00
North	Ambert	Wolf	2.30	1,110.90	1,328.25
Opinion	Logan	Dorchester	2.20	2,160.00	3,575.00
"	Notre Dame	Logan	2.20	2,017.40	2,521.75
Opinion	Maillan	Mc-Royal	2.20	7,449.60	9,262.50
Opinion	J. Lafontaine	Montana	2.25	7,552.20	11,727.75
Oldfield	Dorchester	C.P.R.	2.25	2,306.25	3,170.00
Opinion	Charlotte	St. Catharines	2.30	1,094.00	2,344.25
St-Jean	St. Catharines	Dumont	2.25	2,812.50	3,437.50
St-Jean	St. Mathurin	Unitation	2.20	20,461.60	25,610.00

Composition Asphaltique Spéciale

Notre Dame Limit de  
Opinion Opinions St-Jean de Dieu 2.00 11,912.60 164,898.25

Stoc Artificiel

Wolf Ontario Shubert 2.15 } 3,010.00 }  
2.20 } 1,110.60 } 7,471.20

Stoc de Granite

Opinion Ontario Shubert 2.35 } 3,158.41 }  
2.25 } 62.45 } 5310.50

Opinion Ontario Shubert 2.75 742.50 1,111.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est  
Résolu d'autoriser la confection de dits ouvrages de boiseries, et  
d'autoriser le Bureau des dépôts des matériaux, à  
qui n'ont pas obtenu le contrat.



Soit un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour le programme de travaux de raccordement de 1914, suivant les demandes de M. le Échevin de différents quartiers, savoir:

Quartier Nord	\$398,417.50
de Sud	172,527.50
de Ouest	192,129.50
	<hr/> \$763,174.50

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,  
Appuyé par M. le Communicaire Hébert, il est  
Résolu En ce rapport, est adopté et que rapport est fait au conseil en conséquence.

20478. Soit un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant une estimation de coût de la construction d'égouts dans un certain nombre de rues au coût total de \$29,800.00 dont \$16,754.00 payable par la Ville et \$12,046.00 payable par les propriétaires, savoir:

Rues	De	À	Total
Lepailleur	Notre-Dame	Lecours	\$2,500.00
Saint-Jean	do	do	2,100.00
Saint-Michel	do	Rue d'Haumont	2,950.00
Bureau	do	do	3,900.00
Charlemagne	do	Lecours	3,150.00
Lecours	De Bouchemille	Saint-Jean	3,500.00
Luminet	Lecours	34 <sup>e</sup> Rue Westwood	1,600.00
De Bouchemille	Notre-Dame	Rue d'Haumont	2,900.00
De Bouchemille	do	Lavaltrie	5,600.00
			<hr/> \$28,800.00

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,  
Appuyé par M. le Communicaire Hébert, il est  
Résolu En ce rapport, est approuvé et que rapport est fait au conseil en conséquence pour le vote du crédit nécessaire et pour demander l'autorisation de faire les travaux à la journée, s'il est jugé opportun.

Soit un dossier au sujet de la réclamation de M. H. E. de Martin, concernant des terrains dont l'ex-Municipalité de la Seigneurie Sainte-Anne avait eu pour l'occupation de la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Communicaire Hébert,  
Appuyé par M. le Communicaire Côté, il est  
Résolu De demander à M. H. E. de Martin, s'il accepterait de donner un titre à la Ville pour la portion de terrain dont l'ex-Municipalité de la Seigneurie Sainte-Anne avait eu pour l'occupation de la rue Notre-Dame et à quelles conditions.

20479. Soit un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef recommandant de faire voter le montant suivant pour l'exécution à la journée des travaux d'égouts ci-après mentionnés.

Rues	De	À	Quartier de la Ville	Part de Propriétaires	Total
Arceval	Roberval	100 <sup>e</sup> E. Duquesne	\$670.00	2,230.00	2,900.00
Roberval	Boyer	390 au Nord	257.00	1,520.00	2,100.00
					<hr/> \$4,000.00

La dite somme étant payable \$920.00 par la Ville et \$3,080.00 par les propriétaires intéressés.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,  
Appuyé par M. le Communicaire Lévesque, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au conseil en conséquence.

Soit un communiqué de Président de la Compagnie du Pacifique Canadien remerciant M. le Communicaire Hébert pour ses témoignages de sympathie et l'occasion du voyage l'Empire of Ireland.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,  
Appuyé par M. le Communicaire Hébert, il est  
Résolu De recevoir ledite lettre et de la déposer aux archives.

Que déléguer du Représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Société Nationale d'Économie et de Prévoyance devant le Bureau et soumettre un projet concernant l'établissement d'habitation ouvrière.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,  
Appuyé par M. le Communicaire McDonald, il est  
Résolu De référer cette question à M. le Communicaire Hébert, ainsi qu'à l'intermédiaire avec l'Ingénieur en Chef de la Ville ainsi qu'au Représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste, et de faire rapport sous le plus court délai possible.

Le Bureau prend en considération la question de réajustement des salaires de Personnel du Bureau de l'Éclairage, et

Sur proposition de M. le Communicaire Hébert,

Appuyé par M. le Communicaire Côté, il est

Résolu De fixer les salaires des employés dudit Bureau comme suit, à compter du 1er mai 1914, et de faire rapport au Conseil pour recommander l'octroi de ces

A. Charpentier	Payeur en chef	\$2,500.00
J. A. Poirer	Assistant	1,600.00
E. Filiatrault	Payeur de l'extérieur	1,400.00
E. P. Bélair	" de l'intérieur	1,400.00
A. Demers	Assistant Payeur	1,200.00
E. Gendron	do do	1,000.00
E. Chauvin	do do	1,000.00
J. Shea	do do	1,000.00
J. Gauthier	do do	1,000.00
M. Desjard	do do	900.00
A. Lamarche	do do	900.00

Les salaires de ces deux derniers devant compter de la date de leur entrée en fonction.

L. W. Jameton	Chauffeur	\$1,040.00
Désiré Piché	do	1,040.00

20436. Soumis un rapport de l'Assistant Agent deachat et de Vente, recommandant la somme à la John Mc Dougall Cabotman Iron Works Co Ltd d'un montant de \$2,750.00 fait en rapport avec la fourniture de fonte durant l'année 1913.

Sur proposition de M. le Communicaire Hébert,

Appuyé par M. le Communicaire Côté, il est

Résolu D'autoriser la somme dudit dépôt.

20439. Soumis un rapport de l'Assistant Agent deachat et de Vente, recommandant la somme à la Rudel Belnap Machinery Ltd d'un montant de \$25,000 fait en rapport avec la fourniture de machinerie.

Sur proposition de M. le Communicaire Hébert,

Appuyé par M. le Communicaire Côté, il est

Résolu D'autoriser la somme dudit dépôt.

20435. Soumis un rapport de l'Assistant de la Cité, demandant l'autorisation de payer à M. Lavin Baron un surplus de indemnité au montant de \$1175 en rapport avec les préparations de son terrain.

Sur proposition de M. le Communicaire Hébert,

Appuyé par M. le Communicaire Côté, il est

Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

20436. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet de l'avis de la "Municipal Light Heat & Power Co" de son intention d'ériger des poteaux dans certaines rues.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,

Appuyé par M. le Communicaire Hébert, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant l'octroi de permis demandés aux conditions ordinaires.

20447. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet de l'avis de la "Municipal Public Service Corporation" de son intention d'ériger des poteaux dans certaines rues.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,

Appuyé par M. le Communicaire Hébert, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant l'octroi de permis aux conditions ordinaires.

20448. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef recommandant l'octroi d'une somme de \$5,000.00 pour la réparation à l'acier et aux fils de l'entree et d'une somme de \$2,500.00 pour la réparation au plancher dudit pont.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,

Appuyé par M. le Communicaire Hébert, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant l'octroi de cette somme pour la fin ci-dessus.

20436. Soumis un rapport du département en la, Louis Lavoie, Le Citi de Montréal, et la Cité de ses compagnies unis en cas de jugement de la Cour de Québec condamnant la Cité à payer: 1. Le frais de Procureur de la somme en cause de la Cour Supérieure (12770) en l'honneur de Rivina (11000) et la frais de Procureur et Demandeur, au total

en Cour Supérieure (11170) et en Cour de Révision (11412) avec intérêts, à compter de la date du jugement (25<sup>e</sup> mars 1874)

Sur proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert,  
Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser le paiement dudit jugement.

20487. Soumis un rapport du District Ingénieur en Chef, informant le Bureau que le Ville d'Outremont a passé un règlement prohibant le passage de tout truck ou camion à travers le chemin Sainte-Catherine.

Sur proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Côté,  
Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, il est

Résolu De réfuser au département en son, avec instruction de prendre les procédures pour faciliter la continuation des travaux de la Ville, sans arrêt.

Soumis une communication de la Canada Steamship Lines Ltd. au sujet du passage de la nouvelle Fortification au coin du Square Victoria.

Sur proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'infirmer l'acte de la Compagnie qui se demande une prime en compensation lorsqu'il sera question de passer l'acte.

20488. Soumis un rapport du District Ingénieur en Chef, commandant le vote d'un crédit de \$39,525.00 pour la chat. de 16 arrosoirs doubles et 7 arrosoirs simples en vue de l'arrosage des rues.

Sur proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Côté,  
Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Hébert, il est

Résolu De faire rapport au conseil, recommandant le vote de la dite somme pour la fin ci-dessus, à la condition que ce montant compense avec l'arrosage de nos rues macadamisées, au moyen de trucks dont on se sert actuellement pour l'arrosage.

Le Bureau prend en considération la question du rajustement des salaires de Personnel du département des Edifices Municipaux, et sur

Proposition de M<sup>e</sup> le Commissaire Aubry.

Appuyé par M<sup>e</sup> le Commissaire Côté, il est  
Résolu de les salaires des Officiers et Employés dudit département soient fixés comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> mai 1874, que le salaire des balayeurs de la Ville de Ville soit fixé à \$1.25 par jour et que rapport soit fait au conseil recommandant le vote de crédits nécessaires, savoir:

A. Drouin, Surintendant	\$ 2,500.00
H. H. H. Art. de	1,000.00
Hof. Boibon Secrétaire	1,250.00
G. E. Goussier, Commis	500.00
William Mouan, Ingénieur	1,100.00
J. G. Paquet, Menuisier	1,100.00
D. Mercier, do	800.00
J. Laroque Contremaître	800.00
A. Sicard, Guide Officiel	800.00
J. P. Boudreau Contremaître	850.00
A. Mathieu Balayeur	750.00
J. Robitaille do	750.00
L. Hébert do	750.00
A. Berthiaume, Operateur. Accordeur	750.00
E. Coutant Gardien de nuit	750.00
J. Mc Grath Balayeur	750.00
E. Rivest, Plombier	950.00
J. Guindard, Plombier	950.00
A. Lamo, do	700.00
J. B. Bourgeois Operateur. Accordeur	750.00
E. Lemieux, Gardien de nuit de Ville	700.00
E. Lapointe do do	700.00
H. Rochon do do	700.00
L. Vermeulen do do	700.00
L. W. Lacombe do do	400.00
A. Tappin Gardien de Beau	700.00
L. J. Tremblay, Chauffeur de Beau	550.00
J. L. Lemont Gardien de Beau	700.00
Joseph Lalonde Chauffeur de Beau	650.00
H. Roussin Gardien de Beau	700.00
H. Marchand Chauffeur de Beau	550.00
Georges Laroche Gardien de Beau	700.00
A. Séguin do do	700.00
Hof. Mercier Chauffeur de Beau	550.00

J. Mc Hugh	Gardien de Parc	\$ 7.10
Alce Roby	Chauffeur de Parc	5.50
H. Lemard	do do	5.50
F. Bouffant	Gardien de Parc	3.00
John Kent	do do	3.00
E. Laplante	do do	3.00
Arthur Lapointe	do do	3.00
J. Maguan	Gardien Vesparien	7.50
Ed. Dubois	do do	7.50
H. Lacombe		7.50
E. Desjardins	Peinte	5.50
A. Aubry	Platier	5.50
A. King Mars	Muronnier	9.00
E. Saint-Laurent	Contremaitre	5.50
L. Tetreau	Opérateur Ascenseur	7.50
L. Korman	do do	7.50
A. Bonneau	do do	7.50
A. Belanger	Balayeur	7.50
A. Dupatis	do	7.50
A. Lizon	do	7.50
A. Lapierre	do	7.50
J. Lamontagne	Chauffeur	5.50
E. Bond	do	5.50
J. Couture	do	5.50
L. P. Salmon	Guide Officiel	7.50
J. G. Marchand	Ingenieur	13.00
J. Lavi	Gardien de Parc	7.50

20314 Soumettre un rapport du Surintendant de Parc recommandant de faire droit à la demande de la Saint John Ambulance Brigade d'occuper pour quinze jours une tente sur le Square Philp's le 31 mai courant.

Sur proposition de M. L. Commisariat Aubry  
Appuyé par M. L. Commisariat Mc Donald et est  
Résolu D'accorder le permis demandé.

Soumettre rapport du Surintendant de Edifice Municipal recommandant la nomination d'un sténographe, claviergraphiste dans son Bureau, et l'ouverture d'un nouveau branchement de son département concernant la garde des records de terrain vacants, etc.

Sur proposition de M. L. Commisariat Aubry  
Appuyé par M. L. Commisariat Côté, et est  
Résolu D'approuver ledit rapport et de lui transmettre copie au Président du Bureau de Estimation et au Secrétaire en Chef, avec instruction de donner suite aux recommandations y contenues.

Le Bureau prend en considération l'état du Budget Supplémentaire du Département de Parc

Sur proposition de M. L. Commisariat Aubry  
Appuyé par M. L. Commisariat Côté, et est  
Résolu D'approuver ledit Budget pour le montant en son mentionné et de faire rapport au Conseil recommandant le vote du crédit nécessaire, les augmentations de salaires y mentionnées devant compter du 1er mai 1914 savoir:

E. Benoit	Surintendant	\$ 2,500.00
E. Rivy	Contremaitre	1,500.00
Dactylographe et secrétaire		350.00
Levin Parc Lafontaine		
L. Roux	Jardinier	9.00
R. Beauséjour	do	9.00
A. Michaud	do	9.00
F. Louette	do	9.00
L. Dupont	do	9.00
D. Chabot	Gardien de Parc	7.50
Entretien de Parc		
Parc Lafontaine		
2 Jardinier 52 semaines à \$14.00		1,568.00
1 do 52 " " à 13.50		5,754.56
7 do 36 " " à 13.50		3,528.00
1 Gardien pour Chabot 20 sem à 7.00		227.50
Square Dominion		
1 Jardinier 52 semaines à 14.00		900.00
1 do do do 13.50		728.00
1 do 36 do do 13.50		504.00
Square Viger		
1 Jardinier 52 semaines 14.00		900.00
1 do 52 do do 13.50		728.00
1 do 36 do do 13.50		504.00

Parc Monahan

1 Jardinier	52 semaines		3900.
2 Jardiniers	36	à \$13.50	1101.
Squares et Parcs Divers			
Victoria, St Louis, Sir Geo. C. Cartier, Bellevue, Beaver Hall, Phillips			
St Patrick, La Voie, Champ de Mars, Place Guay, Place d'Armes + Hotel de Ville, Dufferin, St Gabriel, Edouard, Western, St Jacques + St Alexis, St Jerome, Lapinaux + Parthenais, Gallery Richmond, Youville + Place Royale, Baldwin, St Jean Baptiste + Mance			
23 Jardiniers	52 semaines	à \$13.50	16,544.36

Squares

Wellington, Leisury, Blvd St Joseph, Cremazie, Lamoriciere + Carriere, Mont Royal, Ste Cunigonde, St Elizabeth, Geo. C. Cartier, Champ de Mars, Trencholme			
9 Jardiniers	36 semaines	à \$13.50	4,536.00

Serre Parc Baldwin

1 Jardinier			900.
1 do	52 semaines	à \$13.50	728.
1 Gardien de nuit	52		750.

Squares en General

1 Menuisier			950.
1 Peintre			950.

Emondage des Arbres

7 Hommes	52 semaines	à \$13.50	5096.
6 "	36	à \$13.50	3024.

Ile St Helene

1 Gardien	52 semaines	à \$13.50	850.
1 "	52	à \$12.50	728.
8 Gardiens	26	à \$13.50	2912.
6 "	30	à \$13.50	2520.
1 Gardienne	26	à \$7.00	175.

Depot Parc Baldwin

1 Gardien	25 semaines	à \$14.00	350.
-----------	-------------	-----------	------

Achat d'une tonne d'arrosage automatique avec poussoir automatique pouvant servir pour l'arrosage des chemins, arrosage des arbres dans les rues et pour la destruction de insectes sur les arbres	6000.
Salarie pour chauffeur et entretien 5 mois	700.
Remplacer la fontaine du Bassin centre du Square Vigier	2500.
Achat et plantation d'arbres pour les rues, plantation d'automne	5000.
Acheter et remettre du gaz, parures et réparations aux différents Parcs et Squares	4000.

Remplacer une bordure en pierre autour du Bassin du Sq. St Louis			
675 pds de bordure droite à 46 1/2 cts			316.
50 pds .. courbe à 59 cts			29.50
Posage: 725 pds à 14 cts			101.50
Embrer la vieille bordure			150.
Poser une clôture en fer forgé autour du Bassin du Square St Louis avec poteaux pris dans une fondation en ciment			
710 pds à \$3.00			2100.
Poser une clôture en fer forgé de 50 pds de hauteur autour du gazou formant la base du Monument de la Pius, au Square Victoria			
185 à \$3.00			375.
Achat d'un concasseur pour la pierre devant servir pour les chemins à l'Hotel Helene			2000.
Achat de Boyaux d'arrosage			500.

Soumis un rapport du député Ingenieur en Chef concernant l'enlèvement des poteaux de la Montreal Light, Heat & Power Co. et de la Montreal Tramways Co. sur la partie de la rue Notre Dame qui doit être élargie, à l'est de la Belle de Maionneuve et demandant un crédit de \$2970 pour faire enlever des souches d'arbres à l'endroit susdit.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu

de faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme pour les fins ci-dessus.

20425 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant d'approuver une suggestion du docteur Gadsby, à l'effet de permettre aux enfants de jouer sur le Champ de Mars, pendant certaines heures de la journée.

Sur proposition de M. le Commissaire Arseny

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu

d'approuver ladite suggestion, pourvu que ces jeux soient sous la surveillance des Terrains de Jeux.

Sur proposition de M. le Commissaire Arseny

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu

de faire rapport au Conseil recommandant le vote des crédits ci-dessous mentionnés

1 Peintre	26 semaines	à \$16.00	428.
Bois pour les chemins			250.

(représentant le versement du même montant sur le crédit voté pour bancs et aïles)	
Fondations en béton pour la serre et réparations générales	750.
30 nouveaux bancs pour les Parcs	250.
1 balayuse pour les Chemins	225.
1 tondeuse mécanique	140.
1 do do	55.

20444 Soumis un rapport du député Ingénieur en Chef déclarant que par suite d'une erreur clericale, dans la désignation des rues à passer, dans la Division Est, le nom de la rue Ierville a été remplacé par la rue Guillaume.  
 Leur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu de faire rapport au Conseil à l'effet de corriger ladite erreur.

Leur proposition de M. le Commissaire Ancy  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu que M. J. O. Venne, actuellement Inspecteur des Travaux Publics, attaché au Bureau de l'Ingénieur en Chef au salaire de \$1700 par année, soit transféré au Département de l'Inspection des Bâties (Service d'Architecture) au poste de Surveillant des Travaux, au salaire annuel de \$1200 et ce, à compter du 22 mai courant.

Que les deux Surveillants temporaires soient transférés au département ci-dessus mentionné.  
 Que l'Architecte et le Surintendant des Bâties, par le Service de l'Architecture soient autorisés voir à la surveillance des édifices Municipaux, en construction, d'après les plans et devis d'architectes des dehors.

Leur proposition de M. le Commissaire Ancy  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu que la résolution du 22 mai courant, à l'effet de recommander au Conseil le vote d'un crédit de \$10,000. pour la redistribution des Bureaux de l'Hôtel-de-Ville, soit rescindé et annulé, ou qu'il y a eu item de vote dans le budget supplémentaire, pour cette fin.

Approuvément  
 P. Senechal  
 Sec

Procès verbal d'un conseil de Bureau de Communes  
 Tenue le 29 mai 1946

Présente,  
 Son Honneur le Maire Martin Président.  
 M. le Commissaire Ancy  
 Hébert.  
 Mc Donald.

Les minutes sont lues et approuvées.  
 Son Honneur le Maire soumet un télégramme de remerciement à Son Excellence le Cardinal Seguin.  
 Sa proposition de M. le Commissaire Hébert,  
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
 Résolu de recevoir ledit télégramme et de le déposer aux archives.

Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, recommandant la nomination de M. Joseph Dufort, comme pompier de troisième classe.  
 Sa proposition de M. le Commissaire Mc Donald,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est  
 Résolu d'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant de la Police, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination de personnes suivantes, comme constables:

- 822 Joseph Albert Houle,
- 823 Alfred Godbout
- 826 Rodolphe Riard
- 831 Ferdinand Deslaurier
- 837 Alphonse Rouleau
- 857 Michiel Lemaire
- 878 Edouard Riopel, (m)
- 868 Albert Marcil
- 872 Albert Dannevar
- 891 Edouard Stupher
- 897 David Wawity
- 904 Allen Sinclair,
- 910 Bruce Vallis,
- 914 Ernest Charette
- 916 Victor Lalonde

- 917 Edmond Mailloy
- 918 Henry Rose
- 922 Adolphe Tremblay
- 923 Joseph De Montigny
- 924 Elphège Dinelle
- 925 Allan Desjardins
- 944 Ernest Paquet
- 1009 Gilbert Laverdière
- 1010 Solomon Daman
- 1002 Evidou Duellé
- 1113 Donat Ethier

Sur proposition de M. le Comman. Mc Donald

Appuyé par M. le Comman. Amey, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet de la plainte d'un M. Bombonieu concernant la mauvaise odeur qui provient de la Ferme d'Épuration.

Sur proposition de M. le Comman. Mc Donald

Appuyé par M. le Comman. Amey, il est

Resolu De refuser à l'ingénieur en chef pour rapport immédiat

M. le Comman. Hébert leur sergent.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet d'une plainte concernant la mauvaise odeur qui provient de la petite rivière Saint-Jacques.

Sur proposition de M. le Comman. Mc Donald

Appuyé par M. le Comman. Amey, il est

Resolu De refuser à l'ingénieur en chef, avec instruction de prendre les mesures nécessaires pour empêcher le dépôt de matières stagnantes dans ledite rivière.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet d'une plainte concernant la mauvaise odeur qui provient de la Ferme d'Épuration.

Sur proposition de M. le Comman. Mc Donald

Appuyé par M. le Comman. Amey, il est

20338

20338

Resolu De refuser à l'ingénieur en chef pour rapport.

M. Hébert et coté respectivement leur sergent.

19677 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de faire droit à la demande de la Rivière La Roche pour fermer le dépôt de déchets sur leur terrain. Sur proposition de M. le Comman. Mc Donald

Appuyé par M. le Comman. Amey, il est Resolu D'accorder le permis demandé pourvu qu'on ne dépose sur ledit terrain que des déchets inorganiques.

19968 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet de certaines plaintes contre la présence d'une scorie sur le rivage.

Sur proposition de M. le Comman. Mc Donald

Appuyé par M. le Comman. Amey, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

20170 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant qu'un somme de \$150.00 soit payé à l'inspecteur O. Blouin pour l'entretien de son cheval au service du Royal Edward Institute.

Sur proposition de M. le Comman. Mc Donald

Appuyé par M. le Comman. Amey, il est

Resolu D'approuver ledite recommandation.

20148 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet de la construction d'un égout dans le rue Du Bassin. Sur proposition de M. le Comman. Mc Donald

Appuyé par M. le Comman. Hébert, il est

Resolu De refuser à l'ingénieur en chef pour rapport et entente.

Soumis un mandata vérifié par le Contrôleur de la Cité au montant de \$215,876.69, servant l'édifice.

Sur proposition de M. le Comman. Hébert,

Appuyé par M. le Comman. Hébert, il est

Resolu D'en autoriser l'paiement.

Son Honneur le Maire soumet une lettre de sympathie qu'il adresse au Président de la Co. du Tacif qui au sujet du voyage de l'Empereur of Ireland

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Lesté, il est Résolu Que le Bureau des Commerciaux a approuvé, avec regret l' malheur navrant survenu à un grand nombre de familles, dans le voyage du navire Empereur of Ireland; qu'il devra accuser de sa sympathie tous ceux qui se sont affligés par ce désastre

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Lesté, il est Résolu De donner instructions au département en la. de suspendre la procédure en expropriation, pour l'ouverture de la rue Demouille, dans le quartier Emard, et de demander à l'ingénieur en Chef de soumettre au Bureau, sous le plus court délai possible un nouveau plan de cette expropriation, en vertu la suggestion de l'Échevin du quartier M. le Docteur Dubon

Soumettre le budget supplémentaire de l'arrondissement de l'Édifice Municipal, pour l'administration de son département, jusqu'au 31 décembre 1914

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Amy Appuyé par M. le Commissaire Lesté, il est Résolu D'approuver ledit budget, pour les items suivants et de faire rapport au Conseil, recommandant le vote des crédits nécessaires

Annex de l'Hôtel de Ville

35 Extincteurs chimiques	\$ 420.00
Stores pour fenêtres	600.00
2 Calorifères, 2 Closets, 2 Eviers	670.00
Changement aux divisions des bureaux du département d'Hygiène	2,100.00
Changement aux cellules du département de Police	130.00
Hôtel de Ville	
Tous matériaux et main d'œuvre requis pour la redistribution des bureaux de l'Hôtel de Ville	\$ 13,000.00

Travaux de peinture, ciment, boiseries des murs extérieurs \$ 2,000.00

Installation d'un système de radiateurs de chauffage 4,000.00

Construction d'une addition sur le toit amélioration de l'aerenceur 800.00

Changement et amélioration du système de chauffage 10,000.00

Service du Téléphone

Travaux téléphoniques additionnels et impériaux Château de Ramsay 500.00

Travaux de réparation 75.00

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Amy Appuyé par M. le Commissaire Lesté, il est Résolu D'approuver le principe de l'établissement d'un marché public dans la partie Nord de la Ville

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Lesté Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est Résolu Que l'Architecte de la Ville recoure à l'assistance de préparateurs extérieurs pour la reconstruction du Marché Saint-Antoine et de faire rapport immédiatement

20423. Soumettre un rapport de l'ingénieur en Chef, recommandant la remise d'un dépôt de \$1200. fait par M. M. Roubin, Cocher, lui en rapport avec son contrat pour la construction d'un égoût dans la rue Louis-Veuillot, de la rue Chauveau, au nord de la rue Saint-Louis

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Lesté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu D'autoriser la remise dudit dépôt

Le Bureau prend en considération le budget supplémentaire du département des Marchés

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Amy Appuyé par M. le Commissaire Lesté, il est Résolu D'approuver ledit budget pour les items suivants, les augmentations de salaires y contenues devant prendre effet à compter du 1er mai 1914, c. a. s.



Salaires

J. A. Beron	Surintendant	\$ 200.00
A. Leblanc	Secrétaire	130.00
L. Selby	Inspecteur de Marché	950.00
L. Selby	Entretien d'un cheval	200.00
J. Senecal	1er Comm. M. Bonsecours	1600.00
J. Trothé	1er Act. do do	800.00
E. Dupuis	2em Act. do do	1,000.00
J. H. Charrette	3em Act. do do	800.00
L. Prophy	1er Comm. M. Saint-Antoine (logi, chauff., éclair.)	950.00
J. Guillaumont	Act. M. St-Antoine (logi)	650.00
M. Jolicœur	1er Comm. M. St-Laurent (logi, chauff., éclair.)	950.00
L. Chantard	Act. M. St-Laurent (logi, chauff., éclair.)	650.00
J. Huray	M. Saint-Jacques (logi, chauff., éclair.)	850.00
E. Bacter	Marché Saint-Jean-Baptiste (logi, chauff., éclair.)	1,000.00
J. B. Flynn	1er Marché à four (logi, chauff., éclair.)	1500.00
A. Blain	Act. Marché à four	750.00
J. H. Emund	1er Comm. Beau-Port (logi, chauff., éclair.)	1,300.00
Eng. Ricard	Act. Beau-Port	825.00
H. Melk	Travaux d'entretien	825.00
Lud. Damsseau	do Hochelaga	725.00
J. Quilb	1er Marché de l'Est	1500.00
L. Courton	1er Act. do do	925.00
V. Desablon	2em do do do	725.00
M. J. Lumin	3em do do do	800.00
A. Bellfleur	1er Marché de l'Ouest	900.00
L. S. Damsseau	1er Act. do do	1,025.00
M. J. Page	2em do do do	900.00
L. A. Champagnon	Ingénieur Sp. frigorifique	1200.00
J. Dalbec	Act. do do	1,100.00
A. Senecal	Act. do do	650.00
E. Languan	M. Bonsecours et Jardin (logi, chauff., éclair.)	700.00

N. Desnoyette	Jardin Palmyre N. B.	\$ 750.00
J. Charte	do do	750.00
J. Duteuil	do do	750.00
Crédits supplémentaires pour Réparations aux Marchés, Etc		
Marché Bonsecours		
Entretien de menuiserie extérieure		\$ 1,800.00
Répar. des murs, peinture de bois des deux grands salles, etc		2,000.00
Grattes et planches de plafond de l'allée principale, etc		1,500.00
Travaux électriques. Ré. Système Ligo		1,700.00
Marché Saint-Jacques		
Menuiserie réparations		1,500.00
Marché Saint-Jean-Baptiste		
Plan change de plafond et peinture de menuiserie et de boiseries à l'intérieur		500.00
Changer les divisions de cabinets, cantine au bureau, etc		400.00
Reconstruction de bûche		450.00
Menuiserie réparations		200.00
Marché Saint-Laurent		
Réparations des murs extérieurs		200.00
Menuiserie réparations		
Marché à four		
Changement de la poutre		1,000.00
Changer la porte actuelle de la poutre		600.00
Menuiserie réparations		100.00
Travaux Beau-Port		
Remplacement de la poutre		1,000.00
Nouvelle entrée à la poutre etc		500.00
Réparations des murs extérieurs		500.00
Menuiserie réparations		50.00
Travaux Hochelaga		
Remplacement de la poutre actuelle		300.00
Changer les deux entrées de la poutre etc		500.00
Travaux d'entretien		
Menuiserie réparations		75.00
Combustibles pour les deux marchés		100.00

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu Sur M. F. J. Emmond, en commun de la Pense  
 Papineau et J. A. S. Flynn en commun de Marché  
 à Paris pour un salaire de \$1,300.00 par  
 année chacun, à partir du 1er mai courant et  
 qu'à compter de la même date, ils soient tenus  
 de payer \$200.00 par année à la Ville pour leur loyer  
 chauffage, éclairage.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert.  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu D'informer les intéressés que la Côte n'a pas fait  
 de procédures pour l'homologation de l'acte sur  
 l'acte McDonald, de la rue Armand au chemin  
 de la Côte Saint-Luc.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert.  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu D'accorder les contrats aux plus bas soumissionnaires  
 communs.

J. Matteson Company Ltd  
 Le plus bas soumissionnaire au moment de l'ouverture  
 des soumissions:

5 tonnes de tuyaux en plomb de 42 pour  
 6 livres à la verge, à raison de \$119.50 la  
 tonne de 2,000 livres 597.50

100 tonnes de tuyaux en plomb de 54 pour  
 9 livres à la verge, à raison de \$119.50 la tonne  
 de 2,000 livres 11,950.00

100 tonnes de tuyaux en plomb de 1 pouce, 14 livres  
 à la verge, à raison de \$119.50 la tonne de  
 2,000 livres 11,950.00

The Canada Metal Company Ltd.  
 Le plus bas soumissionnaire au moment de l'ouverture des  
 soumissions.

2 tonnes de plomb en saumon noir  
 (trial band) \$97.00 la tonne de 2,000 livres 194.00

J. Matteson Company Ltd  
 2 tonnes de lingots d'étain  
 (Straight of Lamb & Flag) à raison de \$17.00  
 la tonne de 2,000 livres 1,634.00

Il est, en outre

Résolu D'autoriser la remise des dépôts aux soumission-  
 naires qui n'ont pas obtenu le contrat et de payer  
 Son Honneur le Maire et L. Giffen de la Côte  
 de signer les contrats à intervenir.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert.  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu D'accorder les contrats communs:

L. Cohen & Son  
 (plus bas soumissionnaire)  
 Charbon de Forge.

150 tonnes à raison de \$5.50 la tonne 2,000 livres \$825.00  
 Charbon Anthracite Américain.

Les soumissions suivantes sont rejetées parce qu'elles  
 ne mentionnent pas le provenance du charbon:  
 Arthur Gauthier, Alphonse Poupard  
 William Vipond Evans Bros. Ltd.

J. B. Beaudry  
 Le contrat est adjugé en le dividant, partie égale  
 entre les soumissionnaires suivants:

William & Pierre Agude Cole  
 J. Lefebvre & Co. The J. M. Croly Coal Co.  
 Desjardins & Labonté The J. P. Moore Coal Ltd  
 J. C. Lévesque & Fils Desfont & Beaudry  
 Co. & approximativement L. Cohen & Son  
 The Merchants Coal Co.  
 George Hall Coal Co.  
 Laporte & Poiré  
 J. A. Labrecque & Co.

André Baill  
Charbon Stave  
75 tonnes à chacun des soumissionnaires ci-dessus  
au prix de 775 la tonne de 2,000 livres

Charbon Fumace  
115 tonnes de #750 la tonne de 2,000 livres aux Compagnies  
suivantes:

- Wilson & Co., André Baill, The Merchants Coal Co.
- J. Lefebvre & Co., The J. M. Gray Coal Co., George Hall Coal
- Denis Labonté, The J. F. Howie Co., Laporte & Co.
- J. B. Leguér & Fils, Desfont, Beaudoin, J. O. Labrecque & Co.
- L. Cohen & Son, André Baill.

Charbon Egg  
250 tonnes de charbon à raison de 775 la tonne de  
2,000 livres à chacun des Compagnies suivantes:

- Wilson & Co., André Baill, Merchants Coal Co. Ltd.
- J. Lefebvre & Co., The J. M. Gray Coal Co., George Hall Coal
- Denis Labonté, The J. F. Howie Co., Lucien Provost
- Laporte & Co., J. B. Leguér & Fils, Desfont, Beaudoin
- J. O. Labrecque, L. Cohen & Son, André Baill.

Charbon Chanut  
4 tonnes à raison de #8.00 la tonne de 2,000 livres, à chacune  
des Compagnies suivantes:

- Wilson & Co., Merchants Coal Co., J. Lefebvre & Co.
- The J. M. Gray Coal Co., George Hall Coal, Denis Labonté
- The J. F. Howie Co., Laporte & Co., J. B. Leguér & Fils
- Desfont, Beaudoin, J. O. Labrecque & Co., L. Cohen & Son
- André Baill.

Il est en outre  
Résolu D'autoriser le remis des dépôts ou de partie  
de dépôt aux soumissionnaires qui n'ont pas  
obtenu le contrat ou qui n'ont obtenu qu'une  
partie du contrat, suivant le cas, et de faire  
par le Conseil le Maire et le Sheriff de la Cité de  
signer le contrat, si intervenu.

M. L. J. Manichal C.A. se présente devant le Bureau  
et demande que les procédures en expropriation  
pour l'ouverture du Boulevard St. J. soient en  
pense jusqu'à ce que les problèmes  
Sur proposition de M. G. L. Commis au Côté.

Appuyé par M. L. Commis au Côté, il est  
Résolu D'accorder le dit délai:

Sur un rapport de l'Unité Agent de  
Achats et de Vente, recommandant la vote  
un crédit de \$2,200.00 pour l'achat d'une voiture  
automobile "Abbott Detrit", modèle 1914, pour  
l'usage du Tauxer de la Cité.

Sur proposition de M. L. Commis au Côté,  
Appuyé par M. L. Commis au Côté, il est  
Propose De faire rapport au Conseil recom-  
mandant le vote d'un somme de \$2,200.00 pour  
l'achat d'une voiture automobile pour le dipar-  
tement du Tauxer, avec l'intente que le Di-  
recteur d'Administration en Chef sera chargé de cha-  
rger la voiture qui sera achetée, en un délai  
s'engageant le Bureau, si partant.

Par M. M. Hébert et Côté,  
Contre M. M. Amis McDonald,  
Sur l'Union le Maire ayant voté dans l'affirma-  
tive le motif est approuvé, et il est

Résolu En conséquence.

Approuvément.

P. Bouché  
Sec

J. Laporte Hébert

Procès verbal d'une assemblée du Bureau du Commerce  
Tenue le 30 mai 1914

Présents,

- M. le Maire: M. Martin
- M. le Commissaire: M. Auzier
- M. Côté
- M. Hébert
- M. McDonald

Le Maire a lu un rapport de l'ingénieur en chef, recommandant de faire voter un crédit de \$ 13,300.00 pour la construction d'un égout intercepteur, le long du canal Lachine, dans le quartier Saint-Paul.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyée par M. le Commissaire Auzier, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant la construction de cet égout et le vote du crédit nécessaire.

Attendu que les officiers du Bureau du Commerce ont à accomplir une tâche qui ne peut être comparée à celle d'aucun autre département sans le rapport des responsabilités et du travail accompli, que ledits officiers tenus d'être de nuit à toute heure de jour ou de la nuit pour pouvoir faire face à la besogne que leur encombre

Attendu que les traitements affectés à leur position sont complètement en disproportion des responsabilités et des connaissances que ces positions nécessitent

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu Que les traitements affectés auxdites positions soient fixés comme suit à compter du 1er mai 1914.

Secrétaire Général	L. H. Sénéchal	\$3,750.00
Secrétaire Adjoint	O. Lemay	3,000.00
Secr. Secrétaire	A. Lamalle	2,000.00
Archiviste	J. D. Melick	1,500.00
Ant. Archiviste	F. H. Meek	1,000.00
Emplois Bureau		
Le receveur	A. Gauthier	1,200.00
Commis	E. Lemieux	1,000.00

Commis A. Gelin	\$900.00
" J. A. Mongeau	900.00
" J. Blain	600.00
" A. Tancourt	600.00
" A. Laroie	600.00
" A. Benoit	600.00
" J. Lafleur	600.00

Les salaires ci-dessus devant être payés à la condition expresse qu'il n'en sera fait aucun versement pour le travail supplémentaire qui est effectué et employé avant d'être appelé à faire. Et que rapport soit fait au Conseil recommandant le vote du crédit nécessaire.

Attendu que le service de M. Stuckert ont été retenus en date du 12 mai 1914, pour une période temporaire seulement.

Attendu que ledits services ne sont plus exigés par le département de Travaux Publics.

Il est proposé par M. le Commissaire Côté,

Appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu Qu'un soit donné à M. Stuckert qui son emploi temporaire à l'hôtel de Ville de Montréal comme le 15 juin 1914.

La motion étant mise aux voix, le Bureau a adopté. Lou. M. Hébert et Côté.

Contre. M. McDonald et Auzier.

Le Maire ayant voté dans l'affirmative la motion est approuvée et il est

Résolu En conséquence

Le Maire a lu un rapport de l'Intendant de Marché recommandant le transfert du bail de M. J. Aubert pour l'étal No. 1 situé dans le centre du Marché Saint-Laurent, à M. Agathe Landry et l'étal de M. E. Duffy portant le No. 6 dans le marché Saint-Antoine, à M. William Lamb.

Sur proposition de M. le Commissaire Auzier

Appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu Que l'on autorise ledits transferts.

Soumission des formules d'annonces pour la demande de soumissions pour la construction de trottoirs en asphalte ou en ciment dans différentes rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Gobeil.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Resolu D'approuver l'édite annonce et de lui autoriser la publication.

Le Bureau prend en considération la question du rajustement du salaire des employés du Parc Mont Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubry

Appuyé par M. le Commissaire Gobeil, il est

Resolu De fixer ledit salaire communément à compter du 1er mai courant et que rapport est fait au Conseil recommandant le vote de crédits nécessaires.

Surintendant J. Henderson \$ 2,100.00

1 Palefrenier (logé) 52 semaines 750.00

1 menuisier 900.00

1 Cocher 900.00

6 Journaliers 52 " à \$14.00 4,368.00

2 " 36 " à 14.00 1,008.00

2 " 26 " à 14.00 728.00

2 " 26 " à 14.00 728.00

4 Gardiens 24 " à 7.00 672.00

10 Journaliers 4 " à 14.00

Perru P. Pétard

1 Gardien 52 semaines à \$14.00 800.00

1 Journalier 52 " à 14.00 728.00

2 " 36 " à 14.00 1,008.00

1 " 26 " à 14.00 368.00

4 (Archeres faites) 12 " à 14.00 672.00

3 Journaliers (en loquant du papier) 24 " à 10.00 720.00

2 Gardiens pour cabaret 27.00 360.00

Sur

1 Gardien en chef 52 sem. 900.00

1 aut. " 52 " 850.00

1 " " à \$14.00 728.00

Sur proposition de M. le Commissaire Gobeil

Appuyé par M. le Commissaire Gobeil, il est

Resolu D'inviter M. McLeod, entrepreneur du plant de filtration et M. Connell, dit le propriétaire au Bureau le 24 juin prochain, à 4 heures p. m. au sujet de la question du plant de filtration.

Soumission une communication de M. J. Bertrand sollicitant un entretien avec le Bureau de Commissaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubry

Appuyé par M. le Commissaire Gobeil, il est

Resolu D'inviter M. Bertrand à rencontrer le Bureau jeudi, le 4 juin prochain à 10.30 h. a. m.

Soumission un rapport du Deputy Ingenieur en chef, recommandant le vote d'un somme de \$ 150.00 pour mettre la carrière d'Autremont en opération.

Sur proposition de M. le Commissaire Gobeil

Appuyé par M. le Commissaire Gobeil, il est

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant le vote de ledit somme pour la fin de l'année.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald

Appuyé par M. le Commissaire Gobeil, il est

Resolu De donner un à la Compagnie de Tramways d'avoir à enlever dans un délai de quarante huit heures, la voie qui se trouve sur la rue Sherbrooke, entre la rue Saint Laurent et Cadieux.

1994

Soumission un rapport du Surintendant du département de Sewilge et de Lecuyer, au sujet de la demande de M. A. Lafleur, pour la fin de l'année - d'avoir un route à charbon sur le trottoir de la rue Visitation, près de la rue Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Gobeil

Appuyé par M. le Commissaire Gobeil, il est

Resolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumission un rapport de département en Su. au sujet de la plante de M. G. Girard, devant le Commissaire

de l'Utilité Publique.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est  
 Résolu De faire rapport au Conseil recommandant  
 de donner instruction au département de  
 d'intervenir dans ladite cause (N. 118) fide de la  
 Commission de l'Utilité Publique, et de pro-  
 teger les droits et les intérêts de la Cité de  
 Montréal, et de lui donner instruction en outre  
 d'adopter toute procédure qu'il jugera conve-  
 nable à cet effet

Sec. *Provençal*  
 Rejoignant. *Joseph Hébert*

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
 Tenue le 2 Juin 1914 (A. M.)

Son Honneur le Maire M. Martin, président  
 M. M. les Commissaires Côté  
 McDonald  
 Hébert

Les minutes sont approuvées

204-38 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef transmettant un estimateur  
 au montant de \$148.50, du coût de la construction d'un trottoir en ciment  
 sur la rue St Vincent

Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu De référer au Dépt en Loi pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
 Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'une subvention de  
 \$10,000 pour venir en aide aux familles des victimes du naufrage du va-  
 isseau "Empress of Ireland".

Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, au sujet de l'inspection des  
 malaxeurs ouis à l'électricité, en usage dans le département des Travaux  
 Publics

Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu De référer au Député Ingénieur en chef et au Secrétaire de l'Éclairage pour  
 rapport conjoint.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, approuvé par Son Honneur le Maire, fai-  
 sant les recommandations suivantes :

1<sup>o</sup> - Que M. Charles D'Arcy soit nommé Percepteur dans le département des  
 Taxes personnelles, au salaire de \$600 par année et commission de 2%, à partir du  
 1<sup>er</sup> Juin, en remplacement de M. Lafontaine

2<sup>o</sup> - Que M. Toussaint Lefort, remplace M. D'Arcy, au salaire qu'il a actuellement,  
 soit \$1,050 par année.

3<sup>o</sup> - Que M. Azarias Alarie, soit nommé Percepteur des Taxes personnelles, à compter  
 du 1<sup>er</sup> Juin, au salaire de \$600 par année et commission de 2%, en remplacement  
 de M. J. Desmarais

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Contrôleur-Auditeur de la Cité transmettant un compte du Notaire Decare, au montant de \$15280 pour honoraires et déboursés depuis le 20 juillet 1911

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant le paiement, dudit compte, conformément à la Section 556 de la Charte

19029 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, au sujet de l'établissement de lignes homologues pour la continuation de la Montée St Michel

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu De référer au Département en loi pour rapport

Soumis un rapport du Surintendant de la Voirie, au sujet du passage de la rue St Eus Taver, entre les rues St Jacques et Craig

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de faire passer ladite rue, part en asphalte rugueux et part en blocs de granit cubain, suivant la recommandation contenue dans son rapport, au coût de \$2666 et de passer avec le même matériel la rue St Pierre, entre les rues St Jacques et Godefroy. Le crédit ci-dessus devant être imputé sur le montant voté pour réparations aux passages. Il est en outre

Resolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de faire rapport sur le passage desuelles St David et autres, entre le Carrié Chabot et la rue Mc Gill, ainsi que la rue St Pieux.

20512 Soumise une requête (B6) du Surintendant des Impressions et de la papeterie pour travaux d'impressions requis par les différents départements et pour effets de papeterie pour le magasin

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu D'approuver ladite requête

M. le Commissaire Avey prend son siège

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est

Resolu Que le salaire du Surintendant des Impressions et de la Papeterie soit fixé à

\$2,000 par année, à compter du 1<sup>er</sup> mai dernier, que le salaire de M. L. Cousineau, commis dans le même département soit fixé à \$1,700 par année, à compter de la même date, et que rapport soit fait au Conseil recommandant le vote des crédits nécessaires.

20472 Soumise une communication de la Canada Steam Ship Lines Ltd, au sujet du passage de la rue Mc Gill

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu De référer cette demande ainsi que les autres du même genre, reçues par le Bureau, à l'Ingénieur en Chef, avec instructions d'aller se rendre compte lui-même de la condition du passage de la rue Mc Gill et des rues transversales, jusqu'à la rue des Commissaires, et de faire rapport sur l'opportunité de passer ces rues en asphalte ou autre matériel autre que le granit ou le scorie, avec des fondations spéciales, et que ladite Compagnie, ainsi que les autres, qui ont fait des demandes soient informés de la présente décision

18473 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, au sujet de l'offre de M. E. Decarie représentant M. E. N. Hebert, de céder à la Cité, certaines rues gratuitement et sous conditions

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est

Resolu De référer au Département en loi pour rapport

Soumise une demande de la Commission des Services Électriques de se faire transmettre certains pouvoirs par la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu De référer au Département en loi pour rapport

20486 Soumise une demande de la Fédération Nationale St Jean Baptiste, à l'effet d'obtenir l'autorisation de conserver la faculté d'organiser un tag-day chaque année

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu De référer au Département en loi, pour savoir si la Ville a le droit de limiter les tag-days et au Surintendant de Police pour avoir son opinion à ce sujet

19585 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef informant le Bureau en réponse à une interpellation de M. L. Chevalier Perron que la construction d'un trottoir permanent sur la rue Cartier, de la rue Ontario vers le nord, est incluse dans le second programme de trottoirs à construire cette année

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est  
Résolu De transmettre ledit rapport au conseil pour information de M. l'Échevin  
Therrien

20513 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef  
recommandant la somme de \$775 Taberné & Fils.  
causé d'un dépôt de \$120.00 fait en rapport au  
la construction d'un égout dans le rue Acad. &  
l'avenue des Trinités Nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu D'autoriser la somme dudit dépôt.

20509 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef  
demandant d'être autorisé à faire faire à la fin  
des égouts suivants:

Rue	De	À	Credit Vote
Magasin	Allard	2300 pieds au sud	1850.00
Bordeaux	Lefford	200 pieds au sud	2500.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu D'autoriser l'exécution desdits travaux à la  
prima.

20518 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en  
Chef recommandant de rembourser à M. W. Mil-  
hams et Wilson un dépôt de \$500.00 fait en  
rapport avec leur contrat pour l'installation de  
rectificateurs condensateurs, etc. aux stations  
de pompage des rues Craig & Mill.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu D'autoriser la somme dudit dépôt.

20494 Soumis un rapport du <sup>Député</sup> Ingénieur en Chef re-  
commandant de faire voter un crédit de \$5.000.00 pour  
la construction d'égouts dans le rue au-dessous:

Rue	De	À	Credit à voter
Randot	Magasin	De Regilly	\$6,200.00
De Regilly	Randot	400 ps au sud	\$1,800.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu De faire rapport au conseil pour le vote du crédit  
nécessaire aux fins ci-dessus.

17425 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef  
sur le projet de transformer en boulevard le rue  
Shubert, de la rue Saint-Denis, en allant vers  
l'Est

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu De référer au Supérieur du District Lafontaine  
pour avoir son opinion, sur ce projet.

20498 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef  
recommandant de faire voter un crédit de \$12500.00 pour la  
construction d'égouts dans les rues ci-après:

Rue	De	À	Credit à Voter
De	McDonald	à St. P.	\$13,000.00
Marquette	220 ps Nord		\$,500.00
	à L'avenue	Saint-Jacques	
Lavaltrie	Boucherville	70 ps Est de St. J.	\$,500.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Auzier, il est

Résolu De faire rapport au conseil pour le vote du crédit re-  
quis.

Soumis une lettre de M. J. Bennett, concernant la cre-  
ation d'un département d'inspection & d'hygiène  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Auzier, il est  
Résolu De référer au Supérieur du département de  
l'Éclairage, pour rapport.

18162 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur  
de l'Égout, concernant la demande d'un crédit  
de \$25,000.00 pour la construction de la Discharge  
de l'égout collectif du District L'Assommoir.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Auzier, il est

Résolu De retirer le rapport au Bureau du Commissaire  
commun au conseil, le 23 février dernier.



20565. Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef au sujet de l'intention exprimée par le Montreal Light Heat & Power Co. de charger la cité le coût de tout ouvrage se rapportant à l'altération dans la hauteur des échafauds appartenant dans les rues qui doivent être pavés.

Sur proposition de M. L. Commisari Côté, Appuyé par M. L. Commisari Mc Donald, il est

Résolu De référer à l'Inspecteur en Chef de la cité, pour rapport immédiat, et au Surintendant du Département de l'Éclairage pour rapport, sur la question se rapportant à l'électricité.

17279. Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef concernant l'injonction faite par le McQuibbin Realty Company contre la Home Construction Company, aux fins d'empêcher cette dernière de réparer la chaussée du Boulevard Monkland.

Sur proposition de M. L. Commisari Côté, Appuyé par M. L. Commisari Hébert, il est

Résolu De référer au département en la rue, savoir si lesdits travaux devant être suspendus dans le cas où il y aurait appel du jugement rendu par le Cour Supérieur.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$48,533.91 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. L. Commisari Hébert, Appuyé par M. L. Commisari Côté, il est

Résolu De renvoyer l'paiement

Soumis une lettre du Président de la Canadian Fire Underwriters' Association, concernant l'inspection du système d'égouttoirs de la cité.

Sur proposition de M. L. Commisari Côté, Appuyé par M. L. Commisari Mc Donald, il est

Résolu De prier le Président de ladite Association de rencontrer le Bureau de sondes, le 5 juin courant, à 10 heures P.M. avec ceux qui il désirera s'adjointer en vue de discuter cette question, ainsi que la question de la protection contre les incendies et de prier le Chef

du département de l'Éclairage, l'Ingénieur en Chef l'Ingénieur Surintendant de l'Égouttoirs et M. Valiquette à être présents à cette conférence.

20561. Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef transmettant le plan du pont à être construit à la rue Loyall, à l'intersection de la rue Noireau. Sur proposition de M. L. Commisari Côté,

Résolu De l'plan ainsi mentionné rapport ont approuvé et qu'il sera en soit donné à la Compagnie du Canadian Pacific avec pleine permission Copellier et la porter du dit pont, et que rapport ont fait au Conseil en conséquence.

20468. Soumis un rapport de l'Inspecteur adjoint de la Cité, concernant l'inspection du foinier laïc du Parc Mont Royal.

18443. Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef transmettant un estimi du coût d'un passage en bloc de rochers sur le Boulevard Saint-Laurent, à partir du Tunnel jusqu'à la rue Lebeau. Sur proposition de M. L. Commisari Côté,

Résolu De l'principes du passage de cette partie du Boulevard Saint-Laurent sont adoptés, et que l'Ingénieur en Chef soit prié de faire rapport sur la possibilité de faire un passage en asphalté de roche, avec fondation de poutres de béton, et de préparer un estimi du coût de ce passage avec indication de poutres dans les divers une fondation spéciale suffisamment forte en dessous des rocs de la compagnie de Tramway.

19881. Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef sur la demande faite de réparer la dalle située entre les rues De la Vallée et Lamoignon.

Sur proposition de M. L. Commisari Côté, Appuyé par M. L. Commisari Amy, il est Résolu De former la estimi, suivant le tenon du dit rapport.

M. Léon Garneau, avocat, se présente devant le Bureau et soumet l'offre faite par M. L. F. Bissillon d'une propriété située sur la rue Sainte-Catherine Est, pour de la rue Puellem pour la construction d'un garage municipal.

Sur proposition de M. L. Commisarié c'est

Appuyé par M. L. Commisarié Mc Donald, il est

Résolu De refuser à M. L. Commisarié Hébert.

Sommaire des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$ 4,304.38 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. L. Commisarié Hébert,

Appuyé par M. L. Commisarié Lingy, il est

Résolu De autoriser le paiement.

Sommaire une lettre de M. P. M. Archambault, de département en Loi, au sujet de la fixation de son salaire.

Sur proposition de M. L. Commisarié Hébert,

Appuyé par M. L. Commisarié c'est, il est

Résolu De refuser à l'Avocat en Chef de la Cité, pour rapport sur tout le personnel de son département.

20442. Sommaire un rapport du Deputy Ingénieur en Chef au sujet du déplacement des poteaux de différents campagnons sur la rue Notre-Dame, dans le quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. L. Commisarié c'est,

Appuyé par M. L. Commisarié Hébert, il est

Résolu De donner instruction à l'Ingénieur en Chef de procéder immédiatement au déplacement des poteaux de différents campagnons électriques téléphoniques, à l'exception des poteaux de la Martineau-Tramway sur la rue Notre-Dame dans le quartier Longue-Pointe en commençant de l'extrémité Est, les poteaux de cette compagnie devant être placés de chaque côté de la rue, et qu'instruction soit donnée à l'Ingénieur en Chef de notifier la Compagnie de Tramway que ses poteaux soient placés au milieu de la rue avec le bras en face, le côté de l'exécution de ces travaux devant

être imputés sur le crédit de \$ 14,000 voté à cette fin, et jusqu'à concurrence dudit montant.

M. L. Commisarié Mc Donald exprime l'avis que le côté de la rue sur lequel se trouvent les poteaux de la Compagnie de Tramway devant être mis sur le côté de la rue sur lequel se trouvent les poteaux de la Compagnie de Tramway.

M. L. Échevin Laurin présente devant le Bureau de la Cité, après conférence avec le Ingénieur en Chef de la Cité, la décision prise ci-dessus est la solution de cette question.

Sur proposition de M. L. Commisarié c'est,

Appuyé par M. L. Commisarié Hébert, il est

Résolu D'approuver la suggestion faite par l'Échevin du quartier Longue-Pointe, et de donner instruction à l'Ingénieur en Chef de faire les travaux de passage de la rue Notre-Dame Est, à partir des limites de l'ancienne jusqu'à l'Église Saint-Jean de Dieu aux endroits les plus propices, sur les limites ci-dessus et en dehors de cette limite, plus à l'Est à même le crédit de \$ 164,898.25 voté par le Conseil, le 22 avril dernier, et que rapport suit fait au Conseil en conséquence.

P. Leriche  
Sec

Approuvément  
L. Hébert

Procès verbal d'une assemblée du Bureau de Communes  
Tenue le 2 juin 1942 M.

Présents,

Son Honneur L. Hauri, Maire, Président  
M. le Commissaire Aney  
Libert,  
Mc Donald.

Soumis un rapport du chef du département des  
Incendies, approuvé par Son Honneur L. Hauri,  
recommandant la nomination de M. Albert Turin,  
à la position de Pompier de 3<sup>e</sup>me classe, au salaire  
de \$ 750.00 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,  
Approuvé par M. le Commissaire Aney, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Président du Bureau  
des Estimateurs, approuvé par Son Honneur  
L. Hauri, recommandant la nomination de M. J.  
J. P. Poitras, et Jules Chalot à la position de  
Commis - Supérieurs dans le département des  
Estimateurs.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,  
Approuvé par M. le Commissaire Aney, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du chef du département  
des Incendies approuvé par Son Honneur L.  
Hauri, recommandant la nomination de M. M. de  
deum et J. Leblanc et E. Richard à la position  
de Pompier de 3<sup>e</sup>me classe, au salaire de \$ 750.  
par année, et la nomination de M. W. Rollin à la position d'assis-  
tant mécanicien, au salaire de \$ 975 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald  
Approuvé par M. le Commissaire Aney, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumise une communication du Notaire Labadie au sujet de la démolition  
d'une propriété acquise par la Ville, et située sur un emplacement  
appartenant à M. de Louis Lavallée, chemin côté des Verges.  
Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald

Approuvé par M. le Commissaire Aney, il est  
Résolu De donner instructions au Surintendant des Edifices Municipaux de  
faire démolir ladite propriété.

M. le Commissaire Côté prend son siège.

Soumis de formules d'annonces pour la demande de soumissions pour  
la construction d'un escalier sur la rue Outaris.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu D'approuver lesdites formules et d'en autoriser la publication.

Soumise une communication de MM. Sofflame, Mitchell & Co. sollicitant une  
entrevue avec le Bureau au nom de leur client M. Joseph Brosseau, an-  
cien contre-maître du département des égouts.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Approuvé par M. le Commissaire Libert, il est  
Résolu De référer au Département en Soir, avec instructions de refuser la demande  
dans une forme légale.

Sur proposition de M. le Commissaire Libert,

Approuvé par M. le Commissaire Aney, il est  
Résolu De refuser les offres faites au Bureau pour la route de Terrasse, pour la con-  
struction d'un entrepôt municipal, attendu que le Bureau décide de ne pas  
construire cette année et qu'il prend d'autres dispositions à ce sujet.

20180 Soumis un rapport du député Ingénieur en Chef au sujet du passage de la rue  
Christophe Colomb, entre de Ghesbromont et St. Zotique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Approuvé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que ladite partie de la rue Chris-  
tophe Colomb soit pavée en asphalte, avec entre-voies en blocs de scories,  
au coût de \$ 11,045.00 au lieu de l'être en blocs de scories, tel que décidé pri-  
mitivement.

Soumis un rapport du Département en Soir, au sujet des photographies  
par les différents départements.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Libert, il est  
Résolu De disposer sur la table, en attendant la réception des autres rap-  
ports sur la même question.

Soumis une communication de M. l'Échevin Barbeau, au sujet des services d'eau installés par la Montreal Water Power Co. dans le quartier St Paul.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef

20501 Soumis un rapport du député Ingénieur en Chef au sujet de l'offre de MM. Hendley & Howard, de céder certaines rues à la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De référer au département en loi pour savoir si en vertu de la Charte, la Cité a le pouvoir d'accepter ou d'ouvrir des rues moindres de 66 pieds de largeur.

Soumis un rapport du Surintendant des Impressions transmettant une liste des chefs de départements qui ne lui ont pas encore envoyé leur rapport annuel.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est

Resolu De prier les chefs de départements mentionnés dans ladite liste de transmettre leur rapport annuel au Bureau des Commissaires sous le plus court délai possible.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De rescinder et annuler, à toutes fins que de droit la résolution du Bureau, en date du 13 mai 1914, à l'effet de recommander au Conseil le vote d'un crédit de \$10,000.00, éta-  
blissement d'un fonds d'assurance, attendu que les \$10,000.00 demandés dans ladite résolution ont déjà été votés dans le Budget de 1914.

19363 Soumis un rapport du député Ingénieur en Chef transmettant certaines informa-  
tion au sujet de la construction d'un trottoir sur la rue Souiquan.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver ledit rapport et d'informer M. J. H. Gouin en conséquence.

Son Honneur le Maire laisse son siège

M. le Commissaire Côté est appelé à présider

M. l'Échevin Charteaud soumet un plan montrant le passage d'une voie ferrée sur la rue Stadacona, dans le quartier Hochelaga.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De référer à M. McLeod avec prière de faire rapport immédiatement, après confé-  
rence avec M. l'Échevin Charteaud et les parties intéressées.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage sou-  
sant l'autorisation de faire un certain changement à  
l'éclairage sur la rue Christoph - Colomb, face de  
l'église.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'autoriser le Surintendant de l'Éclairage à faire  
le changement suggéré.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage  
recommandant l'installation d'une lampe en-  
candescence de 80 bougies à l'angle de la rue Sa-  
moucière & Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

20252 Soumis un rapport du département en loi au su-  
jet de M. A. E. Thome, au sujet d'un course-  
neur sur le chemin de la Côte du Pigeon.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De référer à M. Chauvin pour rapport immédiat.

Soumis un mandat vérifié par le Contrôleur de la  
Cité, au montant de \$14,469.75 suivant liste vé-  
rifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'en autoriser le paiement.

19901 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Muni-  
cipal d'Hygiène et de Statistiques, recommandant  
que les Marchés Publics soient munis de nou-  
veaux aux fenêtres et aux portes.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu D'approuver ledit recommandation.

Seu un rapport du Surintendant de Mon-  
chie recommandant de fournir des uniformes  
à M. J. Chartier, A. Desjardins et J. Dutilleul  
balayeurs de Marché Bonsecours

Seu proposition de M. L. Commis au S. H. B. et  
Appuyé par M. L. Commis au S. H. B. et  
Résolu D'approuver l'adite recommandation

Le Bureau prend en considération la réclamation  
Jannard V. La Cité de Montréal pour suite d'un  
mur pucier et

Seu proposition de M. L. Commis au S. H. B. et  
Appuyé par M. L. Commis au S. H. B. et  
Résolu D'autoriser le règlement de l'adite réclamation

sur paiement au demandeur en règlement final  
d'une somme de \$100.00 à compensant le capital  
intéret et frais

Seu un dossier dans la réclamation Dumas  
pour dommages résultant d'un accident de  
dommage

Seu proposition de M. L. Commis au S. H. B. et  
Appuyé par M. L. Commis au S. H. B. et  
Résolu D'autoriser le règlement de l'adite réclamation

sur paiement au demandeur d'une somme de  
\$250.00 et frais en règlement final

21235. Seu un dossier en R. P. pour suite en dommages  
faits contre le Ville par Pierre Richard & Assoc  
par suite des travaux de curage exécutés  
pour la construction d'un station de pompe  
Place Gouelle

Seu proposition de M. L. Commis au S. H. B. et  
Appuyé par M. L. Commis au S. H. B. et  
Résolu D'autoriser l'entente avec M. J. H. B. et J. P.

de souscrire le Bureau vendue de L. Courant  
à 11 bis R. M.

17677. Seu un rapport du Deputy Ingénieur en  
Chef au sujet de la demande de M. Levesque  
pour le parapet de la rue de la Martinière au  
nord de la rue Sheehook

Seu proposition de M. L. Commis au S. H. B. et  
Appuyé par M. L. Commis au S. H. B. et  
Résolu D'informer M. Joseph que cette question est sous  
considération

Seu une communication de la Municipal  
Publicity Association au sujet de la suite que  
les associations de clubs de publicité de  
Etat New et du Canada soient à Montréal  
au cours du mois de juin courant

Seu proposition de M. L. Commis au S. H. B. et  
Appuyé par M. L. Commis au S. H. B. et  
Résolu D. transmettre à la Commission de Recrutement

Seu une communication de M. M. Goldstein &  
Beuller, au sujet de l'expropriation pour le re-  
dressement de la rue Sainte Catherine devant  
Seu proposition de M. L. Commis au S. H. B. et

Appuyé par M. L. Commis au S. H. B. et  
Résolu D. référer au Secrétaire du département de P.  
Sanation et de Expropriation pour informer les  
intéressés en ce qui concerne la procédure  
dans cette expropriation

Seu une communication de M. E. de Roman-  
court, au sujet de l'expropriation de l'île Le Royer  
Seu proposition de M. L. Commis au S. H. B. et

Appuyé par M. L. Commis au S. H. B. et  
Résolu D'informer M. de Romancourt que le Bureau  
ne s'occupe de la même question

21571. Seu un rapport du Tenor de la Cité, déclarant  
que les indemnités des aux intérêts suivants  
dans la expropriation annuelle de 1915 sont  
exigibles le 13 du présent mois, savoir:

M. Fullum	Edmond Labinin	\$32.00
M.	Joseph Langlois	223.84
M. M. Mont Royal	J. A. Girard	2,925.00
		\$3,180.84

Seu proposition de M. L. Commis au S. H. B. et  
Appuyé par M. L. Commis au S. H. B. et



*Exp.*  
 Natural History Society of Montreal, -  
 M. J. S. Buckar, Avocat #12.50  
 M. P. Chene, & M. J. S. Buckar, Avocat 12.50  
 Dame E. B. Lindley, & M. M. Buntard  
 Robertson, Avocate 12.50  
 Hampton Court Co. & M. M. Keibbard, Pape  
 Fosulin, Avocate 11.50  
 L. C. Whitford, & M. M. Lortie, Martin, Mann  
 Mackinnon & Ketchett, Avocats 11.50  
 The Royal Trust Coy. val & M. M. Meredith,  
 MacPherson, Hagar, Holden, Langhorne,  
 Howard, Avocate 11.50  
 Dame L. Taylor, & M. M. Meredith, Mac.  
 Pherson, Hagar, Holden, Langhorne,  
 Howard Avocate 11.50  
 E. W. Fisher, & M. M. Mc Leman, Howard  
 Aylmer 11.50  
 Graham & Dunlop, & M. M. Mc Leman,  
 Howard & Aylmer 11.50  
 J. S. Archibald, & M. M. Archibald, Archibald 11.50  
 Martha Joseph, & M. M. Mc Giblin, Baugram  
 Mitchell & Baugram 11.50  
 J. M. Byers, & M. M. Mc Giblin, Baugram  
 Mitchell & Baugram 11.50  
 M. P. Ross, & M. M. Mc Giblin, Baugram,  
 Mitchell & Baugram 11.50  
 The Bell Telephone Coy & M. M. Taylor,  
 Laidlaw 11.50  
 J. J. Cook, & M. M. Campbell, Mc Martin  
 Papineau 11.50  
 Isabella B. Lindley, & M. M. Buntard  
 Robertson 11.50

Supposition de M. L. Commissionaire Hibert,  
 appuye par M. L. Commissionaire Cote, il est  
 Resolu D'autoriser le reglement de dette reclamation.

20520. Somme un rapport du Secours de la Cite, declarant  
 avoir accepte signification d'une emission de  
 debentures faite par la Commission des Ecoles Inter-  
 tante de Montreal, sur montant d'un million de dollars.

Supposition de M. L. Commissionaire Hibert,  
 appuye par M. L. Commissionaire Cote, il est  
 Resolu D'approuver ledit rapport.

20517. Somme un rapport du Greffier, relatif de la  
 Cite M. Bejean, au sujet de taxes imposables  
 sur les proprietes acquises par la Cite.

Supposition de M. L. Commissionaire Hibert,  
 appuye par M. L. Commissionaire Mc Donald, il est  
 Resolu De ne pas payer d'indemnites dans aucun cas  
 et de laisser terminer les taxes.

Sur Honneur le Maire prend en charge  
 Somme un rapport du Lieutenant de Police,  
 approuve par Sur Honneur le Maire, recomman-  
 dant la nomination de personnes suivantes a la  
 position de constables:

M. Gustave Manseau	pour poste No. 863	
M. Albert Tremblay	do	880
M. Adolphe Brunette	do	881
M. James Williams	do	907
M. Alfred Gaudreau	do	909
M. John Redwood	do	912
M. Joseph Laframboise	do	915
M. Alfred Aubry	do	935
M. Salomon Antphan	do	937
M. Antoni Ruge	do	940
M. Leonard Dumont	do	957
M. Ugeil Demer	do	884
M. Dionisio Parahud	do	916
M. Jean Brunet Ex	do	958
M. Alfred Lami	do	959
M. Edouard Daur	do	860
M. Ferdinand Dubourd	do	961
M. Adolphe Gauthier	do	969
M. Ami Fontaine	do	971
M. Ed. St. Labelle	do	975
M. Ernest Logue	do	978
M. Arthur Howard	do	881
M. Alphonse More	do	982
M. L. Dollard-Perron	do	910

- M. Joseph Menard pour port de No 986
- M. Augustin Veer do 987
- M. Adrien Geoffroy Ex. do 990
- M. Albert Vance do 992
- M. Silas Vanasse do 993
- M. Prosper Liron do 995
- M. Lucien Suellette do 997
- M. William Lovel do 998
- M. Alfred Liron do 999
- M. Edouard Turcot do 1000
- M. Orla Charbonneau do 1005
- M. Vanil Rotari do 1006
- M. Wilfrid Laine do 1008
- M. Emile Bibeau do 1011

Sur proposition de M. L. Commisari Secibut,  
Appuyé par M. L. Commisari Secibut, il est

Resolu D'aprouver ledit rapport.

20329. Soumettre un rapport du département en la au  
sujet des réclamations de la Municipal Water  
Power Co. pour changements faits à ses commu-  
nications de tuyaux à l'eau, dans les rues.

Sur proposition de M. L. Commisari Secibut,  
Appuyé par M. L. Commisari Secibut, il est

Resolu De laisser l'affaire suivre son cours.

20361. Soumettre un rapport du département en la au  
sujet des réclamations de M. M. Orla Benoit et 26 balles  
Garant pour incendie.

Sur proposition de M. L. Commisari Secibut,  
Appuyé par M. L. Commisari Secibut, il est

Resolu D'autoriser le règlement de cette réclamation  
en payant une somme de \$140.96 à M. Benoit,  
avec en plus une somme de \$700 pour frais d'un  
avocat, et une somme de \$600 à M. Garant  
les warrants ce dernier devant être imputés sur  
le fonds de réserve.

20340. Soumettre une communication de M. J. D. Plante  
au sujet de son offre de terrain No. 17358.

Sur proposition de M. L. Commisari Secibut,  
Appuyé par M. L. Commisari Secibut, il est

Resolu D'informer M. Plante que son offre ne peut être  
prise en considération pour le moment.

Soumettre un rapport du département en la; trans-  
mettant un compte de M. J. C. Laguerre, au mon-  
tant de \$11.10 pour le coût de vente de propriétés  
situées aux environs du Boulevard Saint-Joseph.  
Sur proposition de M. L. Commisari Secibut,

Appuyé par M. L. Commisari Secibut, il est

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte.

Sur proposition de M. L. Commisari Secibut,

Appuyé par M. L. Commisari Secibut, il est

Resolu De demander à tous les chefs de départements d'in-  
voquer régulièrement, chaque mois, la feuille de pré-  
sence des officiers et employés de leur dépar-  
tement.

Sur proposition de M. L. Commisari Secibut,

Appuyé par M. L. Commisari Secibut, il est

Resolu De prier le Secrétaire de la Cité de soumettre au  
Bureau de Commisari un rapport mensuel  
de l'état de la police, et le Contrôleur et Archi-  
viste de la Cité de soumettre un état hebdoma-  
daire de la Cité.

15226. Soumettre un rapport du District de Longueuil en  
chef au sujet de l'ouverture de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. L. Commisari Secibut,

Appuyé par M. L. Commisari Secibut, il est

Resolu De repousser au département en la pour rapport.

19793. Soumettre un rapport du Lieutenant du Edifice  
Municipaux, au sujet de la demande de M. Joseph  
Belange de faire réduire le coût de son logis.  
Sur proposition de M. L. Commisari Secibut,

Appuyé par M. L. Commisari Secibut, il est

Resolu D'informer M. Belange que le Bureau s'en tient  
à son prix fixé.

20288. Soumettre une communication de M. J. Albert Langue  
représentant M. M. Wall. Bea. demandant de faire



remettre la cote faite par le Ville, en rapport avec la cote de propriétés.

Sur proposition de M. le Commanche Hebert.

Appuyé par M. le Commanche Côté, il est

Resolu De référer au Contrôleur et Auditeur de la Cote pour rapport.

20415. Soumettre une communication de Commanche d'Écoles de la Ville, en vue de la cote de l'eau fournie à l'école Duke of Cornwall.

Sur proposition de M. le Commanche Hebert.

Appuyé par M. le Commanche Côté, il est

Resolu De référer à l'ingénieur en Chef pour rapport.

Soumettre une communication de M. Alfred Stein demandant de remplacer un titre de dépôt de \$ 25,000 par une garantie de \$ 50,000.

Sur proposition de M. le Commanche Hebert.

Appuyé par M. le Commanche Côté, il est

Resolu De informer M. Stein que le Bureau ne peut faire droit à cette demande.

Soumettre une série d'interpellations faites à la séance du Conseil de ce jour courant.

Sur proposition de M. le Commanche Hebert.

Appuyé par M. le Commanche Côté, il est

Resolu De faire le Secrétaire de référer les dites interpellations aux départements intéressés pour rapport immédiat.

Soumettre une interpellation au Conseil concernant l'établissement d'un Bureau de Publicité et d'Information.

Sur proposition de M. le Commanche Hebert.

Appuyé par M. le Commanche Côté, il est

Resolu De informer le Conseil en référer que le Bureau de Commanche a occupé tout spécialement de ce service depuis quelques années, et référer à toute les demandes d'information qui lui sont faites.

Le Directeur du Laboratoire Municipal soumet le Budget Supplémentaire de son département. Sur proposition de M. le Commanche McDonald.

Appuyé par M. le Commanche Côté, il est

Resolu D'approuver ledit Budget pour les montants ci-après mentionnés, et de faire rapport au Conseil recommandant le vote de crédits nécessaires savoir,

1 Bactériologiste - bactériologiste	\$ 1,500.00
1 aide préparateur à la section de bactériologie	750.00
1 Analyste - chimiste expérimenté	1,500.00
1 Aide préparateur à la section de chimie	750.00
1 Sténographe - Dactylographe	600.00
1 Garçon de Laboratoire	500.00
1 Automobile (pour Run about)	1000.00

Approuvément

Provençal  
Sec.

Joseph Hebert

Procès verbal d'une séance du Bureau de Communes  
Tenue le 4 juin 1914 C. M.

Présents,

M. le Commissaire Auzier  
Côté  
Mc Donald

Sur proposition de M. le Commissaire Auzier  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu que M. le Commissaire Côté, prenne le fauteuil

1857. Saumon un rapport de l'Ingénieur en Chef  
recommandant de voter un crédit additionnel  
de \$ 500.00 pour compléter la construction de l'égoût  
de la rue Dufferin, destiné à l'assèchement des  
cavités à cet endroit.

Sur proposition de M. le Commissaire Auzier  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu de faire rapport au Conseil pour le vote dudit  
crédit.

1858. Saumon un rapport de l'Ingénieur en Chef  
transmettant un estimateur du coût de l'égoût à  
être construit sur la rue Carter, entre les rues  
Lafontaine et Deux Antiquités, au montant de  
\$ 4,000.00 dont \$ 300.00 payable par la Ville et \$ 4,500.00  
par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Auzier  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu de faire rapport au Conseil pour le vote du crédit  
nécessaire.

M. le Commissaire Hébert prend son siège.

1859. Saumon un rapport de l'Ingénieur en Chef trans-  
mettant un estimateur du coût du pavage de la  
rue Saint-François-Xavier, entre les rues Craig  
et Saint-Jacques, au montant de \$ 2,600.00

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu de faire rapport au Conseil pour le vote du crédit  
nécessaire.

20579. Saumon un rapport de l'Ingénieur en Chef, recom-  
mandant la pose de tuyaux à l'eau dans parties de  
rues Park Row, West Hill, Marlboro, Redpat  
Quercet et Melrose.

Sur proposition de M. le Commissaire Auzier

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu de retourner ledit rapport à son auteur pour  
obtenir un estimateur du revenu que la Ville re-  
tiendra par suite de la pose de ces services d'eau.

20580. Saumon un rapport du Député Ingénieur en  
Chef recommandant de se procurer un dépôt  
de \$ 209.00 fait par la Society Asphaltum Paving  
Ltd. en rapport avec son contrat pour le pavage  
de la Côte du Beau Hall, de la rue Latour à  
la rue Logan chemin.

Sur proposition de M. le Commissaire Auzier,

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu d'acheter le terrain dudit dépôt.

Le Conseil le Maire prend son siège.

20582. Saumon un rapport de l'Ingénieur en Chef, re-  
commandant la construction d'un égoût dans  
l'avenue Lemden, du chemin Curvoisy à la rue  
Pudoux, via Port-Royal, et l'avenue Lemden  
sur Boulevard Saint-Laurent, au prix de  
\$ 44,000.00 dont \$ 1,000.00 payable par la Ville et  
\$ 43,000.00 par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Auzier

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu de faire rapport au Conseil pour le vote du crédit nécessaire.

Soumis devant du procès verbal d'une séance du Conseil, à l'effet d'adopter un  
rapport des Bureaux des Commissaires recommandant de voter un crédit de  
\$ 305.55 au traitement de Son Honneur le Maire, sujet à l'approbation du Dépar-  
tement en ce qui quant à la légalité du paiement de la somme recommandée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu de renvoyer au Département en ce qui pour rapport.

Soumis des offres de MM. C. Cantin, P. Ménard, J. Duroi pour la route de certains terrains

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M le Commissaire Côté, il est  
Résolu D'informer les intéressés que le Bureau ne peut considérer ces offres

Soumission rapport du Secrétaire du Bureau recommandant l'achat d'un atlas "Goad" au coût approximatif de \$155. à être imputé sur le contingent du Bureau  
Sur proposition de M le Commissaire Hébert

Appuyé par M le Commissaire Côté, il est  
Résolu D'autoriser l'achat dudit atlas

Advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture, en présence des parties intéressées, des soumissions reçues pour la construction de 3 kiosques et 4 chalets de nécessité à l'Île Ste Hélène.

Les soumissions suivantes sont lues:-

Kiosques		
	Montant de soumission	chèque de dépôt
1.- L. Masson	\$ 5,430.	\$543.
2.- Théodule Lessard	5,925	592.50
3.- L. Langerin	6,500.	700.00
Chalets de Nécessité		
1.- L. Langerin	\$ 6,900	\$ 700.
2.- Théodule Lessard	7,025	702.50
3.- L. Masson	7,750	755.

Sur proposition de M le Commissaire Hébert

Appuyé par M le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder le contrat aux plus bas soumissionnaires, comme suit:-

L. Masson, pour la construction de 3 kiosques, au prix de sa soumission, savoir \$ 5,430.

L. Langerin, pour la construction de 4 chalets de nécessité, au prix de sa soumission, savoir \$ 6,900.

D'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat et de prier son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité, à signer les contrats à intervenir.

Il est en outre

Résolu Que roirement soit opéré d'une somme de \$1000. à même le crédit voté pour la construction desdits kiosques et imputé au crédit pour la construction desdits chalets de nécessité.

20580 Soumission communication de M. le Notaire, offrant au nom de M. James Knowles, de céder à la Cité le terrain situé en dehors de la ligne homologuée, et allié sur un terrain situé au coin de l'avenue Mont Royal et Esplanade.

Sur proposition de M le Commissaire Côté

Appuyé par M le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au département en loi pour savoir si peut être procédé à l'acquisition de ce terrain, en vertu des dispositions de la Charte concernant les propriétés annuelles

Soumise une lettre <sup>jointe</sup> du Général de la Cie. des Tramways, au sujet de l'avis adressé à ladite Compagnie d'avoir à enlever la voie située sur la rue Sherbrooke, entre la rue

St Laurent et Radieux

Il est

Proposé par M le Commissaire Côté

Appuyé par M le Commissaire Hébert

En raison du fait que la Compagnie déclare dans sa lettre du 2 juin courant, avoir besoin de ce tronçon de voie, que le parage de la rue Sherbrooke soit continué sans enlever la voie qui s'y trouve, et que l'entrevue soit pavée en asphalte.

Est un débat d'engagement, M le Commissaire Mc Donald

Appuyé par M le Commissaire Ainey

Proposé en amendement que vu que la Compagnie a discontinué son service sur cette ligne, sans le consentement de la Ville, que cette voie ne sert à aucun service, que tous les rapports des Ingénieurs et des Experts sont d'accord à l'effet qu'il ne doit pas y avoir de voie de tramways sur la rue Sherbrooke, que la Ville fasse enlever la dite voie

Le vote étant pris sur ledit amendement, les voix se partagent comme suit:-

Pour MM les Commissaires Ainey et Mc Donald.

Contre M. M. les Commissaires Côté et Hébert

Son Honneur le Maire ayant voté dans la négative, l'amendement est déclaré perdu. Il est ensuite

Proposé par M le Commissaire Côté

Appuyé par M le Commissaire Côté

Que la motion principale soit adoptée en y ajoutant les mots ci-après:- "Que vu que la Compagnie des Tramways a le droit de se servir de cette voie ferrée, qui est reliée à la ligne de la rue Cadieux, la rue Sherbrooke soit pavée en asphalte et que la voie ferrée reste telle qu'elle est"

Le vote étant pris, les voix se partagent comme suit:-

Pour MM les Commissaires Hébert et Côté

Contre MM les Commissaires Ainey et Mc Donald

Son Honneur le Maire ayant voté dans l'affirmative, la motion principale telle qu'amendée est adoptée et, il est

Résolu En conséquence

20544 Soumission requête de Dame Alexis Couture, adressée à la Cour Supérieure, pour être autorisée à poursuivre la Cité de Montréal en réclamation de dommages intérêts par suite de la mort de son mari

Sur proposition de M le Commissaire Hébert

Appuyé par M le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer au département en loi

Soumise réclamation suivantes dont le règlement est recommandé par le département en loi et les Experts:-

- 8100 Alex McCarr, accident d'automobile  
Jugement avec intérêt de 22 mai \$50.00 + intérêt  
Frais à M<sup>rs</sup> Dusault, Mercier & Co 22.85
- 8663 Pierre Leduc, chute sur trottoir \$40.00  
Frais à M<sup>rs</sup> Cinq Mars Co 1.00
- 8699 Thomas Morneau, Perte d'un cheval \$175.00
- 8705 Samuel Gungarsky, Collision d'automobiles \$190.00  
Buron & Langiac N<sup>rs</sup> - Copies de documents légaux \$18.00

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'autoriser le règlement des dites réclamations, ex-fundis de réserve.

20278 Soumis un rapport de l'Avocat en chef de la cité, concernant l'observance de la loi du dimanche par les étrangers.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De transmettre copie dudit rapport, au Surintendant de Police, avec prière de faire rapport, après conférence avec l'Avocat en chef de la cité

19103 Soumis un rapport de l'Avocat en chef de la cité, recommandant de payer un acompte sur la balance des honoraires revenant à M. J. A. Beaudry, qui a agi comme arpenteur géomètre, dans l'expropriation du Blvd St Joseph

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'autoriser le paiement d'un acompte de \$100. sur la balance des honoraires revenant audit M. Beaudry, à même le crédit de \$25,000 vote pour frais de notaire, re. Expropriation du Blvd St Joseph

18151 Soumis un rapport de l'Avocat en chef de la cité, recommandant de payer une somme de \$25.00 à M. A. G. Ross, témoin expert de la cité, dans l'expropriation de la rue Le Royer.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte

J. L. Sévère  
 Sec.  
 J. J. Hébert  
 M<sup>rs</sup> J. J. Hébert

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commission  
Tenue le 4 juin 1914

Présente,

Au Honneur le Maire Maire Président  
 M<sup>rs</sup> le Commissaire Amy  
 Côté,  
 Hébert,  
 McDonald.

20210. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, recommandant de rejeter les soumissions reçues, le 19 mai dernier, pour la construction de nouvelle trottoir de la Station de St-Jacques du Bas. Niveau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De ne pas accorder de contrat sur ledite soumission, de rembourser le dépôt fait par les soumissionnaires, et d'autoriser la demande de nouvelle soumission.

Soumis de formules d'avaux pour l'achat d'un certain nombre de services pour le service de département du Feu de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'approuver ledite soumission et d'en autoriser la publication.

Le vote était fini, les voix se partageant comme suit:

Pour: M<sup>rs</sup> Côté, Hébert,

Contre: M<sup>rs</sup> McDonald et Amy

Au Honneur le Maire ayant voté dans l'affirmative le mot est de la séance adoptée, et il est

Resolu En conséquence

M. le Commissaire McDonald, désire enregistrer une déclaration à l'effet qu'il est opposé à la motion ci-dessus, parce que la Charte exige que des soumissions soient demandées, et que le département en loi lui a exprimé qu'il n'est pas légal de procéder de cette façon

20438 Soumis une lettre de l'Avocat en chef de la cité, concernant un rapport de l'ingénieur en chef, recommandant de faire obtenir un crédit de \$140.50 pour la construction d'un trottoir en ciment sur la rue St Vincent.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu de retourner le dossier à l'Avocat en Chef de la Cité, pour savoir si tout le coût de la construction de ce trottoir doit être chargé aux propriétaires, ou si la ville doit en payer une proportion

17198 Soumise une lettre de M. J. A. Rouleau, offrant ses services comme Ingénieur Forestier  
 Sur proposition de M. le Commissaire Aney  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
 Résolu de référer au Surintendant des Parcs pour rapport.

20507 Soumise une lettre de M. P. Leduc transmettant copie d'une soumission qu'il a adressé au Surintendant des Édifices Municipaux pour la réparation des joints des murs extérieurs de l'Hôtel de Ville  
 Sur proposition de M. le Commissaire Aney  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
 Résolu de référer au Surintendant des Édifices Municipaux pour rapport.

Soumis un rapport du chef du Département des Incendies sur les changements survenus durant la dernière quinzaine se terminant le 31 mai dernier  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald  
 Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est  
 Résolu d'approuver ledit rapport

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité transmettant en détail de l'emploi de la somme de \$100,000.00 du Budget de 1914 pour personnel additionnel, pensions et respectivement des salaires  
 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu de transmettre ledit rapport au conseil, suivant résolution du 4 mai dernier.

20568 Soumis un rapport du Bibliothécaire en chef, soumettant une liste de employés de son département, avec recommandation d'en augmenter le salaire.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
 Résolu que le Budget Supplémentaire soit approuvé, tel que ci-dessous et que rapport soit fait au conseil pour le vote des crédits nécessaires, à compter du 1<sup>er</sup> Juin 1914, savoir:

		salaires actual	Port. à
Bibliothécaire	M. Y. Villeneuve	\$1700	\$1700
Assistante	M. de Côté	800	900
2 <sup>ème</sup> Assistante	Melle Dupas	475	525
3 <sup>ème</sup> do	Melle Lenoir	475	525

Messager et Langraphiste		650.	700.
Gardien	M. Desautels	650.	700.
Bât. de St. Cunigonde	M. Massicotte	350.	400.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$29,034.83, suivant liste certifiée

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu de voter le paiement

20145 Soumise une demande d'incorporation de l'association dite "Les Amis du Quartier St. Marie"  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald  
 Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est  
 Résolu de référer au Surintendant de police pour rapport.

20560 Soumise une communication du "Automobile Club of Canada" demandant une entrevue avec le Bureau, au sujet de la réglementation du trafic dans les rues.  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald  
 Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est  
 Résolu d'inviter les intéressés à rencontrer le Bureau, mercredi le 10 courant, à 4 h. (P.M.)

19984-2000 Soumis des rapports du Surintendant du Service de l'Incineration, concernant l'enlèvement des déchets durant la nuit et dans le Quartier Centre  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald  
 Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est  
 Résolu de transmettre lesdits rapports au conseil.

20298 Soumis un rapport du Surintendant du Service de l'Incineration recommandant de faire vendre à l'enchère, les chemaux Nos. 5-18-38-43-47-83-189-286-294  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald  
 Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est  
 Résolu d'approuver ledit rapport.

20297 Soumis un rapport du Surintendant du Service de l'Incineration, recommandant l'installation d'un téléphone à la résidence de l'Assistant Surintendant du département.  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald  
 Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est  
 Résolu d'approuver ledit rapport

20347 Soumis un rapport du Surintendant du Service de l'Incineration recommandant

s'accepter l'offre de M. G. Jubinville d'abriter 4 chevaux du département de l'Incineration, dans ses écuries, situées près du dépôt du quartier Notre-Dame-de-Grâce, à raison d'un loyer de \$15.00 par mois

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est

Resolu D'approuver ledit rapport

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu De fixer comme suit, les salaires des employés du département de l'Archiviste de la Ville, à compter du 1<sup>er</sup> juin 1914, et de faire rapport au conseil pour le vote des crédits nécessaires:

Archiviste	M. R. L. N. Beaudry	\$,500.
Assistant	E. Miller	950.
Commis	C. Archambault	750.
do	E. H. L. Heuereux	650.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est

Resolu D'approuver le Budget Supplémentaire du Département de l'Incineration et de fixer les salaires des Officiers et Employés dudit département comme ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> juin courant et de faire rapport au conseil, recommandant le vote des crédits nécessaires, savoir:-

Département de l'Incineration

Surintendant	J. E. Nantel	\$,2500
Ast	do	1500
Secrétaire	J. W. Watier	1050
Commis	J. A. Olivier	900
Vétérinaire	P. E. Maurice	450
do	M. Kannon	350

Inspecteurs de Rues et Ruelles

Inspecteur en chef	A. Gauthier	950
Inspecteur	A. Perrault	850
do	L. Marcil	850
do	E. Guay	850
do	A. Beau	850
do	L. Giard	850
do	E. Genereux	850
do	J. Robitaille	850
do	R. Charest	850
do	R. Guigas	850
do	B. Beauchamp	850

Inspecteurs	J. Poitras	850
do	E. Cholette	850
do	P. Paquet	850
do	H. Gysse	850
do	C. Faillie	850
do	W. Berichon	850
do	E. Parent	850
do	C. Mirault	850
do	E. L. Heuereux	850
do	H. Beauchamp	850
do	W. Callaghan	850
do	A. Bourdeau	850
do	J. C. Duquette	850
do	P. Royer	850
do	C. Barrette	850
do	A. Cherrier	850
do	A. Larose	850
do	A. Marcil	850
do	J. Sullivan	850
do	T. Laroc	850

Contremaîtres à l'Entretien

Contremaître en chef	C. Rouleau	\$,1300
Contremaître	A. Lacombe	1050
do	J. Gelin	1050
do	W. Villemarie	1050
do	T. Paquette	1050
do	N. Troie	1050
do	E. Binelle	1050
do	G. X. Rouleau	1050
do	T. St Ange	1050

Ateliers

Contremaître	N. Desjardins	\$,1200
Electricien	H. Charland	1100
Sellier	M. Chénier	950
do	H. Benjamin	950
Aide do	J. Gelin	850
Forgeron Vitruvien	A. Secours	1100
do	O. Gadioux	1000
Aide Forgeron	A. Sanguinac	900
Forgeron Fermeux	L. Belisle	1000
do	T. Gareau	1000
do	O. Riendeau	1000

Ménuisier	E. Sauvageau	1000
do	J. Moutils	1000
Charron	A. Plaisance	1000
do	G. Beaudoin	1000
do	W. Boucher	1000

## Incinérateur

Contremaître	H. Plante	2050
Pointeurs	2 à la semaine	15.
Peinteurs	10 do	15.
Journaliers	8 do (préposés aux sacs)	15.
do	5 do (préposés aux déchets)	15.
Gardiens	1 do (7 jours)	17.50
Hommes	2 55 jours à par jour	2.50

## Enlèvement

Journaliers	121 à la semaine	15.
do	34 do	15.
Pointeurs	5 do	15.
Journaliers	3 do (marchés)	15.
Balayeurs	2 do (do)	15.
Étrilleurs	4 55 jours à par jour	2.50
Gardiens de nuit	5 à la semaine (7 jours)	17.50
Palefreniers	7 do do	17.50
Palefrenier	1 do (35 semaines)	17.50
Gardiens	1 do (dépot au fumier)	15.00
Chariotiers	2 do	21.00
Palefrenier	1 do (7 jours) 17 semaines	17.50
do	1 do do 35 do	17.50
Lanceurs	2 do 35 do	15.00
Chariotiers lorsqu'ils sont	do 35 do	21.00

## Crédits supplémentaires

1 Aide Forgeron Ferrures	35 semaines à \$16.00	\$560.
15 Journaliers à l'enlèvement	35 do à \$15.00	787.50
Salopettes		300.
Draps		100.
Harnais		500.
Étrilleuses électriques (2) à \$550. chacune		1100.
Peintures l'écurie (Pte Ste Charles)		100.

20566 Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont Royal recommandant de déplacer les appareils de feux qui sont actuellement sur la Ferme Fletcher, à proximité de l'Hôtel Dieu, et de les installer sur le côté ouest de l'Avenue du Parc, près de la propriété Molson

Sur proposition de M. le Commissaire Aney  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu de donner instructions au Surintendant des Parcs de donner suite à ladite  
recommandation

Yournement  
L. S. Lévesque  
Sec.  
M. J. Prud'homme

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 5 Juin 1914 (A.M.)

Son Honneur le Maire M. Martin, président

MM-les Commissaires Ainey  
Hébert  
Côté  
McDonald

Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef au sujet de l'exécution de certains travaux sur l'Avenue Opinto

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De référer au département en loi pour savoir si la Ville a le pouvoir de prendre possession de la rue et de faire les améliorations nécessaires

Son Honneur le Maire laisse son siège

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu Que M. le Commissaire Côté soit appelé à presider

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$42,963.13 suivant liste certifiée

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu De autoriser le paiement

M. Hébert, de la Société Hébert, Roy & Co., se présente devant le Bureau au sujet de la réclamation Richard, contre la Cité de Montréal, et déclare n'être pas prêt à accepter aucun arrangement et la question reste sous considération

Une délégation se présente devant le Bureau pour demander l'ouverture du Boulevard Nicaria

Après pour parler

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu De prier le Secrétaire de demander à tous les propriétaires quel serait leur dernier prix au pied, pour tous les terrains à exproprier pour compléter cette appropriation

Une délégation du Conseil de Construction se présente devant le Bureau et demande que la Ville emploie des ferblantiers couvreurs qualifiés pour tous les travaux de couverture à faire sur les édifices Municipaux

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu De référer cette question à M. le Commissaire Ainey

M. l'Écherin Houli soumet des pétitions au sujet de la construction de trottoirs dans la paroisse Ste Cécile, de la pose d'une borne-fontaine au coin des rues Bordeaux et Beauharnois, et de la pose d'une lumière au même endroit

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu De référer au Député Ingénieur en chef pour rapport immédiat

19936 Soumise une résolution du Conseil, à l'effet de rejeter un rapport du Bureau des Commissaires, recommandant le vote d'une somme de \$89,47.50 pour la construction d'un poste de police et de pompiers dans le quartier Longue Pointe

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu De recommander au Conseil que le rapport des commissaires en date du 20 mai 1914 soit reconsidéré, et que les conclusions dudit rapport soient approuvées

20669 Soumis un rapport de l'Assistant Agent des Achats et des Ventes, recommandant la remise à la Remise La Vallée Co. d'un dépôt de \$400. fait en rapport avec leur soumission pour la fourniture de soupapes

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'autoriser la remise dudit dépôt

Soumise une requête des Marguilliers de la Paroisse de Notre Dame des Victoires, déclarant être en faveur de la fermeture de la rue Plousabri, entre les rues Pierre Rodard et Lamotte

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu Que le Bureau s'en tienne à la décision qu'il a déjà prise à ce sujet et de faire rapport au Conseil en conséquence

20670 Soumis un rapport de l'Assistant Agent des Achats et des Ventes recommandant la remise à M. Andrew Baile, d'un dépôt de \$857.50 fait en rapport avec sa soumission pour la fourniture de charbon en 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'autoriser la remise dudit dépôt.

20477 Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs au sujet d'une pétition de résidents du Quartier Longue Pointe, concernant l'évaluation d'un terrain où ils



veulent opérer au champ de courses

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu de transmettre copie dudit rapport aux pétitionnaires

Apournement

*Ph. Luce*  
Sec

*Medicine Martiny*

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenue le 5 Juin 1914 (P.M.)

Le Honorable le Maire M. Martin, président

M. M. les Commissaires Ainey

bôté

Hébert

McDonald

20553 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant la construction d'un égout sur la rue Boyer, entre les rues Rosaire et Jarry, au coût de \$4000. payables \$200. par la Cité et \$3,800. par les propriétaires intéressés  
Sur proposition de M. le Commissaire bôté  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est  
Resolu d'approuver ledit rapport et faire rapport au conseil en conséquence.

Soumis un rapport de la Commission Spéciale de Réceptions recommandant le vote d'un crédit de \$5,000. pour les fins de certaines réceptions à faire  
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Resolu d'approuver ladite recommandation et de faire rapport au conseil en conséquence.

20567 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef recommandant le vote d'une somme de \$7,000 pour la construction d'un passage en ciment sur le Square Victoria  
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Resolu d'approuver ladite recommandation et de faire rapport au conseil en conséquence.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet de l'avis de la Montreal Light, Heat & Power Co. de son intention d'installer des poteaux dans certaines rues.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Resolu de faire rapport au conseil recommandant l'octroi de l'autorisation demandée aux conditions ordinaires.

20562 Soumis un rapport du Surintendant de l'éclairage recommandant le vote d'un crédit supplémentaire de \$3,000 pour l'entretien jusqu'au 31 décembre prochain et le coût de 100 lampes à arc ou leur équivalent en lampes incandescentes  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Resolu d'approuver ladite recommandation et de faire rapport au conseil en conséquence.

20663 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux recommandant le vote d'un crédit de \$1200 pour certaines réparations à faire aux toitures sur le toit de l'Hôtel de Ville

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Resolu D'approuver ladite recommandation et de faire rapport au Conseil en conséquence

Une déléguée représentant la Canadian Fire Underwriters Association se présente devant le Bureau au sujet de l'opportunité de faire une inspection générale du système de l'Aqueduc

Après pour parler

Cette question est renvoyée à M. le Commissaire Côté

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant le renvoi du service, pour cause, de M. R. J. Savard

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, recommandant la nomination de MM. Alphonse Ledoux et Octave Marcell, à la position de pompier de 3<sup>ème</sup> classe au salaire de \$150 par année et recommandant la réinstallation, à la même position, de M. Joseph Brien, qui avait quitté le service de son propre chef.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Chef du département des Incendies approuvé par Son Honneur le Maire, transmettant la démission du pompier Joseph Morissette et du chauffeur Samuel Thompson et recommandant d'accepter lesdites démissions

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'approuver ledit rapport

Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination de M. Eudore Buelotte, à la position de chauffeur, en remplacement de M. Samuel Thompson, au salaire de \$150 par année

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

Soumis trois séries de mandats, aux montants respectifs de \$59,669.52 - \$22,020.15 - \$33,285.3, scifiées par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, surant listes certifiées

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu De s'autoriser le paiement

Son Honneur le Maire laisse son siège et M. le Commissaire Côté est appelé à présider

Soumis les dossiers concernant l'expropriation pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, entre les rues de Lorimer et Fullum

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu De retourner le dossier au Département en loi pour savoir pourquoi il serait plus avantageux pour la Ville d'exproprier la totalité de certains lots, et de désigner nommément quels sont ceux de ces lots qui doivent être expropriés en totalité

Il est en outre

Resolu De demander au département en loi de faire parvenir tous les certificats de l'Inspecteur Léonémie afin que le Bureau puisse prendre une décision, quant à l'offre à être faite par la Ville, sur tous et chacun des lots qui doivent être expropriés

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux au sujet de la Creste Heating Company, en rapport avec l'installation d'un appareil de chauffage au bain Laviollette

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Resolu De retourner ledit rapport à son auteur, avec instructions de faire enlever ledit appareil de chauffage dans le délai fixé et de faire rapport.

Soumise une communication de M. A. Plamondon au sujet de l'organisation de concerts dans les parcs

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Resolu De référer au Surintendant des Parcs pour rapport

Soumise une interpellation de M. L. Echevin Dubois, au sujet de l'embellissement du Parc du Quartier Bonard

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Resolu De référer au Surintendant des Parcs pour rapport

Soumis des rapports du Surintendant des Bâtisses, recommandant l'octroi des permis suivants:—

1- Napoléon St-Juil, permis d'ériger une boutique de forge sur le lot No. Cad. 11, Sub-

- division 70 et 71, Quartier de Lorimer, rue Parthenais
2. - J. J. Joubert, permis d'emmagasiner de la gazoline sur le lot No. Cad. 10, subd. 102-108, quartier Duvernay, No 975 rue St Andre
  3. - La Banque Molson, permis d'installer 40 moteurs electriques de 14 c.v. pour ventilateurs et elevateurs, sur le lot No. Cad. 162, quartier Ouest, 200 rue St Jacques
  4. - Commission des Ecoles Protestantes, permis d'installer un moteur electrique de 30 c.v. sur le lot No. Cad. 206, quartier Rosemont, 2353 Boulevard Rosemont
  5. - M. M. Roch & Boyer, permis d'installer un moteur electrique de 7 1/2 c.v. sur le lot No. Cad. 172, subd. 19-22-23-24, quartier Ste Marie, No 499 rue Dufréne
  6. - M. Julius Starr, permis d'installer une boutique de forge dans un edifice en briques, sur le lot No. Cad. 189, quartier St Louis, No 540 rue Cadieux

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu D'accorder les permis ci-dessus mentionnés.

18885 Soumise une resolution du Conseil, en date du 1<sup>er</sup> courant, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport dudit Bureau, recommandant de payer certains comptes aux experts re: l'expansion du Boulevard St Joseph.  
Deposé sur la table

20095 Soumis des rapports du département en loi et du Surintendant du Parc Mont Royal, déclarant ne pouvoir recommander d'accorder le permis demandé par M. Alexandre Ducloux, pour l'erection d'un kiosque-café dans le Parc Mont Royal.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver ledit rapport et d'informer le requérant en conséquence

Soumise une communication de MM Laflamme & Cie, au sujet de la demande de M. Ducloux, mentionné dans la resolution précédente.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De déposer au dossier

Soumis des rapports du Surintendant des Petites, déclarant ne pouvoir recommander l'octroi des permis suivants:—

1. - James Masson, demande de permis pour ériger une boutique de forge
2. - J. M. Charette, demande de permis pour recevoir et emmagasiner de la gazoline

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver lesdits rapports et d'informer les requérants en conséquence

Son Honneur le Maire prend son siège

Soumis un rapport du Surintendant de Police, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination des personnes suivantes, à la position de Constables:—

M. Alphonse Charbonneau	pour porter le No.	882
M. Samuel Labelle	do	884
M. Joseph Chapados	do	884
M. Joseph Gauthier	do	873
M. Roch Lescille	do	875
M. William Royon	do	883
M. Robert Barnes	do	884
M. Normand Desnoyers	do	921
M. Rocco Carducci	do	926
M. Napoleon Dugal	do	938
M. Joseph Guilmette	do	939
M. Alessi Clairoux	do	941
M. Napoleon Poirier	do	942
M. Yotique Boucher	do	943
M. Ernest Mahan	do	944
M. Cyrille Boucher	do	947
M. George Maddison	Ex do	949
M. Richard Gale	Ex do	953
M. Edmund Cote	do	955
M. Joseph Taylor	do	963
M. J. Bte Foucher	do	965
M. Wilfrid Emard	do	966
M. Rosa Colpron	do	968
M. Gaspard Harbous	do	973
M. Alfred Thénette	do	974
M. Theodule Lehoux	do	979
M. Jos. Leopold Beauchamp	Ex do	980
M. Roland Melise	do	985
M. Albert Tessier	do	996
M. Adolphe Noel, fils	do	1001
M. Géphirin Lefebvre	do	1002
M. Joseph Labelle	do	1007
M. Henri Gournier	do	1014

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'approuver lesdites nominations

Son Honneur le Maire laisse sous siége

Leur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu Que M. le Commissaire Hebert prenne le fauteuil

20614 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 1<sup>er</sup> juin courant, (interpellation de M. L. Cocheron Rochon) à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de faire voter un crédit supplémentaire de \$3,047.75 pour construire un mur en pierre, au lieu d'un mur en ciment en face de certaines propriétés sur le chemin de la Côte des Neiges

Leur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la dite somme pour les fins ci-dessus.

20538 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux recommandant qu'en vue de faire suite à la réorganisation de son département, M. L. E. Bauchemin soit promu commis préposé aux recodes des propriétés municipales, et que son salaire soit porté de \$500. à \$700., recommandant en outre de faire voter un crédit pour l'engagement d'une sténographe-changraphiste, au salaire de \$600. par année

Leur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, recommandant le vote des crédits nécessaires

Attendu qu'un certain nombre de propriétaires, dont les terrains ont été expropriés pour le prolongement du Boulevard St Joseph sont, par le fait de retards dans le paiement de l'indemnité qui leur a été accordée, dans une position telle qu'il est nécessaire de venir à leur aide;

Attendu que l'Avocat en chef de la Cité déclare qu'il n'est pas en état de faire l'examen des titres des propriétés expropriées et que la ratification des titres pourrait être exemptée dans certains cas;

Leur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu Que M. J. B. Girard, député-Protonotaire, qui aurait été chargé par le Bureau des Commissaires de faire l'examen des titres des propriétés expropriées, soit chargé de continuer et terminer l'examen des titres en question aux conditions mentionnées dans la résolution du Bureau des Commissaires, en date du 29 janvier 1914, et dans les cas, ou d'après le rapport que M. Girard fera sur ces titres, la ratification des titres ne sera pas nécessaire, que les propriétaires dont les titres n'ont pas besoin d'être ratifiés soient payés de leur indemnité, à même le dépôt fait au Greffe de la Cour Supérieure, avec inté-

rit de la date de ce dépôt pourvu qu'ils signent l'acte de vente qui sera préparé par le Notaire de la Ville, qu'ils obtiennent à leurs frais main-levée des charges et créances hypothécaires grévant leurs immeubles, avant ou lors de l'exécution de l'acte de vente, que la requête ou motion pour que l'argent soit payé à ces propriétaires soit faite par les Avocats de la Cité, sans frais contre les propriétaires et pourvu aussi que la taxe de 2% sur les deniers déposés soit à leur charge, la Cité devant plus tard rembourser ce 2%, si les tribunaux décident que ce 2% est payable par elle, et que dans les autres cas il soit procédé sans délai à la ratification des titres.

Soumise la demande de M. Norman H. McLeod et J. W. Mc Connell, en date du 29 mai 1914, au sujet des contrats Nos 2 et 3 du système de filtration

Leur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu Que la demande de M. McLeod et Mc Connell, telle que faite soit refusée, mais qu'une somme de \$50,000 à été prise sur le dépôt fait par l'entrepreneur, et les autres retenues jusqu'à ce jour par la Cité sur le prix du contrat, soit payée à l'entrepreneur McLeod, cette somme devant servir à payer les créanciers suivants:—

Toronto Electric Light Company	\$ 12.
Toilet Laundry Company	2.
Beauchemin & Fils	49.81
Bennallack Litho Co.	46.97
Canadian Explosives Ltd	996.85
Canadian Pneumatic Tool Co	69.14
Canadian Tube & Iron Co Ltd	526.44
Carverhill, Leamont & Co	2.70
Chapman, Dart & Co	51.21
Cohen & Sons	8.00
Dodge Manufacturing Co.	6.64
Feraud & Delorme	9.75
Jac Steinlager	5.00
Wat. Goldstein & Co	41.50
Gutta Percha Rubber Co.	12.33
General Fire Extinguisher Co.	15.66
The B. Evening Wire Co.	27.50
Frothingham & Workman	9.68
Imperial Oil Company	208.00
Kouffel & Boser	7.89
Laurentian Springs	12.00
Dolard Lefault	15.00
Major Mfg. Company	5.40
J. C. Mc Laren Rolling Co.	8.34

A. Normandau	\$ 7.10
National Drug & Chemical Co.	4.50
Northern Electric Co.	3.96
Phoenix Bridge & Iron Works	22.45
S. Portelance	3.58
Geo W. Reed & Co.	41.18
Simonds Canada Saw Co.	6.16
Williams & Wilson	5.76
Scythos Co.	10.66
Canadian Fairbanks Morse Co.	9.00
Canada Cement Co. Ltd	1710.85
Canada General Electric Co.	2.00
McKinnon, Holmes & Co.	35.00
La Cie Pothriand	1598.34
Pittsburgh Filter Co.	45.00
Wm. Sutherland & Sons Co.	6720.56
Touzin Land Co.	16.00
Employers Liability Ins. Co.	1702.36
Sharp, Milne & Co.	500.00

dont les créances s'élevaient à la somme de ----- \$ 35,139.71

à rembourser un emprunt de \$10,000. qui a servi à payer les salaires mentionnés sur la dernière liste de paie, la balance devant être utilisée par l'entrepreneur pour les fins de son entreprise.

Si les estimés mensuels futurs ne sont pas suffisants pour payer les salaires pour ouvrage fait à compter de ce jour et matériaux achetés depuis ce jour, le Bureau considérera s'il est désirable dans l'intérêt de la Ville de faire de nouvelles avances.

L'estime du mois de mai qui est dû et les estimés pour les mois futurs doivent être utilisés pour payer les sommes qui deviendront dues, pour salaires et matériaux en rapport avec cette entreprise, et la Cité aura le droit d'exiger que l'argent soit employé à cette fin. Les garanties détenues par l'entrepreneur au montant de \$54,000. doivent être transportées à la Cité de Montréal comme garantie additionnelle pour l'exécution des contrats.

Rien dans la présente résolution ne devra être interprété comme modifiant en aucune façon les contrats et les arrangements existants.

20644 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses recommandant la nomination de Mlle Antoinette Cuzig Mars, à la position d'assistante secrétaire pour le Surintendant des Bâtisses, au salaire de \$ 500 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunej  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver ledit rapport

19924 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant de faire voter

un crédit de \$25,570 pour améliorations et embellissement du Parc Lafontaine, suivant un plan préparé par M. Le Grelle.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunej

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu de faire rapport au conseil pour le vote du crédit nécessaire

20713 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses recommandant la nomination de M. Léon Parent à la position de dessinateur au salaire de \$1,000. par année, et la nomination de M. J. Laliberté à la position de commis, au salaire de \$400. par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunej

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés recommandant que le salaire de M. M. Jobcœur et de Chartrand, qui ont été absents pour cause de maladie, leur soit payé.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunej

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Aunej, il est

Resolu Que le Surintendant des Bâtisses reçoive instructions de faire rapport immédiatement au sujet de la vente des bâtisses situées sur le Boulevard St Joseph, pour qu'il soit procédé immédiatement à l'ouverture dudit Boulevard.

20717 Soumis un rapport du département en loi recommandant le paiement, dans une cause de Wong Ling vs la Cité de Montréal, réclamation pour dommages résultant d'une chute, du jugement et des frais comme suit:—

Au demandeur \$1,200.

avec intérêt à compter du 26 avril 1912

Frais à M<sup>re</sup> R. T. Stackhouse, en Cour Supérieure 180.45

avec intérêt à compter du 26 avril 1913

en Cour de révision, avec intérêt à compter du 26 avril 1913 114.70

En Cour du Banc du Roi avec intérêt à compter du 26 fév. 1914 328.75

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Aunej, il est

Resolu D'autoriser le paiement des sommes ci-dessus, à même le fonds de réserve

M. le Commissaire Hébert laisse sous siège

20585 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtimens Municipaux, au sujet de la démolition de certaines propriétés, rue Préfontaine  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
 Résolu De référer à l'Assistant Agent des Achats et des Ventes, avec instructions de prendre les procédures nécessaires pour la vente et la démolition des dites propriétés.

20666 Soumis une résolution du Conseil en date du 1<sup>er</sup> juin courant, au sujet de la construction d'un édifice de bain, dans le Quartier LaFontaine  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
 Résolu D'informer le Conseil que cette question est à l'étude.

Soumis un rapport du Surintendant des Bâtimens Municipaux, au sujet de la demande de l'Association de Réforme Municipale, quartier Laurier, pour location de la salle municipale de St Louis.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
 Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer les requérants en conséquence.

20381 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtimens, déclarant qu'il peut recommander l'octroi du permis demandé par M. S. Dionne pour l'érection d'une glacière  
 Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer le requérant en conséquence.

20317 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtimens recommandant de permettre à la Compagnie Taxim Motors Ltd, de recevoir, emmagasiner et rendre de la gazoline, sur le lot No. Cad. 27, quartier Est, 54 rue St Paul.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu D'accorder ledit permis.

20655 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef, recommandant la remise de montants de pourcentage suivants, à M. M. Roudeur, Cochin & Co en rapport avec la construction d'égouts dans les rues ci-après

Rue Royale	\$691.07
Rue St Jacques	1177.16
Rue Cartier	198.00
Rue Darling	241.02
Rue Glenille	336.14
Rue Dupesne	171.91

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu D'autoriser la remise desdits montants.

20411 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef au sujet de la demande de M. J. Charlebois, pour être nommé chef du plan officiel de Montréal  
 Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu D'informer M. Charlebois que la Ville n'a pas besoin de ses services.

20658 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef recommandant la remise à M. M. Palenno, Gentile & Co, d'un pourcentage de \$754.70 en rapport avec la construction d'un égout dans la rue Mac Gregor  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
 Résolu D'autoriser la remise dudit dépôt.

20667 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef, transmettant le profil de la rue Cartier, entre les rues LaFontaine et De Montigny et de la rue Logan, entre les rues Dorion et Papineau  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
 Résolu D'approuver ledit profil et d'autoriser le Secrétaire à le signer.

20657 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef, sur une interpellation du Conseil, au sujet de l'emploi des étrangers dans les travaux de la Ville  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
 Résolu De référer la question à l'Ingénieur en chef pour rapport sur le côté pratique, et au département en loi, pour savoir si la Ville peut insérer une clause dans les contrats, à l'effet d'obliger les entrepreneurs à employer de préférence des ouvriers contribuables de Montréal, et d'informer le Conseil en conséquence.

20668 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef transmettant le profil de la rue Alma, dans le quartier Laurier.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
 Résolu D'approuver ledit profil et d'autoriser le Secrétaire à le signer.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef, recommandant la remise à M. M. Picard & Labin d'un montant de pourcentage de \$126.52, en rapport avec la construction d'un égout dans la rue Logan

Sur proposition de M le Commissaire Ainey  
Appuyé par M le Commissaire McDonald, il est  
Resolu D'autoriser la remise de ladite somme.

Apournement  
L. Bevilacqua  
sec  
Medicine Martiny

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 6 Juin 1914 (a.m.)

Son Honneur le Maire M. Martin, président  
MM les Commissaire Ainey  
Côté  
Kébert  
McDonald

Remis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, approuvé par Son Honneur  
le Maire, recommandant les nominations suivantes:—

M. L. P. Sicelles, commis comptable à la Cour de la rue De Fleury (voirie)  
au salaire de \$900. par année

M. P. Lamoureux, comptable, en remplacement de M. Wattier, promu, au salaire  
de \$100. par année

M. H. Lafebvre, comptable, dans le bureau général de la Voirie, au salaire de \$700.  
par année

Sur proposition de M le Commissaire Kébert

Appuyé par M le Commissaire Côté, il est

Resolu D'approuver lesdites nominations

20235 Attendu que M. Pierre Richard et Mde M. L. Rivet, son épouse, consentent à réduire  
leur réclamation de \$11,345. à la somme de \$4,500. en règlement final, chaque partie  
payant ses frais.

Attendu que MM. Gilbert, Paye & Co, les entrepreneurs pour la construction de la Station  
de Pompe du Bassin Elgin, se déclarent prêts à payer la moitié dudit montant de \$4,500.  
savoir \$2,250., la Cité devant payer la balance, savoir un égal montant de \$2,250.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M le Commissaire McDonald, il est

Resolu D'autoriser le règlement de ladite réclamation, sur les bases ci-dessus, la Ville  
devant payer \$2,250. et MM. Gilbert, Paye & Co un montant égal, soit \$2,250., les  
frais des actions intentées et de l'action en garantie prise contre les entrepreneurs,  
lesdits MM. Gilbert, Paye & Co devant être à la charge des Demandeurs et des Défendeurs  
en garantie, le montant requis pour le règlement de cette réclamation, savoir  
\$2,250. devant être pris à même le fonds de réserve.

Sur proposition de M. le Commissaire Kébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu Que M. U. J. Asselin, architecte, soit chargé de préparer des plans et devis pour  
la construction d'un magasin général et d'un garage municipal

Remis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant  
de déléguer un ingénieur du Département des Travaux Publics à l'Assemblée convoquée

Remis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant de déléguer un ingénieur du Département des Travaux Publics à l'Assemblée convoquée

par le Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, à ses bureaux, 9 rue St-Jacques, pour le 9 juin courant à 3 heures p.m.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Resolu Que l'Ingénieur Surintendant de la Voirie, M. J. R. Barlow, soit délégué à cette réunion du Conseil d'Hygiène (re: Petite Rivière St Pierre)

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 12<sup>e</sup> juin 1914, à l'effet d'augmenter de \$500 le salaire du sous-Greffier de la Cité, M. Jules Crépeau pour l'année courante.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Aunij, il est

Resolu D'affecter une somme de \$500 pour cette fin, et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, approuvé par son Honneur le Maire, recommandant la destitution, pour cause, de M. Napoléon Chaclaud, employé comme contre-maître de division dans le quartier Bernard (département de l'Égout) et le remplacement de ce dernier par M. Jos. Beaudry.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef approuvé par son Honneur le Maire, recommandant d'accepter la démission de M. Cléophas Racine, préposé à l'usine de pompes, dans le quartier Ahuntsic.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver ledit rapport

18250 Soumis le dossier concernant la réclamation de M. O. Lampeau vis la Cité de Montréal au montant de \$2,700.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant le règlement de cette cause en payant au demandeur une somme de \$2,000.

Le Bureau prend en considération la question de la réorganisation du département des Achats et des Ventes, ainsi que du réajustement des salaires des Officiers et employés dudit département

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De faire les nominations suivantes, et de fixer les salaires des Officiers et employés

du département des Achats et des Ventes, comme suit: - à compter du 1<sup>er</sup> Juin courant et de faire rapport au Conseil pour le vote des crédits nécessaires: -

R. Bolté	Surintendant des Achats et des Ventes	\$3,000
	(à être payé à même le salaire de feu M. H. G. Stanton)	
L. C. Auguelle	Actuel Surintendant des Achats et des Ventes	1,300
J. M. Gazeaux	Inspecteur Général	2,000
	(à être payé à même le salaire de M. R. Bolté, promu)	
J. W. Brossseau	Inspecteur de four, arrose, etc.	1,000
L. E. Charron	Comptable	900
A. Denis	Assistant Comptable	800
E. Laurence	Commis	750
E. Bourassa	do	750
W. Brenier	do	650
J. E. Laroc	do	650
A. Pagnette	Message	300
Melle Tremblay	Secrétaire du Surintendant	900
Melle Larivière	Sténographe	650
Melle Toppin	Préposée aux commandes	650

Apurement  
*L. General*  
 Rec  
 Médecin Martiny



Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Communes  
Tenue le 9 juin 1914 à M.

Présents,

- M. le Commissaire Amey
- Costé
- Harbut
- M. Donald

Sur proposition de M. le Commissaire Costé,  
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est  
Résolu Que M. le Commissaire Harbut, occupe le fauteuil.

20278. Soumis une lettre de M. L'abbé J. A. Bélanger, curé de la  
paroisse Saint-Louis de France, concernant certaines  
suggestions faites dans une lettre, en date du 22 mai  
dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Costé  
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est  
Résolu De prier le Secrétaire de bien vouloir transmettre à  
M. l'abbé Bélanger copies des rapports des différents  
Chefs de Département à qui ont été référés ces dif-  
férentes suggestions, au fur et à mesure qu'ils  
seront soumis au Bureau.

20579. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recom-  
mandant le pose de tuyaux à bras dans les rues  
ci-dessous, savoir:

Rues	D.	R.	Credit Nécess.
Park Row Est	Shebwoke	E.P.R.	\$ 2,600.00
West Hill	do	Ameter	1,000.00
Marlowe	Buller	Ar. R. D.S.	1,000.00
Redpath Crescent	St. Antoine		400.00
McLion	Ar. Sud de Shebwoke		400.00

Sur proposition de M. le Commissaire Costé  
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est  
Résolu D'autoriser le pose de dits tuyaux, au coût de \$ 5,400.00  
à être imputé sur le crédit vote pour le pose de tuyaux  
dans différentes rues.

Soumis une communication du Secrétaire. Pré-  
sident de la Ville de Verdun, demandant au  
Bureau de bien vouloir faire un prêt pour son

ter une délégation de Conseil et du Bureau de  
Communes de la Ville de Verdun.

Sur proposition de M. le Commissaire Costé  
Appuyé par M. le Commissaire M. Donald, il est  
Résolu D'informer les intéressés que le Bureau sera heu-  
reux de recevoir cette délégation vers midi à 12  
du mois courant à 10.30 heures P.M.

20746. Soumis un rapport du Député Ingénieur en  
Chef, au sujet de pavement partiel du côté du  
plant fin d'asphalte livré à la vente par la Béta-  
lithic Paring Co.

Sur proposition de M. le Commissaire Costé,  
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est  
Résolu Conformément à la recommandation du Député  
Ingénieur en Chef de référer au Surintendant  
des Pâtisseries pour rapport de l'Inspecteur de Boul-  
loires (M. Champagne) et de l'Assistant de Chef de  
M. Laessle.

20501. Soumis un rapport de l'Allocateur Chef, au sujet  
de la demande faite par M. M. Lindley & Howard,  
d'approuver un plan de réduction sur lot No. 154  
de l'Quartier Langeue. Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Costé,  
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est  
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'ap-  
prouver ledit plan, sujet à l'approbation du Lieute-  
nant Gouverneur en Conseil.

20746. Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage  
recommandant qu'des lampes additionnelles soient  
installées et qu'des changements soient faits aux  
endroits mentionnés dans ledit rapport.

20752. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef  
recommandant de rembourser à M. M. Papum & Dan-  
nort, une somme de \$ 124.90 représentant le mon-  
tant de pourcentage retenu par la ville en rapport  
avec la construction de l'égout de l'avenue Montcalm.  
Sur proposition de M. le Commissaire Costé,  
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Resolu D'autoriser le versement du montant sus dit

20754. L'annuaire rapport de Deputy Ingenieur en Chef recommandant de rembourser a M. Jamin Corbett entrepreneur pour la construction d'un égout sur la rue Chatham, un montant de pourcentage de \$442.00

Resolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus.  
Son proposition de M. L. Commerson l'est  
Appuyé par M. L. Commerson Amis, il est

20753. L'annuaire rapport de Deputy Ingenieur en Chef recommandant de rembourser a M. J. A. Rivin un certain pourcentage de pourcentage ci-dessus en rapport avec la construction d'un certain égout sur Rivin.

Rondab	\$434.38
Avenue King Edward	297.05
Port Row East	492.00

Resolu D'autoriser le paiement des sommes ci-dessus.  
Son proposition de M. L. Commerson l'est  
Appuyé par M. L. Commerson Amis, il est

20744. L'annuaire rapport de Deputy Ingenieur en Chef transmettant pour approbation le profil de la rue Bessy de la rue Rachel a la rue Joseph

Resolu D'approuver ledit profil et d'autoriser le Secrétaire a le signer  
Son proposition de M. L. Commerson l'est  
Appuyé par M. L. Commerson Amis, il est

18218. L'annuaire rapport de Deputy Ingenieur en Chef transmettant un projet d'arrangement entre la Cité et la Compagnie du Grand Tronc au sujet de la construction d'un couloir d'intérieur sur le lot No. 4692 de la Paroisse de Montréal pour la livraison du charbon a la Station de Tronçon du Bas-Bureau

Resolu D'approuver ledit arrangement et de faire rapport au Conseil de la Cité de la signature  
Son proposition de M. L. Commerson l'est  
Appuyé par M. L. Commerson M. Donald, il est

L'annuaire rapport de Département en l'air au sujet du bill No. 20, concernant la Commune de Rivin de Montréal lequel est actuellement devant le Sénat.

Resolu Sur l'avis de la Ville soit fait d'urgence la dépêche suivante: Son Honneur le Mayor Martin; Please look bill No 20 now before Senate. I was in Ottawa yesterday for that purpose intend receive please see Senator David.  
Son proposition de M. L. Commerson l'est  
Appuyé par M. L. Commerson Amis, il est

20755. L'annuaire rapport de Deputy Ingenieur en Chef recommandant de rembourser a M. J. G. Chagnon \$296.00 en rapport avec la construction d'un égout de la rue Regent.

Resolu Sur ledit pourcentage, non plus que la somme de la dépense de pourcentage, ne soit payé jusqu'à ce que M. G. Chagnon tant qu'il usera pour l'usage en bonne condition a la satisfaction des ingénieurs cette partie de la rue Saint-Christophe et la construction égout  
Son proposition de M. L. Commerson l'est  
Appuyé par M. L. Commerson Amis, il est

Une délégation de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame demand de faire servir l'Hôtel de Ville et l'Annuaire sur la rue de Champ de Mars a l'occasion de la procession de deux ans prochain

Resolu De laisser cette question a M. L. Commerson Amis et au Surintendant des Edifices Municipaux  
Son proposition de M. L. Commerson l'est  
Appuyé par M. L. Commerson Amis, il est

20752. L'annuaire rapport de Deputy Ingenieur en Chef transmettant le plan de certains lieux de terrain sur l'avenue Mont-Royal et sur la rue Saint-Catharine Ouest, ledite terrain ayant été cédé a l'annuaire pour être exproprié en vertu de la disposition de la Charte concernant la expropriation annuaire  
Son proposition de M. L. Commerson l'est  
Appuyé par M. L. Commerson Amis, il est

Reçu De faire rapport au conseil, recommandant de  
proceeder a l'infirmité de cette terre.

20774. Faire un rapport de l'ingenieur en chef, recom-  
mandant d'inscrire et de decider comme un  
publique, dans le registre de son public  
de la Cite le porteur de la rue Elmhurst, de la rue  
Sherburne a l'avenue Montee, y compris le terrain  
du chemin de fer de C.P.R.

Une proposition de M. le Commisaire vote

Approuve par M. le Commisaire ainsi il est

Reçu De faire rapport au conseil en consequence.

Faire le rapport de l'ingenieur en chef sur les son-  
mesures requises, le 19 mai dernier, pour la construc-  
tion de passages permanents, dans certaines sur-  
recommandant d'accorder la cote aux plans  
des communications, savoir:

Asphalte

Warner Tumbler Asphalt Company

Reçu De A Surplus Montant decider  
Belmont, Beau Hall 204 204

Belmont, Beau Hall St. Eustache 239 44,947.30 # 6,531.00

Quinlan Robertson

Beauport, Ste. Anne, St. Antoine 236 12,650.00 24,640.00

Charlevoix, St. Laurent, St. Jerome 218 13,516.00 27,210.00

Laba Rachel, Beauport 226 7,109.96 8,652.00

Tullum Mt. Royal do 224 4,816.00 6,644.50

Harmon do Sifford, 227 7,938.19 9,617.00

do Lacombe, St. Yegane, 231 10,516.12 12,576.00

do Rachel Beauport 226 7,126.34 8,550.00

St. Jerome, de Bejeune, Ste. Anne 218 44,957.65 12,667.00

Beauport, Ste. Anne, St. Charles 227 3,761.2 4,151.00

Reçu De A Surplus Montant decider  
vote

Marquette, Rachel, Beauport 227 7,277.62 8,417.50

Manufacture d'Algeron, Beauport 218 24,871.00 53,240.00

Parthenon, Rachel, Beauport 224 7,264.32 8,917.50

Composition Asphaltique Speciale

Bitulithic Paving Company 12 275 2,116.00

Mitcalp, Beauport, Ste. Anne 13 320 7,040 8,960.00

Warner Tumbler Asphalt Co.

Sherburne, Lacombe, Ste. Anne 13 315 4,570.5 7,524.00

Placs Artificiels

Sicily Asphaltum Paving Company

Ste. Anne, Sifford, Sherburne 206 10,413.30 31,340.00

Cathedral, Charlevoix, St. Antoine 216 2,710.96 5,790.00

Rue de Ste. Anne, St. Antoine, St. Jerome 212 7,420.00 15,440.00

St. Jacques, St. Philippe, de Bejeune 200 15,120.00 35,264.00

Beauport, Centre, St. Jerome 200 7,000.00 15,440.00

A.S.A. Charlevoix

Champlain, St. Eustache, de Bejeune 165 2,775.00 6,600.00

Beauport, Mt. Royal, Beauport 165 3,407.70 8,164.00

Lacombe, Ste. Anne, de Bejeune 165 3,895.05 9,472.00

Beauport, Ste. Anne, de Bejeune 165 1,691.30 4,040.00

Beauport, Mt. Royal, Sifford 196 11,173.00 25,533.00

C. H. Monseau

Beauport, Ste. Anne, de Bejeune 218 654 680.16 2,692.50

St. Eustache, Ste. Anne, de Bejeune 225 1,750.50 3,157.10

Placs de Granit

Sicily Asphaltum Paving Co.

Sifford, Ste. Anne, de Bejeune 215 7,643.25 15,742.00

Beauport, Ste. Anne, de Bejeune 210 5,250.00 11,000.00

Beauport, Ste. Anne, de Bejeune 225 3,712.50 7,260.00

Quinlan Robertson

St. Charles, Ste. Anne, de Bejeune, 218 7,292.10 14,711.00

St. Eustache, Beauport, de Bejeune 209 20,076.63 42,270.00

St. Jacques, de Bejeune, de Bejeune 209 8,200.00 18,580.00

C. H. Monseau

Beauport, Ste. Anne, de Bejeune 230 2,076.90 3,972.20

Beauport, Ste. Anne, de Bejeune 230 2,300.00 4,400.00

Une proposition de M. le Commisaire vote

Approuve par M. le Commisaire ainsi il est

Reçu D'accorder la cote aux plans des communications

tel que ci-dessus, de puis La Honneur & Shaw  
et le Suffici de la Cite, a signé les contrats a son  
tenu; et d'autre la somme de depense aux  
commencement que n'ont pas obtenu de contrats.

20772. Saumon un rapport du Deputé Ingenieur en Chef  
recommandant de payer a M. C. Bourne, employé  
comme journalier au depot de Crengue, victime d'un  
accident, son salaire durant le temps de sa mala-  
lade, savoir #92.25 (41 jours a 2.25) et une somme  
additionnelle de #40.00 representant les honoraires  
de son medecin, durant telle maladie.

Sur proposition de M. le Commisaire Cite,  
Appuyé par M. le Commisaire M. Donald, il est  
Resolu D'autoriser le paiement du compte du Docteur J. A.  
Dubouche, savoir #40.00, et du salaire de M. Bour-  
ne, au montant de #92.25.

20776. Saumon un rapport du Deputé Ingenieur en Chef  
transmettant le plan d'un projet de lot de Cadast.  
No. 80.25 de la section Hochelaga ledit lot a été  
proposé, en vue de le lui consacrer la superficie  
annuelle.

Sur proposition de M. le Commisaire Cite,  
Appuyé par M. le Commisaire Citey, il est  
Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de  
proceder a l'expatriation dudit lot.

19441. Saumon un rapport du Deputé Ingenieur en Chef  
concernant le compte de M. J. O. Leary, le  
montant de 2,100.00 pour l'installation de postes  
appelés "O'Leary's Patent Smoke Communi-  
cator".

Sur proposition de M. le Commisaire Cite,  
Appuyé par M. le Commisaire Citey, il est  
Resolu En le Bureau peut recommander le paiement du  
dit compte, ou que le appareil en question n'aurait  
été installé que pour des fins de demonstration  
et d'informer les intéressés en conséquence.

20220. Saumon un rapport de l'Ingenieur en Chef, re-  
commandant le pose de tuyaux de beton dans la rue  
St. Jean, savoir:

Rue	De	A	Le coût est
Boulevard Rosemont	Shaw	South	6,500.00
Rue	Au nord de Crengue		5,000.00
Carter	Au sud de Lafontaine		1,950.00
			<u>\$13,450.00</u>

Sur proposition de M. le Commisaire Cite,  
Appuyé par M. le Commisaire Citey, il est  
Resolu D'autoriser le pose de conduite en creux de  
#13,450.00 a été imputé sur un credit vote pour  
le pose de conduites principales dans différentes  
rues.

Saumon un rapport de l'Ingenieur en Chef, recom-  
mandant de faire contracter a la journee l'égout in-  
tercepteur le long du Canal Lacluse, dans l'Quar-  
tier Saint Paul, pour la construction d'égout en  
creux de #13,300.00 a été vote par le Conseil, et se  
trouve en cours.

Sur proposition de M. le Commisaire Cite,  
Appuyé par M. le Commisaire Citey, il est  
Resolu D'approuver ledit rapport.

Saumon un rapport de l'Ingenieur en Chef, trans-  
mettant son estimateur du creux de la construction d'un  
égout sur la rue Pabu, et l'égout existant, au  
Nord de la rue Laurier jusqu'aux rues de la Cite  
Pacifique, au montant de \$12,000.00 entièrement  
payable par le propriétaire.

Sur proposition de M. le Commisaire Cite,  
Appuyé par M. le Commisaire Citey, il est  
Resolu De faire rapport au Conseil pour le vote du credit sus-  
sai.

20198. Saumon un rapport du Deputé Ingenieur en Chef  
au sujet de la nuisance causée par certains ma-  
chines placees au coin nord-ouest de la rue Sainte-  
Marguerite et La Fontaine.

Sur proposition de M. le Commisaire Cite,  
Appuyé par M. le Commisaire Citey, il est  
Resolu De refuser au departement de la Police la permission qu'il  
demande d'interdire par un permis cette nuisance.

M. J. D. Lightall, President de la Société des Antiquaires (numéraire) se présente devant le Bureau et l'informe que l'Évêque de l'Université de New York, envoie à la Société d'Archéologie l'ouvrage en presse de l'ouvrage de Samuel de Champlain à Beauport France.

Il demande à la Ville de payer les frais de transport et d'installation dudit ouvrage à Montréal. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

18258. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef transmettant le plan d'un lot portant le No. 93 du No. Cad. 174, du District de la Paroisse de Saint-Étienne appartenant à M. J. Scott.

Sur proposition de M. le Communier l'ont.

Appuyé par M. le Communier l'ont.

Reçu De visé au département en la pour savoir comment il se fait que ce lot se trouve en plan milieu de la rue Monkland, et pour faire l'acte de l'expropriation de la rue Monkland.

20343. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet d'une pièce de terrain appartenant à M. Alphonse Lalonde, et projetant sur la rue Robt. à l'est de la rue Carignan.

Sur proposition de M. le Communier l'ont.

Appuyé par M. le Communier l'ont.

Reçu De visé au département en la (M. Jarry) pour savoir si la Ville peut obtenir cette pièce de terrain sans en payer le prix, ainsi, à quelle condition.

20757. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet de différents demandes adressées au Conseil et au Bureau de Communes à l'effet de modifier les avis de tamisage, tel qu'approuvé par un résolu du Conseil, en date du 23 juin 1918.

Sur proposition de M. le Communier l'ont.

Appuyé par M. le Communier l'ont.

Reçu Sur l'Ingénieur en Chef (M. de Led) raporter sur l'opération de confier aux l'Ingénieur de la Com.

pagée de tamisage en vue d'obtenir le tamisage suggéré.

Soumis un ouvrage par la route à l'ouest de matériaux provenant de la démolition de certains maisons situées sur le chemin de la Côte de Ste. et sur la rue Saint-Jacques.

Sur proposition de M. le Communier l'ont.

Appuyé par M. le Communier l'ont.

Reçu De approuver l'acte annexé et d'en autoriser la publication.

Soumis un projet, rédigé par la Ville d'Orléans, à M. J. C. Bilandier, à l'effet de mettre en démen l'acte M. Bilandier devant signer le acte de vente de certains immeubles connus et désignés comme étant la subdivision officielle des Nos. 1010-1012 et 2, 052 du lot No. 10 du cadastre de Village incorporé de la Côte de Ste. Lami et d'avoir à payer le compte de la vente d'édifice terrain.

Sur proposition de M. le Communier l'ont.

Appuyé par M. le Communier l'ont.

Reçu En un délai de 40 jours soit accordé à M. J. C. Bilandier.

Soumis un avis de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, sur montant respectifs de \$14,300.00 - 27,525.45 - 60,205.00, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Communier l'ont.

Appuyé par M. le Communier l'ont.

Reçu De en autoriser le paiement.

Soumis le Budget Supplémentaire de Département de Travaux Publics.

Sur proposition de M. le Communier l'ont.

Appuyé par M. le Communier l'ont.

Reçu Sur le budget supplémentaire soit adopté pour le montant suivant et que rapport ont fait au Conseil en conséquence.

Voie

Réparation aux passages permanents	20,000.00
do trottoirs do	20,000.00
do " " " " " "	24,000.00
Trottoirs en bois	14,000.00
Arrosage, balayage et nettoyage des rues pavées et non pavées	24,000.00
Matériel roulant, outils nouveaux et réparation	25,000.00
Montant supplémentaire pour la pesée de la Cour du Grand Canal	1,000.00
Réparation aux ponts, tunnels, bâtimts etc.	10,000.00
Amélioremment de la Cour de la rue de Hochmont	3,500.00
	<u>\$ 149,500.00</u>

Aqueduc

Travaux supplémentaires à l'édification d'un tronçon à la droite des à l'acadent de la cadence	25,000.00
Plant de stimulation, fourniture, etc.	
Blower de chaux	1,000.00
Entretien de la canalisation. Le demandeur de crédit s'élève à \$ 56,000.00 dont un partie seulement (\$ 40,000.00) a été voté. En raison de la dépense de 4 mois écoulés, il est à prévoir qu'il nous faudra un montant supplémentaire	15,000.00
Réparation aux Pompes (Engin Locom)	
do Générale Pompe No 1	5,000.00
do do do No 2	4,000.00
do do do No 5	500.00

Renouvellement des réservoirs d'alimentation du chaudière	250.00
Réparation et Entretien du chaudière Bour. Fontaine	9,750.00
Réparation	6,000.00

Aqueduc

Surveillance et réparation des ponts-vannes de la cadence	\$ 2,200.00
Entretien des terrasses et clôtures	300.00
Réparation aux bâtiments	500.00 1,700.00

Station de Pompes de Bas. Suisse

Entretien des terrasses et chemins	700.00
Réparation aux égouts et "Suisse"	700.00
Curage des puits de vases et des tunnels	500.00
Réparation de la tête du tunnel	500.00 2,700.00
Station de Pompes Bas. Suisse	
Entretien des bâtiments	350.00
Magasins à huiles	
Bâtiments - Pompe No. 1 et 2	150.00
do do do No 3 et 4	175.00
do do do No 5, 6 et 7	175.00
Réparation du passage et escalier devant la bâtisse des pompes 1 et 2	650.00
Plancher en ciment, nouvelle Pompe No. 3	795.00
	<u>\$ 2,295.00</u>

Machines additionnelles Burroughs No. 9 pour usage à la réception de chèque	325.00
Réservoirs	

Réparation des planches	
Bâtiments de substitution	500.00

Uniformes

Uniformes pour gardiens, Comptable de la Station de Pompes de Bas. Suisse	120.00
--	--------

Ingénieurs d'œuvre de Pompes de Bas. Suisse	
Vacances pour ingénieurs	500.00
Travaux remplacés par personnel absent ou malade	720.00

Personnel Opérateur

Vacances pour mécaniciens, ateliers mécaniques	452.00
Emplois	3,938.00
	<u>\$ 70,000.00</u>

Égouts

Équipements pour ingénieurs	475.00
Résultat	

Voie	149,500.00
Aqueduc	71,000.00
Égouts	475.00
	<u>\$ 219,975.00</u>

Gouvernement

Provençal  
Municipal Meeting  
Sec

Procès verbal d'une séance du Bureau des Communes  
Le 29 juin 1914

Présents,

M<sup>r</sup> les Communes Avey,  
Herbert,  
McDonald.

Sur proposition de M<sup>r</sup> le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M<sup>r</sup> le Commissaire Avey, il est

Résolu Que M<sup>r</sup> le Commissaire Herbert prenne le fantaisie.

La somme des mandats vérifiés par le Comptable de la Cité, au montant de \$ 47,146.59, suivant l'état ci-dessus.

Sur proposition de M<sup>r</sup> le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M<sup>r</sup> le Commissaire Avey, il est

Résolu D'en autoriser le paiement.

La somme un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant la construction d'un égout sur l'avenue du Parc et de l'É.

Sur proposition de M<sup>r</sup> le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M<sup>r</sup> le Commissaire Avey, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour la préparation d'un estimate immédiat.

20567 La somme un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, concernant l'égout du Boulevard Saint-Laurent, dont le costume se diversifierait sur la rive de la Rivière des Trappeurs.

Sur proposition de M<sup>r</sup> le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M<sup>r</sup> le Commissaire Avey, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef avec instruction de donner suite à la recommandation contenue dans ledit rapport.

La somme un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant la construction d'un égout sur le chemin de la Côte du Prince.

Sur proposition de M<sup>r</sup> le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M<sup>r</sup> le Commissaire Avey, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

La somme un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant de voter le crédit ci-dessus pour la Société de Lait de la paroisse Saint-Charles.

Crédit à voter

\$ 500.00

Credit à payer

\$ 200.00

La dette communale de \$ 500.00 est prise à même le crédit de \$ 600.00 voté par le Conseil, le 18 mai dernier.

Sur proposition de M<sup>r</sup> le Commissaire Mc Donald

Appuyé par M<sup>r</sup> le Commissaire Avey, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

La somme un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant de voter à même le crédit de \$ 600.00 voté par le Conseil, le 18 mai dernier, un montant de \$ 500.00 à la Commission Centrale (Section Française Française) de la Société de Lait de Montréal, et de payer à cette dernière un montant de \$ 200.00 à même le crédit de \$ 500.00.

Sur proposition de M<sup>r</sup> le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M<sup>r</sup> le Commissaire Avey, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

M<sup>r</sup> le Commissaire Côté prend son siège.

La somme les documents suivants:

1: Un extrait de procès-verbal d'une séance du Conseil tenu le 19 juin courant, à l'effet de voter \$ 28,000 pour la construction d'égouts dans les rues Lepailleur, Saint-Joseph, Saint-Mathias, Bureau, Charlevoix, Lescur, Lunn, de Beauport.

2: Un extrait de procès-verbal d'une séance du Conseil tenu le 19 juin courant, à l'effet de voter un crédit de \$ 6,000 pour la construction d'égouts dans les rues Pascal et Roberval.

Sur proposition de M<sup>r</sup> le Commissaire Côté.

Appuyé par M<sup>r</sup> le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu D'autoriser l'ingénieur en chef à exécuter lesdits travaux à la fin.

20788 La somme un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant de voter à même le crédit

pour le fonctionnement de la Poste Sanitaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Appuyé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu D'approuver la promotion de M. J. A. Aprie, comme inspecteur de draps à la femme, et de porter son salaire à \$ 950.00 par année, à compter du 1er juillet le montant supplémentaire requis pour payer cette augmentation de salaire, savoir \$ 25.00 pour 6 mois, a été payé à moins les économies du crédit voté pour les salaires.

Sur un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant d'augmenter le personnel de Service de l'Inspection des Aliments.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Appuyé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu D'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil pour le vote des crédits nécessaires.

2 Inspecteurs Viténaires à \$ 1100.00 chacun, par année soit pour le mois, à partir du 1er juillet, chacun 550.00 \$ 1100.00

2 Inspecteurs à \$ 800.00 chacun par année soit pour le mois, à partir du 1er juillet, chacun \$ 400.00 800.00

1 Inspecteur à \$ 800.00, soit pour six mois à partir du 1er juillet \$ 400.00 400.00

4 Allocations pour déplacement, à \$ 300.00 chacune 600.00 \$ 2,900.00

18057. Sur une communication du Secrétaire du Ministère des Chemins de Fer et Canaux, concernant le projet de bail, entre le Ministère des Chemins de Fer et Canaux et la Cité, pour le pour de la conduite en acier requise pour prendre le canal Lachine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu De référer au département en loi pour faire le bail, en conformité des changements suggérés par le Ministère des Chemins de Fer et des Canaux.

20764. Sur une communication du Secrétaire de la Ville de Maisonneuve, au sujet de l'homologation des lignes

pour le prolongement du Boulevard Saint-Joseph jusqu'aux limites Est de la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu D'informer les autorités de la Ville de Maisonneuve que la Cité de Montréal a décidé de faire homologuer des lignes pour le prolongement du dit Boulevard à partir de l'avenue Papineau jusqu'à l'avenue Papineau jusqu'à leur destination, et que plus tard le Bureau considérera l'homologation de lignes pour le prolongement du Boulevard à l'Est de la rue Delormie.

20765. Sur une lettre de la Canadian Northern Railway demandant la permission d'entretenir deux voies à travers le terrain de Marlborough, près de la rue Stadacona.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu De référer à l'ingénieur en Chef (M. McLeod), pour rapport avec instruction de s'enquérir s'il y a des propriétés qui souffriraient de ce fait, et dans l'affirmative, que la Compagnie soit payée de les désintéresser.

20488. Sur un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant d'accorder un subvention de \$ 100.00 à la "Home Hospital" a été payé à moins la balance du crédit disponible de \$ 400.00 soit comme subvention au Bureau de Placement Municipal.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'approuver le dit rapport.

20688. Sur un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant d'autoriser le département en Loi à prendre des procédures devant le Cour du Recorder contre M. J. E. McDonald, en reconnaissance d'une somme de \$ 210.00 représentant les frais d'entretien de son fils à l'École de Préparatoire de Shawburg.



Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.  
Appuyé par M. le Commissaire Gohé, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport.

20576. Soumis le rapport annuel du département de  
l'Assistance Municipale pour l'année 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'adresser au Surintendant de la Papeterie pour  
impression.

20584. Soumis le dossier concernant l'impérialisation par  
l'investiture du Boulevard Decarie, de la section  
Suverden au chemin de la Côte de Liesse.

Sur proposition de M. le Commissaire Gohé,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu D'adresser au département en la pour raison  
cette rue n'a pas été cédée à la Ville par les  
propriétaires, en vue de l'investiture de cette rue.  
(Propriété Decarie)

20582. Soumis un compte au montant de \$ 220.00 pour  
services rendus par M. G. H. Lemple, comme  
Recorder suppléant, du 4 mai au 30 mai in-  
clusivement.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'autoriser le paiement dudit compte à même le fonds  
de réserve.

20584. Soumis une communication de M. H. E. Mac, au  
sujet de lot situé dans la ligne de prolongement  
projeté, de l'avenue Mc Donald.

Sur proposition de M. le Commissaire Gohé,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu D'adresser au département en la, pour raison  
le fait d'avoir approuvé le plan de subdivision  
annexé à ladite communication, par les Ingénieurs  
de la Cité, comporte quelque obligation de la Cité,  
vis-à-vis le propriétaire du lot en arguant dudit  
plan, sous le No. 67, et sur partie d'ingénieur est per-  
jeté le prolongement de la rue Mc Donald.

Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef  
recommandant le plan de conduite d'eau sui-  
vante:

Rue	De	A	Montant
Polysseman	Mercure,	De Rochelleme	4,225.00
Stongfleu,	Repentigny,	Bildun,	en tout
			\$ 4,650.00

Sur proposition de M. le Commissaire Gohé,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'autoriser le plan de conduite, le montant né-  
cessaire devant être imputé sur le crédit voté pour le  
plan de conduite principale.

Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef  
recommandant le plan de conduite d'eau sui-  
vante:

Rues	De	A	Montant
Maur,	De Gualbe,	Vue l'Est	590.00
Edy,	Notre-Dame,	Vue l'Est	1,175.00
			\$ 1,765.00

Sur proposition de M. le Commissaire Gohé,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'autoriser le plan de conduite, le montant néces-  
saire devant être imputé sur le crédit voté pour le plan  
de conduite principale.

Soumis une communication de M. M. Eram Broe  
au sujet des commissions reçues pour le four-  
niture de charbon.

Sur proposition de M. le Commissaire Gohé,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'informer M. M. Eram Broe que cette question est  
réglée.

20728. Soumis un rapport de l'Ass. Agent des Acharbes  
et des ventes, recommandant la remise à la Geo.  
Hall Coal Co. d'un dépôt de \$ 575.00 fait en  
rapport avec la fourniture de charbon, en 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Gohé,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'autoriser la remise du susdit dépôt.

Sommaires des Rapports de l'Assistant-Agents des Achats et des Ventes, recommandant la remise des dépôts suivants:-

1. W. G. Cuthbert, le dépôt de \$ 15,700 en rapport avec la fourniture de fonte de cuivre en 1913.

2. The Drummond MacCall & Co Ltd. dépôt de \$ 500.00 en rapport avec la fourniture de ferromanganèse en 1913.

3. Thomas Robertson & Co Ltd. dépôt de \$ 2,000.00 en rapport avec la fourniture de plomb à saumon en 1913.

4. The Steel Company of Canada Ltd. dépôt de 2,275.00 en rapport avec la fourniture de tuyaux en plomb en 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'autoriser la remise desdits dépôts.

2060. Somme un rapport du Surintendant des Travaux recommandant la nomination de Mlle. M. Thibault, à la position de dactylographe recruteur du Département des Travaux au salaire de \$ 600.00 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'approuver ladite recommandation.

2069. Somme un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, recommandant que le crédit à la disposition du chef de Service de l'Inspection des Aliments, le Docteur Houde soit porté à \$ 900.00 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'une somme additionnelle de \$ 600.00 pour parfaire ledit montant de \$ 900.

2114. Somme un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale recommandant que le Ville vote une somme annuelle de \$ 300.00 pour l'entretien du cheval de M. E. Lamouroux, Officier-Enquêteur.

amendé par  
M. le Maire  
le 12 Jan 1914  
voir page 555

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Que le Bureau ne peut faire droit à cette demande.

Somme un requête de M. Paul Sainte-Mauri, Surintendant du Refuge Municipal Menulog à l'effet d'être transféré dans le département de la Cour du Recorder.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu Que M. Sainte-Mauri soit transféré au Bureau de la Cour du Recorder, avec son salaire actuel, soit \$ 1,200.00 par année.

Somme des rapports du Directeur de l'Assistance Municipale, faisant certaines suggestions concernant le personnel du Refuge Municipal Menulog.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Résolu Que M. J. Q. Beaulieu, Juvénile Commis au Refuge Municipal Menulog, soit nommé Surintendant en remplacement de M. P. Sainte-Mauri, transféré à la Cour du Recorder, au salaire de 1,200 par année.

Que M. J. H. Hanley, Gardien du Refuge Municipal Menulog soit nommé Assistant-Surintendant et Premier-Commis, en remplacement de M. J. Q. Beaulieu, promu, au salaire de \$ 800.00 par année; et que rapport soit fait au Conseil, recommandant le vote de crédits nécessaires.

Somme un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale sur les besoins de son service.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'faire rapport au Conseil, recommandant le vote des sommes suivantes requises par ledit département, de 15 Jan au 31 décembre 1914.

Par le Bureau Général,  
Sténographe et dactylographe 160.00 par année  
Officier-enquêteur 100.00 par année

3ème  
et  
le conseil

Sommaires des Rapports de l'Assistant-Agents des Achats et des Ventes recommandant la remise des dépôts suivants:-

- 1. W. B. Cuthbert & Co. dépôt de \$ 15700 en rapport avec la fourniture de fonte de cuivre en 1913.
- 2. The Drummond MacCall & Co Ltd. dépôt de \$ 5000 en rapport avec la fourniture de ferromanganèse en 1913.
- 3. Thomas Robertson & Co. Ltd. dépôt de \$ 20000 en rapport avec la fourniture de plomb à canon en 1913.
- 4. The Steel Company of Canada Ltd. dépôt de \$ 227500 en rapport avec la fourniture de tuyaux en plomb en 1913.

Sur proposition de M. le Commisnaire Côté, appuyé par M. le Commisnaire Avey, il est Résolu D'autoriser la remise desdits dépôts.

20680. Sur un rapport du Secrétaire de Trésor recommandant la nomination de M. H. H. H. à la position de Secrétaire typographique - secrétaire du Département de Trésor au salaire de \$ 6000 par année.

Sur proposition de M. le Commisnaire Avey, appuyé par M. le Commisnaire Côté, il est Résolu D'approuver ladite recommandation.

20691. Sur un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, recommandant qu'il soit accordé à la disposition du Chef de Service de l'Inspection des Aliments, le Docteur H. ou de son poste à \$ 7000 par année.

Sur proposition de M. le Commisnaire Mc Donald, appuyé par M. le Commisnaire Avey, il est Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'une somme additionnelle de \$ 600 pour parfaire ledit montant de \$ 7000.

21141. Sur un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale recommandant qu'il soit voté une somme annuelle de \$ 30000 pour l'entretien du charbon de M. C. Lamontagne, Officier-Enquêteur.

amendé par le Conseil le 12 Juin 1914 voir page 555

Sur proposition de M. le Commisnaire Mc Donald, appuyé par M. le Commisnaire Avey, il est Résolu Que le Bureau en question soit transféré à cet endroit.

Sur un rapport de M. Paul Sainte-Maurice, Secrétaire du Refuge Municipal, transféré à l'effet d'être transféré dans le département de la Cour du Recorder.

Sur proposition de M. le Commisnaire Mc Donald, appuyé par M. le Commisnaire Avey, il est Résolu Que M. Sainte-Maurice soit transféré au Bureau de la Cour du Recorder, avec son salaire actuel, soit \$ 1,200.00 par année.

Sur un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, faisant certaines suggestions concernant l'Personnel du Refuge Municipal.

Sur proposition de M. le Commisnaire Mc Donald, appuyé par M. le Commisnaire Avey, il est Résolu Que M. J. C. Beaulieu, Secrétaire Commisnaire au Refuge Municipal, soit nommé Secrétaire en remplacement de M. P. Sainte-Maurice, transféré à la Cour du Recorder, au salaire de \$ 1,200 par année.

Sur M. J. C. Beaulieu, Secrétaire du Refuge Municipal, soit nommé Secrétaire-Commisnaire en remplacement de M. J. C. Beaulieu, promu, au salaire de \$ 800.00 par année, et qui rapporte au Conseil, recommandant le vote de crédits nécessaires.

Sur un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale sur les besoins de son service.

Sur proposition de M. le Commisnaire Mc Donald, appuyé par M. le Commisnaire Avey, il est Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote des sommes suivantes requises par ledit département, d'ici le 31 décembre 1914.

- 1. Au Bureau Général
- 1. Sténographe - clavigraphiste (600. par année) 325.00
- 1. Officier-enquêteur (500. par année) 437.50

Pour le Refuge Municipal Menue Lign.

1 Assistant municipal (700 par an)	415.00
1 Gardien (700 do do)	375.17
1 Escompteur (600 do do)	325.00
Litons, boyaux, etc (pour 500 lits, supplém.)	3,841.00
	<u>5,828.92</u>

La somme de \$5,828.92 a été fournie sur le fonds de emprunt et la balance à moins le budget Supplémentaire de mai 1914.

20228. Soumettre un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, transmettant une communication de la Compagnie de Chemin de Fer Québecien des Trains Mont-Royal, concernant le transport gratuit du public sur la Montagne.

Sur proposition de M. le Commissaire Avey, il est Approuvé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu D'informer le Conseil que cette question est à l'étude et de demander au département en la ville la Compagnie si un privilège exclusif, ou la Ville a le droit d'exploiter d'autres funiculaires, et de demander à M. McLeod de faire rapport sur la possibilité d'établir un funiculaire moderne.

20372. Soumettre un rapport du Surintendant du Edifice Municipal au sujet de la propriété achetée de M. Gauthier, Puroit et Puroit, sur le chemin de la Côte de Ste-Jeune.

Sur proposition de M. le Commissaire Avey, Approuvé par M. le Commissaire Lotté, il est Résolu Que le Surintendant du Bâtiment soit prié de s'assurer si il existe réellement des matières inflammables dans ledite bâtisse, et de faire rapport.

20376. Soumettre un rapport de M. Alphons Tichi, architecte, concernant la proposition de Le Canadian Dominion Engineering Co.

Sur proposition de M. le Commissaire Avey, Approuvé par M. le Commissaire Lotté, il est Résolu D'approuver ledit rapport et de décider en principe de choisir le système de chauffage de ventilation, etc. chaque fois que la construction d'un

Bâtiments municipaux - sus-projetés

19913. Soumettre une lettre de M. Anselme Gauthier, offrant d'acheter de la Ville, partie du lot No. 441 de quartier Saint-Jacques, qui fut vendu à Mlle E. Beaudry, cette dernière ayant refusé de signer l'acte de vente.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté, Approuvé par M. le Commissaire Avey, il est Résolu De refuser à l'Agent de l'achat et de l'achat pour faire une recommandation, lorsque il y aura un nouveau lot de propriétés à vendre.

20407. Soumettre une lettre de Notaire Ogilvie, relativement au projet d'élargissement de rue de Parc Rockledge.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté, Approuvé par M. le Commissaire Avey, il est Résolu D'informer M. Ogilvie que le Bureau vendra le 12 courant à 5 heures P.M.

20700. Soumettre une lettre de M. C. Bergeron, offrant d'acheter de la Ville un terrain de terrain situé au coin de rue Robin et Saint-Thérèse.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté, Approuvé par M. le Commissaire Avey, il est Résolu D'informer M. Bergeron que le Bureau ne peut considérer une offre de moins de \$2,500.00

Soumettre une communication de l'ingénieur consultant M. Charles Bishop, offrant en service pour l'entretien des propriétés au Marché St-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté, Approuvé par M. le Commissaire Avey, il est Résolu De refuser à M. M. Chouin et Lacombe.

20747. Soumettre un rapport du Surintendant du Marché recommandant de remplacer un tuyau en tôle galvanisée, servant de cheminée aux étages à position de Marché Saint-Jean Baptiste, par un cheminée en bloc de pierre artificielle au coût approximatif de \$125.00 et de l'empêcher sur le coût

voti pour réparation générale

Sur proposition de M. le Commissaire Auzé

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

20712. Sur une lettre de M. C. H. Godfrey, concernant l'érection  
d'une somme de \$ 65.14 pour copie de la liste électorale.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Resolu De référer au département en la pour former de  
remerciements sur cette question, et pour savoir si  
ce dépôt peut être remboursé.

20783. Sur un rapport de l'Architecte et Surintendant  
des Bâtiments, recommandant la nomination de M.  
Alphonse Turcotte comme ramoneur chimée, en  
remplacement de M. Duvalle Dugan.

Sur proposition de M. le Commissaire Auzé

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

20814. Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant  
la répartition du coût de certaines expropriations an-  
nuelles.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Resolu D'approuver ledit rapport, en date du 16 mai 1914  
et de référer le dossier au département de Récla-  
mations et de Expropriation, avec instruction de  
compléter la procédure pour la préparation du plan.

Attendu que le Conseil de Ville a sa séance du 13  
janvier 1913  
l'établissement d'une bibliothèque publique

Attendu qu'il est desirable de construire des  
bibliothèques publiques pour les différentes parties de  
la Ville.

Attendu que la Ville possède un terrain convenable pour  
cette fin au coin des rues Montcalm et Sherbrooke  
avec front sur la rue Sherbrooke, en face de l'ancien  
Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Auzé, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, demandant l'auto-  
risation de prendre sur ledite somme de \$ 500,000  
un montant de \$ 250,000 pour la construction d'une  
de ces bibliothèques sur le terrain ci-dessus désigné,  
et d'inviter en concours parmi les architectes cana-  
diens pour la préparation de plans pour la construction  
de cette bibliothèque, avec l'entente que les meilleurs  
plans seront adjugés, en autant que possible  
à la construction des autres bibliothèques;  
Qu'une somme de \$ 250,000 soit votée pour être dis-  
tribuée en prix aux trois meilleurs concurrents  
comme suit;

\$ 100,000 au premier

\$ 50,000 au deuxième

\$ 50,000 au troisième

avec l'entente que celui qui gagnera le premier  
prix, obtiendra le contrat pour la préparation du  
plan et dessin, et pour la surveillance des tra-  
vaux de construction, auquel cas ledite somme  
de \$ 100,000 représentera le premier prix, une somme  
de \$ 50,000 faisant partie de la somme habituelle  
de l'architecte conduisant les travaux, et une  
deduite de ladite somme, et

Qu'une somme additionnelle de \$ 200,000 soit votée  
pour permettre au Bureau de l'Ingénieur en Chef  
et faire commencer le programme de construction, et indem-  
niser les juges dudit concours.

Approuvément.

L. Desrosiers  
Sec

M. J. J. J. J.